



**Rapport sur le
plan d'action sur
les changements
climatiques de
la TD 2022 :**

Rapport sur les progrès et
Rapport relatif au GIFCC

Table des matières

Introduction

- 2 À propos de ce rapport
- 3 Messages de notre équipe de direction
- 4 Recommandations du GIFCC
- 5 Nos progrès vers des émissions nettes nulles d'ici 2050
- 6 Un message de notre responsable de l'environnement

Gouvernance

- 8 Introduction
- 8 Principales réalisations
- 9 Approche de la TD à l'égard de la gouvernance en matière de climat
- 10 Supervision du conseil d'administration
- 11 Surveillance de la direction
- 13 Priorités à venir

Stratégie

- 15 Introduction
- 15 Principales réalisations
- 16 Objectifs et priorités du plan d'action sur les changements climatiques de la TD
- 17 Feuille de route du plan d'action sur les changements climatiques
- 18 Notre stratégie de mise en œuvre
- 21 Notre stratégie d'engagement
- 26 Nos autres domaines d'intervention stratégique
- 27 Priorités à venir

Gestion des risques

- 29 Introduction
- 29 Principales réalisations
- 30 Approche à l'égard de la détermination, de l'évaluation et de la gestion des risques liés au climat
- 31 Nos risques liés au climat
- 35 Catégories de gestion des risques
- 37 Analyse de scénarios
- 37 Priorités à venir

Mesures et cibles

- 39 Introduction
- 39 Principales réalisations
- 40 Cible intermédiaire de réduction des émissions de GES des champs d'application 1 et 2 de la TD
- 41 Émissions financées du champ d'application 3 de la TD
- 43 Notre empreinte d'émissions financées
- 45 Nos cibles d'émissions financées
- 48 Nos cibles sectorielles
- 51 Finance durable
- 52 Nos résultats
- 53 Priorités à venir

Pour en savoir plus sur la TD et ses activités, consultez nos autres rapports :

- [+ Rapport annuel 2022](#)
- [+ Rapport ESG 2022](#)
- [+ Rapport sur La promesse TD Prêts à agir 2022](#)



À propos de ce rapport

Cadre de présentation du rapport

Ce rapport présente les progrès réalisés par la TD dans le cadre de son plan d'action sur les changements climatiques, notamment les mesures prises pour parvenir à l'atteinte de sa cible visant des émissions de gaz à effet de serre (GES) nettes nulles pour ses activités d'exploitation et de financement d'ici 2050 et ses efforts pour en arriver à l'intégration des recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Depuis 2018, nous publions une déclaration officielle sur la manière dont la TD intègre l'évaluation et la divulgation des occasions et des risques liés au climat dans sa gouvernance, sa stratégie et ses rapports. Ce cinquième rapport présente notre approche, nos réalisations et nos priorités et comprend des mises à jour sur les progrès que nous réalisons relativement à la mise en œuvre de notre plan d'action sur les changements climatiques pendant la période de déclaration qui s'étend du 1^{er} novembre 2021 au 31 octobre 2022, à moins d'indication contraire.

Dans le rapport, « la TD », « la Banque » ou « nous » désigne le Groupe Banque TD. « TD Bank » désigne TD Bank^{MD}, America's Most Convenient Bank^{MD}.

Devise

Sauf indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

Rapports de certification externe

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. (EY) a effectué un examen limité de certains indicateurs de rendement sociaux et environnementaux de la TD et un examen raisonnable de l'utilisation du produit net de la TD relatif à ses obligations durables émises en 2020 et ses obligations vertes émises en 2021. Pour en savoir plus à ce sujet, consultez les documents ci-dessous :

- + **Rapport de certification indépendant des données sur le document Obligations durables de la TD (émises en 2020) : Utilisation du produit**
- + **Rapport de certification indépendant des données sur le document Obligations vertes de la TD (émises en 2021) : Utilisation du produit**
- + **Rapport de certification indépendant des mesures ESG, des émissions de gaz à effet de serre et des données sur la carboneutralité en 2022**



Pour nous joindre

Grâce aux équipes de tous les secteurs de la TD qui voient au maintien de bonnes relations, nous interagissons régulièrement avec des groupes de parties prenantes afin de traiter les problèmes et les préoccupations qui nous sont signalés. Si vous souhaitez envoyer des commentaires à la TD, voici quelques façons de nous joindre :

Clients :
customer.service@td.com

Actionnaires particuliers :
tdshinfo@td.com

Investisseurs institutionnels :
tdir@td.com

Fournisseurs :
tdsource@td.com

Organismes communautaires et à but non lucratif :
tdreadycommitment@td.com

Sur Twitter :
[@Banque_TD](https://twitter.com/Banque_TD) ou [TDBank_US](https://twitter.com/TDBank_US)

Messages de notre équipe de direction



Bharat Masrani
Président du Groupe et
chef de la direction

Il n'a jamais été aussi important de protéger notre environnement et de lutter contre les changements climatiques. La TD est consciente de l'occasion qui s'offre à elle et du rôle essentiel qu'elle joue pour soutenir ses clients dans leur transition vers un avenir à faibles émissions de carbone.

Je suis fier du leadership environnemental de longue date de la TD et de notre plan d'action sur les changements climatiques audacieux et ambitieux. Dans l'ensemble de la Banque, nous nous appuyons sur nos acquis pour investir dans la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Nous maintenons notre engagement indéfectible d'accélérer les progrès et de bâtir des collectivités plus inclusives et durables pour tous.



Janice Farrell Jones
PVP, Développement durable et
Responsabilité sociale

Les changements climatiques représentent un défi crucial qui exige des mesures audacieuses et persistantes. En tant qu'institution financière de premier plan, la TD comprend qu'elle a un rôle à jouer. En 2022, nous sommes fiers d'avoir atteint notre objectif de mobiliser 100 milliards de dollars sous forme de prêts, de financement, de services de gestion d'actifs et d'autres programmes internes favorables à une économie à faibles émissions de carbone. Nous avons également annoncé notre nouvelle cible élargie en matière de finance durable et de décarbonisation et des cibles supplémentaires pour les émissions financées du champ d'application 3. Sur la base de ces progrès, et compte tenu de l'évolution des enjeux ESG, nous misons davantage sur l'environnement : nous travaillons à un avenir plus vert et nous aidons les personnes qui font face aux répercussions des changements climatiques aujourd'hui. Dans le cadre de notre travail concerté en faveur d'une économie plus durable et d'une planète plus saine, nous sommes animés par le soutien de nos collègues, dont la passion et le dévouement nous poussent à aller de l'avant chaque jour.

Nous voyons le risque lié au climat comme l'un de nos principaux risques émergents et nous comprenons qu'il a des répercussions sur les domaines de risque traditionnels, notamment le risque de crédit et le risque opérationnel.

Nous constatons une multiplication des appels à l'action lancés par les gouvernements, un intérêt accru de la part des actionnaires, des investisseurs, des groupes communautaires et du grand public, ainsi qu'une évolution des attentes des organismes de réglementation et de normalisation. C'est pourquoi notre approche globale de la gestion des risques continue d'évoluer et de mûrir. Nous avons mis en place des cadres et des politiques pour cerner et gérer les risques liés au climat. En outre, chaque secteur d'activité de la TD contribue à la gestion des risques liés au climat, car nous intégrons des politiques et des processus de gestion des risques dans toute l'entreprise.

Ce rapport aborde notamment les points suivants :

- La mise en place d'une équipe Gestion des risques ESG sous la direction du poste nouvellement créé de premier vice-président, Gestion des risques ESG.
- L'amélioration de notre inventaire des risques liés au climat et de notre carte thermique pour faciliter l'identification des facteurs de risque lié au climat pour la transition et le risque physique dans nos portefeuilles et nos activités.
- La poursuite de l'intégration du risque lié au climat dans nos politiques et procédures de risque de crédit, y compris des outils de diligence raisonnable améliorés et le nouveau tableau de bord sur le risque de crédit lié au climat visant à faciliter la déclaration interne des expositions à ce risque et des tendances connexes.
- L'affinement continu de nos capacités d'évaluation et de mesure des risques par des exercices d'analyse des scénarios.

Pour gérer efficacement les risques liés au climat, nous continuons à investir dans le renforcement de nos capacités à recenser, à évaluer, à mesurer et à surveiller ces risques. Nous continuons à faire des progrès, tout en comprenant qu'il nous faudra de nombreuses années pour construire ces capacités afin de mieux comprendre, planifier et atténuer les risques associés à un climat changeant. Nous sommes conscients que le contexte réglementaire continue d'évoluer et que les méthodologies, les données et les outils vont se préciser au fil du temps, ce qui nous oblige à faire preuve de souplesse et d'adaptation dans notre approche. La TD continuera de travailler à la réalisation de nos objectifs communs avec nos parties prenantes, nos clients et les collectivités que nous servons, tandis que nous nous efforçons de bâtir une économie durable et un monde plus sain.



Ajai Bambawale
Chef de Groupe et chef de la gestion des risques

Recommandations du GIFCC

La TD harmonise sa déclaration d'information avec les recommandations du GIFCC depuis 2018.

Catégorie du GIFCC	Recommandation du GIFCC	Référence
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none">a. Décrire la surveillance des occasions et des risques liés au climat exercée par le conseil.b. Décrire le rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des occasions et des risques liés au climat.	<p>Pages 9 et 10</p> <p>Pages 9, 11, 12 et 13</p>
Stratégie	<ul style="list-style-type: none">a. Décrire les occasions et les risques liés au climat à court, à moyen et à long terme qui sont relevés par l'organisation.b. Décrire les conséquences des occasions et des risques liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière.c. Décrire la résilience de la stratégie de l'organisation en tenant compte des différents scénarios climatiques, notamment le scénario prévoyant une augmentation de 2 °C ou moins.	<p>Pages 16, 18, 19, 20, 31, 32, 33, 34, 35 et 36</p> <p>Pages 18, 19, 20, 31, 32, 33, 34, 35, 36 et 37</p> <p>Page 37</p>
Gestion des risques	<ul style="list-style-type: none">a. Décrire les processus qu'applique l'organisation pour relever et évaluer les risques liés au climat.b. Décrire les processus qu'applique l'organisation pour gérer les risques liés au climat.c. Décrire la manière dont les processus visant à relever, à évaluer et à gérer les risques liés au climat s'intègrent dans la gestion du risque globale de l'organisation.	<p>Pages 30, 31, 32, 33, 35 et 36</p> <p>Pages 35 et 36</p> <p>Pages 34, 35 et 36</p>
Mesures et cibles	<ul style="list-style-type: none">a. Divulguer les mesures utilisées par l'organisation pour évaluer les occasions et les risques liés au climat, conformément à sa stratégie et à son processus de gestion des risques.b. Divulguer les émissions de GES des champs d'application 1 et 2 et, s'il y a lieu, du champ d'application 3 ainsi que les risques connexes.c. Décrire les cibles utilisées par l'organisation pour gérer les occasions et les risques liés au climat ainsi que les résultats obtenus par rapport à ces cibles.	<p>Pages 30, 32, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 50, 51, 52 et 53</p> <p>Pages 40, 43, 44, 45, 46 et 47</p> <p>Pages 40, 45, 46, 47, 51, 52 et 53</p>

Nos progrès vers des émissions nettes nulles d'ici 2050



Réduction de
↓ 24,6 %

des émissions opérationnelles par rapport à l'année de référence 2019.

4

secteurs à fortes émissions couverts par des cibles d'émissions financées.

89 %

Élargissement de notre empreinte des émissions financées pour couvrir 89 % de nos prêts et investissements dans les secteurs à fortes émissions de carbone et inclusion de deux nouvelles catégories d'actifs, soit les prêts automobiles aux consommateurs et les prêts hypothécaires résidentiels.

Établissement d'une cible de

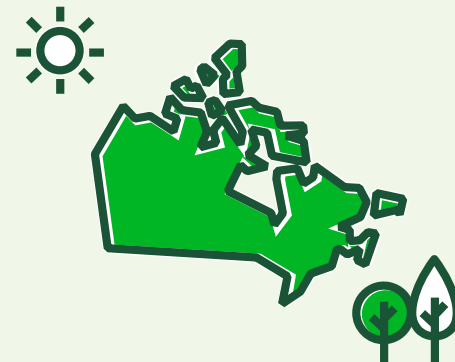
500 G\$

en matière de finance durable et de décarbonisation d'ici 2030.¹

Versement de plus de

107 G\$

sous forme de prêts, de financement, de services de gestion des actifs et de programmes internes favorables à une économie à faibles émissions de carbone depuis 2017.



10 M\$

1 500
kilomètres carrés

Annonce par VMTD d'un investissement de 10 millions de dollars dans le **projet de séquestration de carbone Terres boréales** pour contribuer à préserver plus de 1 500 kilomètres carrés de forêt boréale, composée de feuillus et de résineux, dans le nord de l'Ontario.



Émission d'une obligation verte de

500 M\$ US

en décembre 2021 selon notre **Cadre de travail des obligations durables de 2020**.

Un message de notre responsable de l'environnement



Nicole Vadori
Vice-présidente et responsable de l'environnement

Même si la TD s'appuie sur son leadership environnemental de longue date, les dernières années ont été particulièrement importantes dans notre démarche climatique. Nous avons élaboré notre plan d'action sur les changements climatiques, fixé nos cibles d'émissions financées pour quatre secteurs à fortes émissions et lancé notre modèle opérationnel cible sur le climat pour nous aider à atteindre nos objectifs liés au climat.

Maintenant que nos cibles sont en place, un travail difficile nous attend. Nous sommes impatients de convertir nos ambitions en actions en transformant notre façon de penser, notre façon de nous engager avec nos parties prenantes et notre façon de faire des affaires. Nous comprenons également qu'aucune institution ne peut atteindre les objectifs climatiques internationaux et réaliser cette transformation à elle seule. Les acteurs de notre secteur d'activité, les gouvernements et les autres parties prenantes ont tous un rôle à jouer.

Si l'accent a été mis sur la lutte contre les changements climatiques au cours des dernières années, nous assistons maintenant à l'émergence d'un autre problème environnemental, soit la perte d'espaces naturels et de biodiversité, dont les effets aggravent les changements climatiques par la perte des puits de carbone de la planète. La TD a une forte tradition philanthropique sur laquelle elle s'appuie pour contribuer à la protection, à la conservation et à la restauration des forêts et des zones naturelles, de façon à faire progresser son approche et à déterminer les mesures intégrées qu'elle peut prendre pour relever ces défis mondiaux interreliés.

En 2022, nous avons eu l'occasion de collaborer à la structure d'un projet canadien axé sur la nature et d'y investir, dans le but de favoriser les progrès sur les plans de la perte de la nature et des changements climatiques. Valeurs Mobilières TD a annoncé

un investissement de 10 millions de dollars dans le projet de séquestration de carbone Terres boréales dirigé par Conservation de la nature Canada (CNC), le plus grand projet de conservation privé jamais entrepris au Canada, selon cet organisme. Bien que la déforestation ne soit que l'une des formes de perte de nature, on estime qu'elle est responsable de 11% des émissions mondiales de CO₂ (dioxyde de carbone), ce qui témoigne du rôle que la nature peut jouer dans la lutte contre les changements climatiques.²

Des actions comme celle-ci, à plus grande échelle, sont nécessaires pour progresser vers un avenir à faibles émissions de carbone. Et si la construction d'un tel avenir est l'objectif ultime, il reste beaucoup à faire pour comprendre et remédier aux inégalités et aux conséquences involontaires de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. La transition est déjà en cours et se poursuivra pendant de nombreuses années. Pour parvenir à des émissions nettes nulles, il faudra transformer les systèmes énergétiques mondiaux³. La TD continue de soutenir ses clients par le développement énergétique responsable et d'investir dans les systèmes énergétiques de l'avenir.

L'année 2030 approche à grands pas et pour nous y préparer, nous concentrons nos efforts sur plusieurs éléments de notre plan d'action sur les changements climatiques. Nous sommes en train d'élaborer une stratégie d'engagement des clients plus complète et axée sur la décarbonisation, d'élargir notre gamme de produits et de services de financement durable et de décarbonisation et de tirer parti des solutions axées sur la nature pour nous aider à relever l'ampleur du défi qui nous attend. Il reste beaucoup de travail à faire et nous prenons les mesures requises pour atteindre nos objectifs liés au climat et soutenir nos clients dans la transition vers les émissions nettes nulles.

Nicole Vadori
Vice-présidente et responsable de l'environnement

Gouvernance

En intégrant la supervision des enjeux climatiques à l'échelle de l'entreprise, nous voulons favoriser une culture axée sur la responsabilisation dans l'exécution de nos objectifs liés au climat.

Dans cette section

- 8 Introduction
- 8 Principales réalisations
- 9 Approche de la TD à l'égard de la gouvernance en matière de climat
- 10 Supervision du conseil d'administration
- 11 Surveillance de la direction
- 13 Priorités à venir

Introduction

Le cadre de gouvernance de la TD repose sur sa culture de gestion du risque bien définie. Le contexte bancaire évolue et nous devons mettre l'accent sur la gestion des risques établis et émergents, tout en restant fidèles à l'objectif de la Banque d'enrichir la vie de nos clients, de nos collectivités et de nos collègues.

Principales réalisations

- Établissement d'une équipe Rapports financiers ESG, au sein du Service de la chef comptable, afin d'améliorer nos capacités à l'interne en prévision des futurs cadres et exigences en matière de production de rapports financiers réglementaires.
- Apport de changements structurels clés à nos équipes pour mieux appuyer la gestion des risques liés au climat ainsi que les progrès réalisés à l'égard des cibles, notamment la mise sur pied de nos équipes Finance durable de l'entreprise et Décarbonisation de l'entreprise, et le regroupement des équipes Gestion du risque environnemental et social, Risque de crédit ESG et Bureau central ESG dans la même équipe de direction.
- Mise au point d'une stratégie sur les données climatiques à l'échelle de l'entreprise, en vue de répondre aux exigences en matière de surveillance et de production de rapports sur les activités commerciales et les risques, et lancement d'un projet visant à acquérir et à renforcer des capacités de gestion de données propres au climat.
- Séances de formation pour le conseil d'administration et l'équipe de la haute direction sur le climat, notamment la fixation de cibles de réduction des émissions financées, les marchés du carbone, et la capture, l'utilisation et le stockage du carbone.



Approche de la TD à l'égard de la gouvernance en matière de climat

La TD pense qu'une surveillance rigoureuse des questions liées au climat par le conseil d'administration et la haute direction est essentielle pour évaluer et gérer l'incidence possible sur nos stratégies d'affaires et notre rendement financier. Nous avons intégré les considérations relatives aux occasions et aux risques liés au climat à nos structures de gouvernance actuelles et nous mettons l'accent sur la mise en place d'une surveillance indépendante rigoureuse des risques ESG.

Cadre de gouvernance en matière de climat de la TD

Conseil d'administration

Approuver la stratégie et les objectifs d'affaires de la TD et superviser les activités de mise en œuvre, d'exécution et de surveillance du rendement, notamment les progrès réalisés quant à la stratégie et aux objectifs ESG de la Banque. Le conseil d'administration supervise les contrôles et les risques liés aux enjeux en matière de changements climatiques qui touchent la TD et ses parties prenantes, ainsi que la stratégie de la Banque pour la gestion des occasions et des risques liés au climat. Il reçoit également des rapports sur les progrès liés au plan d'action sur les changements climatiques de la TD.



Comités du conseil d'administration

Comité de gouvernance

Superviser et surveiller la conformité à nos objectifs, notre stratégie et notre rendement, ainsi que les rapports sur la responsabilité d'entreprise et les questions environnementales et sociales, notamment les changements climatiques.

Comité du risque

Examiner notre énoncé d'appétence au risque et le recommander, et servir de tribune pour la réalisation d'une analyse des tendances en matière de risque d'entreprise, ainsi que des risques actuels et émergents, y compris le risque environnemental et social.

Comité des ressources humaines (CRH)

Superviser notre stratégie liée aux effectifs, notre structure organisationnelle, ainsi que nos stratégies, plans, politiques et pratiques en matière de rémunération afin de veiller à ce qu'ils soient conformes à la réalisation durable des objectifs d'affaires de la Banque, notamment ceux liés aux enjeux ESG. Déterminer la rémunération des membres de l'équipe de la haute direction, y compris l'intégration des mesures ESG et leur incidence sur la rémunération accordée aux termes du régime de rémunération des dirigeants.

Comité d'audit

Surveiller la présentation et la divulgation de l'information financière et l'efficacité des systèmes et des processus de contrôle interne dans les secteurs de la production de rapports (liés aux finances, à l'exploitation et aux risques) et de l'exploitation.



Comités de gestion⁴

Comité de gestion du risque de l'entreprise (CGRE)

Surveiller la gestion des principales activités de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle de l'entreprise et favoriser une culture de gestion des risques intégrée et efficace, notamment les risques liés au climat.

Comité de surveillance du risque opérationnel (CSRO)

Superviser la détermination, la surveillance et le contrôle des principaux risques selon notre profil de risque opérationnel.

Comité du risque d'atteinte à la réputation de l'entreprise (CRARE)

Superviser la gestion du risque d'atteinte à la réputation dans les limites de notre appétence au risque et servir de tribune aux discussions sur les risques non traditionnels, à leur examen et leur transmission à une instance supérieure.

Forum sur les enjeux ESG de l'équipe de la haute direction

Surveiller les enjeux ESG et l'élaboration de la stratégie liée au climat.

Comité directeur et de gestion de programmes ESG

Fournir une orientation au sujet de la conception et de la configuration des éléments qui composent le modèle opérationnel cible sur le climat et prendre des décisions à cet égard; vérifier l'état d'exécution du programme ESG, notamment des flux de travail et des projets instaurés pour mettre en œuvre le plan d'action sur les changements climatiques.

Conseil exécutif sur la finance durable

Mobiliser nos efforts en matière de finance durable ainsi que les équipes à l'échelle de l'entreprise pour l'élaboration de nouveaux produits et services qui cadrent avec la stratégie ESG que la TD applique à l'échelle de l'entreprise.

Comité responsable de l'information relative aux enjeux ESG

Appuyer l'examen et l'approbation des divulgations relatives aux enjeux ESG, et jouer un rôle dans la vérification de nos divulgations relatives aux cibles d'émissions financées.



Secteurs d'activité de la TD

Groupe Développement durable et Responsabilité sociale

Diriger l'élaboration de la stratégie climatique de l'entreprise; fournir des conseils, des analyses et des communications sur les éléments du plan d'action sur les changements climatiques; promouvoir leur élaboration et leur mise en œuvre au sein de l'entreprise et diriger la production de rapports et la divulgation publique pour les cibles sectorielles.

Centre d'expertise sur les enjeux ESG

Regrouper l'expérience, l'expertise et le talent des collègues qui travaillent sur les enjeux ESG au sein de l'entreprise pour mener à bien l'élaboration et l'application de notre stratégie à l'égard des facteurs ESG axée sur six centres.

Bureau central ESG (fait partie de l'équipe Gestion des risques ESG)

Déterminer les responsabilités des parties prenantes, et coordonner leur engagement, afin de définir le modèle opérationnel cible sur le climat, et diriger les travaux en vue de repérer et de concevoir les plans de mise en œuvre connexes.

Gestion du risque environnemental et social (fait partie de l'équipe Gestion des risques ESG)

Définir, évaluer et soutenir l'efficacité de la gestion et les rapports sur les risques liés au climat.

Groupe Risque de crédit ESG (fait partie de l'équipe Gestion des risques ESG)

Coordonner l'intégration des risques liés aux facteurs ESG et au climat à nos évaluations du risque de crédit à l'égard des emprunteurs et des portefeuilles.

Supervision du conseil d'administration

Le conseil d'administration de la TD se concentre sur la création d'une croissance durable et de valeur à long terme pour nos actionnaires. Il surveille la mise en œuvre d'une culture de gestion des risques efficace et du cadre de contrôle interne à l'échelle de l'entreprise. Le conseil d'administration et la direction de la TD supervisent le risque environnemental et social, en plus d'évaluer et de gérer les éventuelles répercussions sur les stratégies d'affaires et le rendement financier de la Banque. Le conseil d'administration continue de surveiller le risque environnemental et social en tant que l'un des principaux risques émergents pour la Banque et reçoit des mises à jour périodiques quant aux progrès de la TD sur cette question. Dans le cadre de son mandat, le conseil d'administration supervise les contrôles et les risques liés aux enjeux en matière de changements climatiques qui touchent la TD et ses parties prenantes, et l'exécution d'une stratégie qui gère les occasions et les risques liés au climat. Cela comprend la supervision des efforts de la TD pour soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Le conseil d'administration et ses comités remplissent leur mandat en surveillant la gestion des risques liés au climat de la TD.

Engagement en matière de climat du conseil

Conseil d'administration et comités du conseil	Exemples d'engagement en 2022
Conseil d'administration	<ul style="list-style-type: none">• Réception de mises à jour concernant la définition des cibles pour les émissions financées du champ d'application 3 de la Banque.• Participation à des séances de formation portant sur des enjeux liés au climat coordonnées par le centre Formation, gestion des connaissances et communications du Centre d'expertise sur les enjeux ESG. Parmi les sujets abordés, notons la fixation de cibles de réduction des émissions financées, les marchés du carbone, la capture du carbone, et son utilisation et stockage.
Comité de gouvernance du conseil d'administration	<ul style="list-style-type: none">• Réception de mises à jour concernant la définition et la mise en œuvre des cibles d'émissions financées.• Suivi des occasions et des risques liés aux enjeux ESG, y compris la réception de présentations sur les réactions des parties prenantes et les changements en matière de gouvernance.• Au cours des 24 réunions tenues avec des actionnaires institutionnels en 2022, le président du conseil d'administration et le président du CRH ont abordé les questions ESG soulevées par les actionnaires.
Comité du risque	<ul style="list-style-type: none">• Réalisation d'examen réguliers du tableau de bord des risques de la TD, qui englobe le risque environnemental et social.• Réception de mises à jour sur un projet pilote d'analyse de scénarios climatiques réalisé par la Banque du Canada et le BSIF.
CRH	<ul style="list-style-type: none">• Examen de l'efficacité du lien entre les enjeux ESG et la rémunération des dirigeants fait pour les membres de la haute direction en 2021 pour l'exercice 2022.
Comité d'audit	<ul style="list-style-type: none">• Réception de mises à jour sur les normes en matière de communication de l'information liée aux questions climatiques et sur le rôle de la certification dans la présentation de rapports ESG.



Surveillance de la direction

Rôles et responsabilités

À la TD, le chef de la direction est l'ultime responsable de la mise en œuvre de la stratégie de la Banque en matière de climat, notamment du plan d'action sur les changements climatiques. Le forum sur les enjeux ESG de l'équipe de la haute direction, composé de membres de la haute direction de différents secteurs d'exploitation et fonctions de la TD, surveille les enjeux ESG et l'élaboration de la stratégie liée au climat. Les divers comités du risque de la Banque, dans ses différents secteurs d'activité et à l'échelle de l'entreprise, doivent assurer la surveillance et appuyer la direction en fournissant une plateforme qui guide, conseille et permet une analyse critique du risque environnemental et social existant et émergent.

La Banque s'affaire à intégrer les capacités de gestion des enjeux climatiques à chaque secteur d'activité et vise à renforcer le sentiment d'appartenance et de responsabilité à l'égard des occasions et risques liés au climat au sein de l'entreprise. Les secteurs d'exploitation et les secteurs fonctionnels sont responsables de déterminer, de prendre en charge et de gérer le risque environnemental et social dans leurs secteurs respectifs. Cela comprend l'ajout de l'évaluation du risque environnemental et social aux processus habituels et de gouvernance, notamment en ce qui a trait aux nouveaux clients, aux opérations et aux postes.

Cette année, nous avons mis sur pied l'équipe Finance durable de l'entreprise au sein du groupe Développement durable et Responsabilité sociale et avons nommé un vice-président associé pour diriger cette équipe. Celle-ci élabore les stratégies axées sur les secteurs à l'échelle de l'entreprise de façon à appuyer les occasions d'affaires axées sur les domaines d'intervention ESG de la TD, y compris en mettant l'accent sur la réduction des émissions financées du champ d'application 3. Nous avons également mis sur pied l'équipe Décarbonisation de l'entreprise, sous l'autorité du groupe Développement durable et Responsabilité sociale, en plus de nommer un vice-président associé pour diriger l'élaboration de la stratégie de décarbonisation de l'entreprise, la comptabilisation des émissions financées et l'établissement des cibles de ces émissions.

En 2022, les équipes Gestion du risque environnemental et social, Risque de crédit ESG et Bureau central ESG ont été regroupées sous la direction du nouveau poste de premier vice-président, Gestion des risques ESG. L'équipe Gestion du risque environnemental et social supervise la détermination des risques liés au climat, leur évaluation, leur mesure, ainsi que la surveillance et la production de rapports grâce à l'élaboration continue de cadres, de politiques, de processus internes et d'outils liés aux risques. L'équipe Risque de crédit ESG est responsable de la détermination, de la surveillance et de la gestion des risques liés au climat dans les activités de prêt de la Banque. L'équipe Bureau central ESG dirige l'élaboration du modèle opérationnel cible sur le climat, qui comprend des flux de travail attirés pour la stratégie de l'entreprise et liée aux risques, et le cadre et la détermination des risques liés au climat. Le comité directeur et de gestion de programmes ESG assure la supervision de ces initiatives, notamment le calcul des émissions financées, mettant en œuvre nos cibles d'émissions de GES et l'évaluation des risques d'entreprise. Le regroupement de ces équipes sous une même direction permet d'harmoniser nos efforts, alors que nous continuons de tirer parti de nos capacités de gestion des risques et de les intégrer à l'ensemble de nos secteurs d'activité.

Nous avons aussi mis sur pied une équipe Rapports financiers ESG au sein de la division Finances de la Banque, dont le mandat vise à produire des rapports financiers ESG conformes aux normes en évolution, y compris l'élaboration et la mise en œuvre de la gouvernance et de contrôles à l'interne. Travaillant en étroite collaboration avec les équipes Développement durable et Responsabilité sociale et Gestion des risques ESG, le groupe défend des sujets relatifs aux facteurs ESG et à la production de rapports financiers liés au climat par l'entremise de groupes de défense du secteur, comme l'Association des banquiers canadiens.

Rémunération des dirigeants

En 2021, nous avons intégré les mesures ESG au cadre de financement régissant le programme de rémunération du chef de la direction et de l'équipe de la haute direction, en vertu du Régime de rémunération des dirigeants de la TD.⁵ Conformément à ce cadre, les mesures ESG associées aux changements climatiques, à la diversité et à l'inclusion ainsi qu'à l'engagement des employés sont prises en compte dans le facteur de rendement du secteur, qui a un effet sur la rémunération des membres de la haute direction. Tel qu'il est indiqué dans notre circulaire de procuration pour 2023, les mesures climatiques prises en compte dans le cadre de la rémunération des dirigeants sont liées aux progrès réalisés relativement à notre cible de carboneutralité. Ces mesures tiennent compte des progrès réalisés à l'égard des cibles intermédiaires de réduction des émissions de GES des champs d'application 1 et 2, du degré d'avancement dans l'établissement des cibles de réduction des émissions de GES du champ d'application 3, ainsi que de l'intégration des occasions ESG dans nos stratégies d'affaires. Pour en savoir plus sur le Régime de rémunération des dirigeants de la TD, veuillez consulter notre [circulaire de procuration pour 2023](#).



Surveillance de la direction (suite)

Compétences et culture

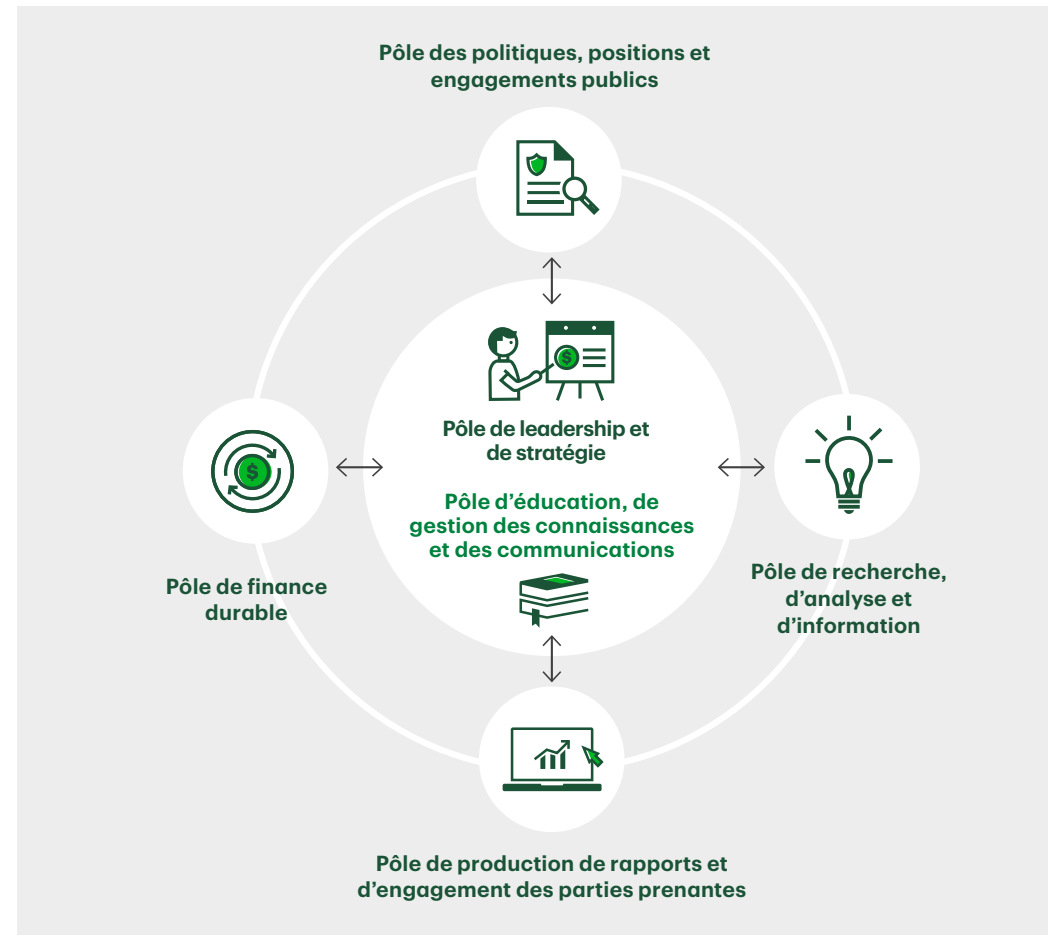
Nous continuons de renforcer notre expertise et nos compétences à l'interne afin de gérer les occasions et les risques liés au climat. L'embauche des meilleurs talents pour atteindre nos objectifs à long terme est un élément primordial. Cette année, nous avons embauché des employés qui se consacrent entièrement ou partiellement aux questions liées au climat dans de nombreux secteurs clés de l'entreprise, notamment dans les équipes Développement durable et Responsabilité sociale et Gestion des risques, mais aussi au sein de fonctions de l'entreprise telles que Finances, Service juridique et Données et Analyses. Nous avons aussi renforcé notre expertise sur les enjeux ESG dans différents secteurs d'activité, comme l'équipe Solutions ESG de VMTD, Gestion de Placements TD (GPTD) et TD Assurance (TDA), entre autres. En améliorant les connaissances et capacités sur le climat, en les intégrant à nos secteurs et en agrandissant notre équipe, nous continuons de renforcer notre capacité et nos compétences pour mieux repérer et gérer les risques et occasions liés au climat, et ce, alors que nous essayons d'atteindre notre cible de carboneutralité.

Nous tirons parti de nos compétences, ressources et talents pour aider à bâtir un futur plus durable et plus inclusif. Nous comprenons que la TD peut obtenir le plus grand effet lorsque les membres de notre personnel sont entièrement engagés et qu'ils peuvent utiliser leurs compétences et leur passion pour apporter un changement positif. Afin d'appuyer la gestion continue et l'exécution de notre plan d'action sur les changements climatiques, la TD met en œuvre une approche à l'échelle de la Banque pour offrir des possibilités de perfectionnement aux collègues. Au sein du Centre d'expertise sur les enjeux ESG de la TD, notre pôle d'éducation, de gestion des connaissances et de communications est chargé de mettre en œuvre nos programmes de formation et d'apprentissage sur les enjeux ESG. Nous mettons à jour nos trousseaux de connaissances internes afin de mieux informer nos équipes relativement aux objectifs climatiques de la TD, notamment la façon dont la Banque peut soutenir ses clients dans la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Nous avons aussi mis sur pied le Centre de ressources sur les enjeux ESG pour les collègues afin d'instaurer un outil en ligne centralisé pour que nos collègues puissent en apprendre plus sur l'histoire de la TD en ce qui concerne les enjeux, les domaines d'intervention et la stratégie ESG. En plus des ressources d'apprentissage, le site dirige aussi les collègues vers la plateforme d'apprentissage interne de la TD, TD Essor.

Nous avons aussi créé des programmes axés sur l'environnement pour nos équipes, y compris des campagnes d'engagement des collègues liées à l'environnement qui donnent aux collègues l'occasion de renouer avec la nature et de découvrir ou de partager des astuces pour adopter un mode de vie plus durable. Notre programme Journées des arbres TD à l'échelle de l'entreprise, un programme phare annuel, permet aux collègues de participer bénévolement à la plantation d'arbres pour prendre des mesures concrètes dans leurs collectivités.

En plus de promouvoir la sensibilisation et la formation en matière d'enjeux climatiques, la TD a accordé une grande importance à la croissance de nos capacités en la matière par l'intermédiaire de notre pipeline de talents ESG. Pour former notre pipeline de talents et renforcer nos capacités à l'interne, le groupe Développement durable et Responsabilité sociale, en partenariat avec Gestion du risque d'entreprise, a créé un nouveau programme des associés ESG de deux ans dans le but d'attirer et de fidéliser

des professionnels diplômés afin de soutenir les efforts liés aux enjeux ESG à l'échelle de la TD. Le programme est conçu de manière à ce que les participants puissent acquérir de vastes expériences et connaissances relatives aux enjeux ESG, en plus d'une vision globale du développement et de la mise en œuvre de la stratégie.



Centre d'expertise sur les enjeux ESG de la TD

En 2021, nous avons établi le Centre d'expertise sur les enjeux ESG de la TD afin de regrouper l'expérience, les connaissances et le talent des collègues qui travaillent sur des initiatives ESG à l'échelle de l'entreprise pour coordonner et simplifier les efforts, et d'assurer un leadership éclairé en vue de soutenir les prises de décision. Pour en savoir plus sur le Centre d'expertise, veuillez consulter notre [Rapport ESG 2022](#).

Surveillance de la direction (suite)

Étude de cas : Surveillance de nos cibles d'émissions financées

Nous avons officialisé une structure de gouvernance afin d'assurer la surveillance et la responsabilisation dans le cadre de l'établissement des cibles d'émissions financées. Cette structure de gouvernance interfonctionnelle comprend des représentants de différents secteurs d'activité (p. ex. Valeurs Mobilières TD, Services bancaires aux entreprises au Canada, Services bancaires commerciaux aux États-Unis) et fonctions de l'entreprise (p. ex. Gestion des risques et Finances) à l'échelle de la Banque. Elle est composée d'un groupe de travail, d'un comité directeur et du comité responsable de l'information relative aux enjeux ESG. Le groupe de travail fournit au comité directeur des recommandations relatives aux cibles et aux décisions de conception, et communique avec des experts à l'interne et à l'externe, provenant de secteurs pertinents, pour orienter la prise de décisions. Le comité directeur examine les cibles déterminées et vérifie si elles sont réalistes, et conseille le groupe de travail tout en tenant le forum sur les enjeux ESG de l'équipe de la haute direction au courant des progrès réalisés. Le comité responsable de l'information relative aux enjeux ESG a été établi en 2019 pour appuyer l'examen et l'approbation des divulgations relatives aux enjeux ESG, et joue un rôle dans la vérification de nos divulgations relatives aux cibles d'émissions financées. Le comité responsable de l'information relative aux enjeux ESG est présidé par un membre de l'équipe de la haute direction (comme le premier vice-président à la direction et chef des ressources humaines), et il est composé de cadres supérieurs de l'ensemble des principaux secteurs d'exploitation et fonctions de l'entreprise.

Des mises à jour trimestrielles sur l'établissement des cibles ont été communiquées au Comité de gouvernance du conseil d'administration. De plus, le conseil d'administration et le chef de la direction ont reçu régulièrement des mises à jour sur notre approche à l'égard de l'établissement des cibles d'émissions financées. Pour en savoir plus sur l'engagement du conseil d'administration et du comité en matière de facteurs ESG, y compris ceux liés au climat, consultez notre [Rapport ESG 2022](#).



Priorités à venir

Dans notre parcours, il est important d'établir des processus de gouvernance à l'échelle de notre entreprise. Nous sommes toutefois conscients que les processus doivent constamment être améliorés afin de répondre aux besoins en évolution du contexte réglementaire et de favoriser une responsabilisation continue aux fins de supervision et de mise en œuvre de notre plan d'action sur les changements climatiques.

Le modèle opérationnel cible sur le climat se concentre sur l'élaboration du modèle, les principaux produits livrables de la feuille de route et le plan de mise en œuvre justificatif, conformément à la stratégie liée au climat de la Banque. Lors de la prochaine phase de mise en œuvre, nous mettrons l'accent sur l'amélioration des compétences en matière de climat et des contrôles internes et le soutien d'une infrastructure de service de données, alors que nous continuons à tenir compte des considérations liées au climat dans l'ensemble de notre entreprise et de nos secteurs d'activité, tout en assurant une supervision adéquate continue.

Stratégie

Tandis que le monde se tourne vers un avenir à faibles émissions de carbone, nous nous efforçons d'aider nos clients, nos collègues et nos collectivités à accueillir ce changement et à relever les défis qui ponctuent le parcours vers des émissions nettes nulles.

Dans cette section

- 15 Introduction
- 15 Principales réalisations
- 16 Objectifs et priorités du plan d'action sur les changements climatiques de la TD
- 17 Feuille de route du plan d'action sur les changements climatiques
- 18 Notre stratégie de mise en œuvre
- 21 Notre stratégie d'engagement
- 26 Nos autres domaines d'intervention stratégique
- 27 Priorités à venir

Introduction

En 2020, nous avons dévoilé notre plan d'action sur les changements climatiques qui comprend notre objectif d'émissions de GES nettes nulles pour nos activités d'exploitation et de financement d'ici 2050 et qui définit nos objectifs climatiques à long terme à l'échelle de la TD. En nous appuyant sur nos premières cibles d'émissions financées établies pour les secteurs de l'énergie et de la production d'électricité en mars 2022, nous annonçons cette année de nouvelles cibles d'émissions pour les secteurs de la fabrication automobile et de l'aviation. Tout comme nos deux premières cibles, ces nouvelles cibles visent également les activités de prêts aux grandes entreprises et des marchés des capitaux. Elles représentent une étape importante dans notre parcours vers des émissions nettes nulles, mais il reste encore beaucoup à faire. Au fur et à mesure que nos cibles se concrétisent, nous continuons de développer nos processus internes afin d'intégrer nos objectifs à nos produits et services.



Principales réalisations

- Progression de nos travaux sur les émissions financées à l'exercice 2023 en établissant deux nouvelles cibles intermédiaires pour les émissions financées à atteindre d'ici 2030 pour les secteurs de la fabrication automobile et de l'aviation, et élargissement de nos calculs d'empreinte d'émissions financées pour couvrir 89% de nos prêts dans les secteurs à fortes émissions de carbone.
- Établissement d'une cible en matière de finance durable et de décarbonisation de 500 milliards de dollars d'ici 2030 pour soutenir les activités environnementales, de décarbonisation et sociales en particulier, au moyen de prêts, de financement, de services de prise ferme, de services-conseils et d'assurance, ainsi que par les propres investissements de la Banque.
- Lancement de l'unité Services-conseils en carbone au sein de VMTD, qui propose des solutions novatrices et sobres en carbone en s'appuyant sur l'expertise de VMTD en ce qui a trait aux marchés de capitaux ainsi que sur ses solides relations client.
- Formulation d'avis et de commentaires relatifs à plusieurs normes de divulgation et de gestion des risques liés au climat émergents proposés par des organismes de normalisation et de réglementation.
- Poursuite de la préconisation d'une finance durable à l'échelle de l'entreprise en bonifiant la gamme des produits et services liés au climat offerts aux clients afin de soutenir leurs parcours de décarbonisation.
- Lancement par GPTD d'un nouveau fonds lié aux enjeux climatiques en 2022 : le Fonds en gestion commune indiciel faible émission de carbone d'actions mondiales investisseur non imposable Émeraude TD.
- Annonce par VMTD d'un investissement de 10 millions de dollars dans le projet de séquestration de carbone Terres boréales, dirigé par CNC, qui vise à préserver près de 1 500 kilomètres carrés de forêt boréale dans le nord de l'Ontario. Cet investissement témoigne de l'engagement de la TD à soutenir la croissance et le développement des marchés volontaires du carbone en offrant des solutions de financement novatrices.

Objectifs et priorités du plan d'action sur les changements climatiques de la TD

Le plan d'action sur les changements climatiques de la TD est à la base de notre stratégie liée au climat. Il décrit les mesures que prend la Banque pour lutter contre les changements climatiques, y compris comment nous nous y prenons pour atteindre notre cible de zéro émission nette pour nos activités d'exploitation et de financement d'ici 2050. Depuis l'annonce de cette cible en 2020, nous avons communiqué des renseignements supplémentaires en ce qui concerne les mesures que nous prenons pour nous aider à atteindre nos cibles. Nous priorisons les secteurs à émissions élevées selon leur contribution aux émissions mondiales de GES, leur importance dans notre portefeuille et la disponibilité de scénarios de décarbonisation et de données de qualité supérieure. Bon nombre de nos clients ont amorcé leur parcours et mettent en œuvre leurs propres stratégies en matière de changements climatiques et plans de réduction des émissions de GES. Nous visons à soutenir nos clients, notamment ceux des secteurs à émissions élevées, pour faciliter leur transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Depuis le lancement de la feuille de route du plan d'action sur les changements climatiques en 2021, nous avons fait des progrès quant à nos cibles d'émissions de GES actuelles et avons établi de nouvelles cibles d'émissions financées pour les secteurs prioritaires. En tant qu'institution financière mondiale, la Banque est exposée à différents risques et occasions liés aux enjeux environnementaux et sociaux, et elle s'efforce d'intégrer les risques liés au climat à ses processus d'évaluation des risques, notamment par l'incorporation de données tirées de sa carte thermique des risques liés au climat dans les exercices d'analyse des scénarios. Par ailleurs, nous améliorons notre offre de produits afin de saisir les occasions liées au climat, notamment par l'entremise de notre nouvelle unité Services-conseils en carbone au sein de VMTD. Grâce au travail réalisé jusqu'à maintenant, nous avons acquis une meilleure compréhension des mesures requises pour atteindre nos objectifs et perfectionné notre approche en conséquence. Ainsi, nous avons mis à jour les cinq piliers de notre feuille de route du plan d'action sur les changements climatiques afin de mieux tenir compte de notre approche actuelle.

Notre plan d'action sur les changements climatiques continuera à évoluer d'une année à l'autre en fonction des pratiques gagnantes du secteur. Par exemple, nous avons commencé à intégrer les recommandations du secteur relativement aux plans de transition. De plus, des éléments du cadre sur les plans de transition pour les institutions financières, élaboré par la GFANZ, ont été intégrés dans ce rapport et nous avons organisé l'information à divulguer en fonction de ce cadre. Certains sujets décrits dans le cadre de la GFANZ sont également abordés dans les sections **Gouvernance** et **Mesures et cibles** du présent rapport.

Nous comprenons que la transition vers une économie à faibles émissions de carbone présentera des défis uniques pour nos clients. Notre objectif est de les appuyer afin de surmonter ces défis sur le parcours vers des émissions nettes nulles. Pour en savoir plus sur nos occasions liées au climat, consultez la section **Produits et services**. Notre approche à l'égard de la détermination, de l'évaluation et de la gestion des risques liés au climat, conformément au cadre de gestion du risque environnemental et social de la Banque, est présentée plus en profondeur à la section **Gestion des risques**.

Nos enjeux climatiques

La TD concentre ses efforts sur la gestion de l'incertitude et de la complexité inhérentes à une transition économique mondiale. Voici certains des enjeux climatiques que nous avons définis et qui guident notre approche.

Intervenir face au rythme et à l'ampleur des changements climatiques

En 2022, nous nous sommes concentrés sur l'intégration et l'amélioration des connaissances et capacités sur le climat au sein de l'entreprise en élargissant nos équipes, en renforçant notre expertise interne et en apportant des changements structurels pour mieux prendre en charge les risques et les occasions liés au climat.

Nous nous attendons à ce que nos clients de secteurs à fortes émissions de carbone doivent continuer à surmonter des obstacles causés par les changements réglementaires et sur le marché alors que la société fait sa transition vers un avenir à faibles émissions de carbone. Nous estimons que nous sommes bien placés pour offrir à nos clients des produits et services qui les aideront à atteindre leurs objectifs liés au climat. En même temps, nous sommes prêts à collaborer avec les organismes de réglementation et d'autres parties prenantes du secteur pour relever les défis de cette transition.

Adapter notre approche aux collectivités au sein desquelles nous exerçons nos activités

Les économies du Canada et des États-Unis comprennent une représentation élevée de secteurs critiques qui contribuent grandement aux émissions de GES et qui sont très exposés aux risques liés au climat. Le soutien apporté à nos clients de ces secteurs dans leurs efforts pour réduire leurs émissions tandis qu'ils tentent de demeurer concurrentiels sur le marché mondial représente un enjeu central pour la TD et ces deux économies.

Nous croyons à la nécessité d'une transition juste et ordonnée, qui soutient les collectivités, les entreprises et les travailleurs touchés par la transition vers une économie à faibles émissions de carbone afin qu'elle profite au plus grand nombre. Tandis que nous travaillons à réduire nos émissions de GES et aidons nos clients relativement à leurs plans de transition, nous devons être conscients des répercussions directes et potentielles de nos gestes.

Se mettre au diapason des exigences réglementaires et des normes de déclaration en évolution

La réglementation des questions climatiques continue d'évoluer et varie beaucoup d'un territoire à l'autre. Les attentes des organismes de réglementation et de normalisation internationaux continuent de croître en ce qui concerne la gestion et la divulgation des risques liés au climat par la TD. Il nous importe d'assurer la conformité aux réglementations et normes actuelles et futures. Nous prenons activement part à une variété de groupes au sein du secteur dans le but d'exposer nos idées relativement aux futures exigences et normes liées au climat.

Ces avancées ont été réalisées en parallèle à une augmentation de l'attention portée sur les approches des entreprises en matière de changements climatiques de la part des organismes de réglementation, des clients, des actionnaires et d'autres parties prenantes. Cela comprend, entre autres, l'observation critique de la pertinence et de l'ambition des cibles de réduction des GES et des méthodologies utilisées, ainsi que la robustesse des déclarations liées aux questions climatiques. Nous souhaitons concevoir notre approche d'une façon pertinente pour notre entreprise, réfléchie dans sa planification et transparente dans son exécution.

Consultez la section **Engagement auprès des organismes de réglementation et de normalisation** pour en savoir plus.



Feuille de route du plan d'action sur les changements climatiques



Empreinte carbone de la TD

Où en sommes-nous aujourd'hui?

Objectifs

Tirer parti des normes établies pour rendre compte de nos émissions de GES, y compris le GHG Protocol pour nos émissions opérationnelles (champs d'application 1 et 2) et le Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) pour nos émissions financées du champ d'application 3.⁶

Progrès à ce jour

- Nous déterminons et déclarons nos **émissions de GES des champs d'application 1 et 2**, en plus d'obtenir des certifications appropriées.
- Nous avons élargi notre estimation de l'empreinte des émissions financées du champ d'application 3 afin d'inclure **quatre catégories d'actifs et sept secteurs à fortes émissions de carbone**.

Parcours externes

Comment le monde parviendra-t-il à la carboneutralité?

Objectifs

Tirer parti de recherches externes pour évaluer les divers parcours menant à la carboneutralité qui sont fondés sur la science et qui visent un réchauffement maximal de 1,5 °C, puis utiliser ces parcours pour orienter l'établissement de cibles et les activités du plan d'action sur les changements climatiques de la TD.

Progrès à ce jour

- Notre plan d'action sur les changements climatiques s'appuie sur des données scientifiques. Nous avons analysé de multiples scénarios et consulté des experts du secteur afin de mieux comprendre la voie à suivre pour réduire les émissions dans tous les champs d'application.
- Nos cibles d'émissions financées s'inscrivent dans le scénario des émissions nettes nulles de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) d'ici 2050 et elles s'appuient sur ses trajectoires de décarbonisation sectorielles. En nous basant sur ce scénario, nous pouvons prioriser des secteurs et élaborer des stratégies pour nous aider à atteindre notre objectif de carboneutralité.

Niveaux de référence et objectifs de la TD

Quels sont nos objectifs?

Objectifs

Déterminer les niveaux de référence des émissions de GES pour les émissions opérationnelles des champs d'application 1 et 2, et les émissions financées du champ d'application 3, et fixer des cibles intermédiaires en utilisant une approche scientifique.

Progrès à ce jour

- Nous avons fixé une cible intermédiaire pour 2025 pour nos **émissions des champs d'application 1 et 2**.
- Nous avons fixé des cibles intermédiaires pour les émissions financées du champ d'application 3 à atteindre d'ici 2030 pour quatre secteurs à fortes émissions : **énergie, production d'électricité, fabrication automobile et aviation**.

Mesures de la TD

Comment la TD parviendra-t-elle à la carboneutralité?

Objectifs

Renforcer les capacités et les processus à l'interne à l'échelle de notre entreprise afin de soutenir les réductions des GES nécessaires pour progresser vers notre objectif de carboneutralité.

Ce plan constituera notre stratégie pour l'atteinte de nos objectifs et la transition de nos activités. Tous les secteurs d'exploitation sont chargés d'établir leur stratégie de transition et les mesures à prendre.

Progrès à ce jour

- Nous avons lancé un **cadre d'évaluation et d'engagement des clients** par secteur. Notre plan est axé sur le soutien de nos clients dans leur transition et l'atteinte de leurs cibles de réduction des émissions, y compris notre travail continu pour concevoir les produits et services qui les aideront dans cette démarche.
- Cette année, nous avons établi une **cible en matière de finance durable et de décarbonisation** visant principalement le soutien d'activités environnementales, de décarbonisation et sociales.

Rapports

Comment présentons-nous les progrès que nous avons réalisés?

Objectifs

Publier des déclarations annuelles faisant le point sur notre empreinte carbone, les mesures prises et les progrès réalisés par rapport à nos cibles.

Progrès à ce jour

- Dans ce rapport, nous présentons les éléments clés et les mises à jour de notre plan, ainsi que la manière dont nous renforçons nos capacités internes et améliorons nos ressources pour atteindre notre objectif de carboneutralité.
- Nous avons l'intention de continuer à dévoiler les progrès par rapport à nos cibles intermédiaires, ainsi que les modifications apportées à notre approche à mesure que nos priorités, orientations, méthodes et scénarios de décarbonisation continuent d'évoluer.

Notre stratégie de mise en œuvre

Dans cette section, nous décrivons les mesures que nous prenons pour atteindre nos cibles d'émissions financées et appuyer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. La stratégie de mise en œuvre décrit comment les activités, les produits et services et les politiques de l'entreprise cadrent avec les objectifs d'émissions de GES nettes nulles du plan d'action sur les changements climatiques et se traduisent par les résultats souhaités pour l'entreprise.

Planification et activités commerciales

Notre modèle opérationnel cible sur le climat indique la manière dont la Banque concevra et établira de nouvelles fonctions, les compétences, la gouvernance et l'infrastructure connexe pour soutenir la mise en œuvre du plan d'action sur les changements climatiques de la TD. Voici les principales réalisations de 2022.

- **Mesure et établissement de cibles pour les émissions financées** : élaboration de données de référence et de cibles en matière d'émissions financées pour les clients des secteurs de l'énergie, de la production d'électricité, de la fabrication automobile et de l'aviation.
- **Détermination et stratégie de gestion du risque** : développement d'une politique de gestion du risque environnemental et social à l'échelle de l'entreprise et lancement de notre tableau de bord sur le risque de crédit lié au climat. Consultez la section **Lancement du tableau de bord sur le risque de crédit lié au climat de la TD** dans le présent rapport pour en savoir plus sur la façon dont le tableau de bord améliore l'évaluation des risques liés au climat au sein de nos portefeuilles de crédit.
- **Stratégie des secteurs d'activité et mise en œuvre en première ligne** : poursuite des efforts pour intégrer les cibles et les questions climatiques à notre stratégie d'affaires, y compris les processus de gouvernance, les outils d'analyse pour soutenir les décisions d'affaires et l'engagement des clients, ainsi que les processus d'opérations et d'examen pour les clients de prêts aux grandes entreprises dans des secteurs plus sensibles aux enjeux climatiques.
- **Données et technologies d'entreprise liées au climat** : mise au point d'une stratégie sur les données relatives au climat à l'échelle de l'entreprise en vue de répondre aux exigences des émissions financées, de la gestion des risques et des cas d'utilisation liés à l'information financière; lancement d'un projet d'infrastructure majeur visant l'acquisition, la collecte et le stockage centralisés de données relatives au climat au moyen de technologies de données infonuagiques.



Notre stratégie de mise en œuvre (suite)

Produits et services

Nous voulons offrir à nos clients des produits et services qui peuvent les aider à mettre en œuvre leurs plans de transition climatique, à atténuer les risques liés au climat et à profiter des avantages des technologies à faibles émissions de carbone. Tirer parti des occasions liées au climat constitue un effort à l'échelle de l'entreprise, comme en témoigne la gamme croissante de produits liés au climat offerts aux clients dans l'ensemble de la Banque. Notre conseil exécutif sur la finance durable favorise les efforts en matière de finance durable dans toute l'entreprise afin d'harmoniser les occasions avec la stratégie pour les enjeux ESG et le plan d'action sur les changements climatiques. Nous avons bonifié ces efforts en créant l'équipe Finance durable de l'entreprise au sein de la TD, dont le mandat est de cerner les débouchés de produit sur les marchés et d'appuyer les efforts connexes.



Légende

- Réduit les émissions de GES financées de la TD
- Soutient la résilience du client face aux risques liés au climat
- Donne des conseils sur la transition vers la carboneutralité

Secteur d'activité	Produits et services ⁷	Notre incidence ⁸
Services bancaires de détail	<ul style="list-style-type: none"> Financement pour véhicules hybrides et électriques par l'entremise du Programme de financement pour véhicules écolos de la TD. En 2022, nous avons financé plus de 23 000 opérations visant des véhicules hybrides et électriques, pour un montant de près de 266 millions de dollars et de 961 millions de dollars américains au Canada et aux États-Unis, respectivement. 	●
Services bancaires aux entreprises	<ul style="list-style-type: none"> Le Programme de prêts environnemental aide des clients des Services bancaires aux entreprises à réduire leur empreinte carbone. Les initiatives admissibles visent une multitude de catégories, notamment les projets de rénovations énergétiques, les énergies renouvelables, la prévention et le contrôle de la pollution, la prévention et la réduction des déchets, le recyclage, ainsi que le transport propre. 	●
Valeurs Mobilières TD (VMTD)	<ul style="list-style-type: none"> Services-conseils de structuration du cadre et de souscription pour des produits financiers verts, sociaux et liés au développement durable. Prise ferme de plus de 19 milliards de dollars en obligations et prêts verts, sociaux, durables et liés au développement durable en 2022 par VMTD. 	●
	<ul style="list-style-type: none"> Services-conseils sur les pratiques gagnantes et les normes du marché pour l'intégration des facteurs ESG dans les rapports et la stratégie d'entreprise. 	●
	<ul style="list-style-type: none"> Services de diligence raisonnable liés aux facteurs ESG pour les opérations de fusion et acquisition ainsi que de capital-investissement. 	●
	<ul style="list-style-type: none"> Positionnement au chapitre des facteurs ESG pour les opérations sur les marchés de titres de capitaux propres et services-conseils liés aux facteurs ESG avant le premier appel public à l'épargne (PAPE). Lancement de l'unité Services-conseils en carbone en 2022. 	●
TD Assurance (TDA)	<ul style="list-style-type: none"> Le produit Protection étendue des dommages causés par l'eau couvre les dégâts d'eau soudains et accidentels causés par les refoulements d'égoûts et les pompes de puisard défectueuses, et par la pénétration sous le niveau du sol d'eaux souterraines et de surface, ainsi que la crue des eaux. En cas de sinistre assuré, l'indemnité comprend le paiement (jusqu'à 1 000 \$) pour l'installation d'un clapet antiretour ou d'une pompe de puisard avec système d'alimentation de secours pour prévenir d'autres sinistres. 	●
	<ul style="list-style-type: none"> Rabais sur les primes d'assurance pour véhicules hybrides ou électriques. En 2022, les conducteurs de voitures électriques et hybrides ont profité du rabais Vert sur leur prime d'assurance. Les véhicules électriques et hybrides représentent 4,4% des primes du portefeuille d'assurance auto de TDA. 	●
	<ul style="list-style-type: none"> Protection pour les panneaux solaires comprise dans l'offre générale de produits d'assurance pour propriétaires. 	●
	<ul style="list-style-type: none"> Unités mobiles de dépannage offrant de l'aide dans les régions touchées par des événements catastrophiques liés à des phénomènes météorologiques violents. 	●
	<ul style="list-style-type: none"> Rabais sur les produits d'assurance liés à la résilience pour les clients de l'Alberta qui optent pour un matériau de couverture de longue durée à la suite d'une réclamation, dans le but de réduire les futurs dommages attribuables à des phénomènes météorologiques violents, comme des tempêtes de grêle. 	●
	<ul style="list-style-type: none"> Avenant Reconstruction éco-efficace de la protection habitation bonifiée, qui aide à assumer les coûts initiaux supplémentaires pour l'achat de matériaux écologiques à la suite d'une réclamation. Alertes de phénomènes météorologiques violents transmises aux clients par l'entremise de l'appli TDA. 	●
Gestion de Placements TD (GPTD)	<ul style="list-style-type: none"> Solutions axées sur la durabilité intégrées aux placements en actions et en titres à revenu fixe, ainsi que dans des mandats actifs et passifs. Lancement d'un nouveau fonds lié aux enjeux climatiques en 2022 : le FGC indiciel faible émission de carbone d'actions mondiales investisseur non imposable Émeraude TD. 	●

Notre stratégie de mise en œuvre (suite)

Cible en matière de finance durable et de décarbonisation

En 2017, la TD a été la première banque canadienne à annoncer un objectif financier pour soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, établissant une cible de 100 milliards de dollars d'ici 2030 sous forme de prêts, de financement, de services de gestion d'actifs et de programmes d'entreprise internes. En 2022, la Banque a atteint sa cible de 100 milliards de dollars visant à soutenir l'économie à faibles émissions de carbone, ce qui témoigne de nos efforts favorisant la gestion des occasions liées au climat au sein de nos activités.

Cette année, nous sommes fiers d'annoncer notre nouvelle cible en matière de finance durable et de décarbonisation de 500 milliards de dollars d'ici 2030, qui a été élargie pour inclure les activités commerciales admissibles dans les catégories décarbonisation et sociale dans le cadre de la stratégie ESG de la Banque. Pour en savoir plus sur la cible et les activités admissibles, consultez la méthodologie de la [TD en matière de finance durable et de décarbonisation](#).

Politiques et positions

La TD soutient une transition juste et ordonnée vers une économie à faibles émissions de carbone qui tient également compte de la force et de la résilience des économies canadienne et américaine. Cela constitue une facette clé de l'exécution de notre plan d'action sur les changements climatiques et nous croyons que la TD a un important rôle à jouer dans le soutien de marchés financiers efficaces et durables. Nous sommes conscients que la production d'énergie à partir de combustibles fossiles continuera de faire partie du portefeuille énergétique, comme le reconnaît l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Nous appuyons un développement énergétique responsable, étayé par des politiques et des réglementations des gouvernements qui aident nos clients qui font la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. En soutenant nos clients industriels qui ont amorcé leur propre parcours de transition, nous jugeons que nous pouvons atteindre nos objectifs climatiques tout en gérant les effets économiques et sociaux négatifs possibles qui peuvent survenir si l'approvisionnement énergétique ne suit pas le rythme de la demande.

Pour aider à gérer les risques liés au climat et pour appuyer notre plan d'action sur les changements climatiques et nos cibles d'émissions financées, la TD a défini des positions sur le financement d'activités qui sont réputées pour les risques environnementaux considérables qu'ils représentent. Pour en savoir plus, consultez le [processus de gestion du risque environnemental et social](#).



Notre stratégie d'engagement

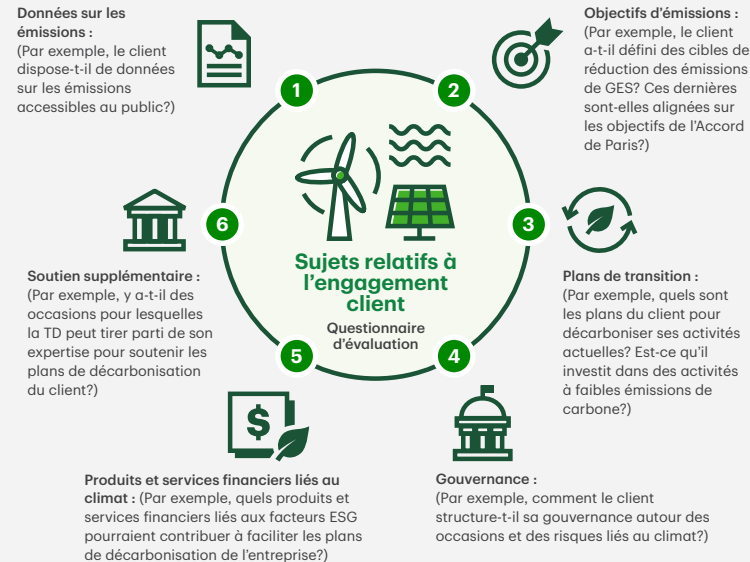
L'engagement est une composante importante de notre approche de réduction de nos émissions financées et d'appui à la transition vers la carboneutralité. Notre stratégie d'engagement comprend la collaboration avec nos clients, le secteur, le secteur public et les organismes de réglementation pour promouvoir la décarbonisation, ainsi que les normes et les politiques qui faciliteront la transition.

Engagement auprès des clients

Nous croyons que notre gamme de produits et services liés au climat, de concert avec nos renseignements organisationnels et notre expertise, peut appuyer nos clients dans leurs parcours de décarbonisation. Nous avons donc conçu des cadres d'évaluation et d'engagement des clients de certains secteurs. Grâce à ces cadres, nous souhaitons avoir des conversations pertinentes avec nos clients pour savoir où ils en sont dans leur parcours et comment nous pouvons les aider à mettre en œuvre leurs objectifs et plans de décarbonisation. **Notre objectif initial est de nous engager auprès des clients responsables d'au moins 50% des émissions que nous finançons dans les secteurs de l'énergie et de la production d'électricité et d'ici à la fin de 2023⁹.** Ces clients sont à des stades différents de leur parcours, et nous n'aurons pas toutes les réponses dont ils ont besoin alors qu'ils poursuivent leurs objectifs et plans de décarbonisation. Néanmoins, nous pensons pouvoir aider ces clients à mieux comprendre le rôle des cibles de décarbonisation et la façon dont nos produits et services financiers peuvent les aider dans leur parcours. Ce faisant, nous espérons que notre approche d'engagement des clients nous aidera à progresser vers nos propres objectifs relatifs aux émissions financées.

Nous prévoyons aborder un certain nombre de sujets avec nos clients dans le cadre de notre évaluation quantitative et qualitative de leur profil d'émissions et de leurs plans de décarbonisation. Par exemple, nous examinerons si nos clients disposent de données sur les émissions accessibles au public et s'ils ont fixé des cibles de réduction des émissions. Conscients que ces renseignements ne disent peut-être pas tout, nous nous efforçons d'aborder avec nos clients diverses questions qualitatives, adaptées à chacun de nos secteurs cibles.

Sujets relatifs à l'engagement pour les secteurs de l'électricité et de l'énergie



Grâce à notre évaluation quantitative et qualitative des clients, nous cherchons à mieux comprendre les profils d'émissions de ces clients aujourd'hui, ainsi que la façon dont ces profils pourraient changer d'ici 2030 si les clients mettent en œuvre leurs plans de transition et atteignent leurs objectifs d'émissions. Chaque client est classé dans l'une des trois catégories suivantes, ce qui permet de guider notre approche d'engagement :

Cadre d'évaluation des clients

- ▶ **Stade précoce :**
Soutenir le client dans le développement de pratiques fondamentales pour son parcours de décarbonisation
- ▶▶ **Stade avancé :**
Proposer au client des solutions commerciales et de financement ciblées pour appuyer ses plans de décarbonisation
- ▶▶▶ **Stade de leader :**
Surveiller les progrès et soutenir le client dans l'avancement de ses plans de décarbonisation

Nous utilisons cette catégorisation pour alimenter les discussions sur les occasions et les risques liés au climat, ainsi que pour évaluer la façon dont nous pouvons offrir notre expertise, nos produits et nos services pour faciliter les progrès de nos clients vers l'établissement de cibles de décarbonisation et leur atteinte. Par exemple, dans le cas d'un client qui n'a pas encore publié de cible d'émissions, nous pouvons travailler ensemble pour recenser et résoudre les obstacles. Pour les clients qui sont plus avancés dans leur parcours, nous pouvons discuter des possibilités d'intégrer des indicateurs de rendement clés (IRC) liés au climat dans les instruments financiers afin de les aider davantage à atteindre leurs cibles de décarbonisation. L'un des principes clés de notre stratégie est une approche axée sur l'engagement des clients pour les aider dans leur transition vers une économie à faibles émissions de carbone. À mesure que nous réalisons nos objectifs, ce principe stratégique clé sera notre priorité et notre préférence.

Même si nous avons déjà des conversations avec des clients sur leurs plans de décarbonisation, nous prévoyons déployer notre nouveau cadre d'engagement et l'utiliser pour les futures conversations en 2023. En fonction des commentaires que nous recevrons, nous reverrons nos cadres et nous pourrions modifier ou compléter le cadre et nos buts et objectifs d'engagement pour les années à venir. Nous pouvons également envisager d'ajouter d'autres secteurs au fil du temps.

Notre stratégie d'engagement (suite)



Étude de cas : VMTD – Aider nos clients à atteindre leurs objectifs de durabilité¹⁰

L'appui de nos clients dans leurs parcours vers la durabilité est au cœur de l'approche de la Banque visant l'atteinte de nos cibles d'émissions financées. Par l'entremise de notre groupe Solution ESG (anciennement le groupe Finance durable et Transitions d'entreprises), VMTD offre une gamme de produits et services qui soutiennent les initiatives ESG de nos clients et qui les aident dans leur transition vers une économie à faibles émissions de carbone.









• VMTD appuie les objectifs de durabilité et de décarbonisation d'Occidental (Oxy) au moyen de prêts généraux et d'instruments financiers spécialisés. Oxy a défini des cibles d'émissions de GES nettes nulles dans le cadre de ses opérations (champs d'application 1 et 2) d'ici 2040 et l'objectif de carboneutralité pour toutes les émissions de GES (champs d'application 1 à 3) d'ici 2050. Oxy a été la première entreprise pétrogazière des États-Unis à adopter l'initiative de la Banque mondiale visant l'élimination du torchage de routine d'ici 2030. Elle a réussi à atteindre cet objectif dans ses activités aux États-Unis en 2022. Par l'entremise de sa filiale, Oxy Low Carbon Ventures, Oxy développe des solutions de gestion du carbone, comme la capture de carbone, l'utilisation et le stockage, ainsi que la capacité de capturer et de séquestrer des millions de tonnes métriques de CO₂ (dioxyde de carbone) par an pour l'aider, ainsi que d'autres, à atteindre leurs objectifs d'émissions nettes nulles. Oxy construit actuellement sa première installation de capture directe dans l'air dans le bassin permien au Texas, qui constituera la plus grande de ce genre au monde. Oxy a également acquis des droits dans plus de 1 000 kilomètres carrés d'espaces poreux le long de la côte américaine du golfe du Mexique qui peut prendre en charge jusqu'à cinq de centres séquestration avec une capacité de stockage maximale de 6 milliards de tonnes métriques de CO₂. En 2021, VMTD a appuyé Oxy dans la conclusion d'un prêt lié au développement durable. Ce prêt de 4 milliards de dollars américains était le premier du genre pour une entreprise pétrogazière en amont des États-Unis qui était associé à des réductions absolues d'émissions de GES des champs d'application 1 et 2 comme IRC. L'équipe Solutions ESG a agi comme agent de structuration de la qualité durable associé, en plus d'appuyer Oxy pour la sélection d'IRC et l'analyse d'objectifs, la documentation de la convention de crédit et les documents de prêteurs.








- En 2021, VMTD a collaboré avec Bruce Power pour mettre au point le tout premier cadre de financement vert pour soutenir la production d'énergie nucléaire. La TD a joué le rôle d'agent de structuration des obligations vertes et de teneur de livres associé pour le cadre et l'opération connexe, soutenant la conception du cadre, le processus de seconde opinion et l'engagement des investisseurs. L'offre de 500 millions de dollars de Bruce Power, dont le prix a été établi en novembre 2021, a constitué la première obligation verte liée à l'énergie nucléaire au monde. En tant que source d'énergie à faibles émissions de carbone, on s'attend que le nucléaire jouera un rôle essentiel dans la transition vers la carboneutralité, mis en évidence par le scénario d'émissions nettes nulles d'ici 2050 de l'Agence internationale de l'énergie, qui prévoit que l'énergie nucléaire connaîtra une croissance entre 2020 et 2050 pour conserver une part de marché mondial de 8%.¹¹
- VMTD a conseillé des clients qui ont amorcé leur propre démarche pour réduire leurs émissions de GES au sein de leurs portefeuilles et atteindre leurs objectifs climatiques. Par exemple, en novembre 2021, VMTD a conseillé le Régime de retraite de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario relativement à l'acquisition de 50% des droits d'un portefeuille d'actifs d'énergie renouvelable appartenant à NextEra Energy.
- Dans le cadre de la stratégie de placement principale de VMTD, la Banque a agi comme investisseur principal dans Idealist Capital, qui vise à offrir aux entreprises du capital de croissance pour accélérer la commercialisation de solutions éprouvées pour lutter contre les changements climatiques.

Notre stratégie d'engagement (suite)

Engagement auprès du secteur, du secteur public et des organismes de réglementation

La TD participe à plusieurs groupes sectoriels et a adopté de nombreux cadres et normes reconnus à l'échelle mondiale pour mettre en œuvre notre plan d'action sur les changements climatiques. Voici quelques exemples de l'engagement sectoriel de la TD relativement aux changements climatiques.







Groupe	Engagement de la TD	
Comptabilisation des émissions de GES et établissement de cibles		
	Alliance bancaire Net Zéro	L'Alliance bancaire Net Zéro représente une coalition convoquée par les Nations Unies de banques qui s'efforcent d'harmoniser leurs activités de prêts et de placement, dans l'optique d'atteindre des émissions de GES nettes nulles d'ici 2050. La TD a intégré l'Alliance en octobre 2021 et a depuis réalisé des progrès par rapport à ses engagements en mesurant les émissions financées et en établissant des niveaux de référence et des cibles pour plusieurs secteurs à forte intensité d'émissions de carbone. En tant que membre de l'Alliance, la TD participe à plusieurs groupes de travail voués au développement d'orientations propres au secteur et donne son avis sur l'établissement de cibles et les exigences en matière de production de rapports pour les membres.
	Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF)	Le PCAF est un groupe sectoriel qui travaille à la mise au point de normes communes sur la comptabilité et la déclaration des émissions de GES relativement aux activités de prêts et de placement. La TD est un membre du groupe de travail sectoriel du PCAF et participe aux séances de formation et de discussion sur la comptabilisation du carbone et le calcul des émissions financées. La Banque y travaille à promouvoir la cohérence et l'uniformité des approches des données, des mesures et des méthodologies.
	Initiative des objectifs fondés sur des données scientifiques (SBTi)	La TD participe au groupe consultatif d'experts du SBTi, qui soutient et conseille sur la mise au point de normes en matière d'émissions nettes nulles.
Gestion des risques		
	Programme des Nations Unies pour l'environnement – Initiatives financières (PNUE-IF)	La TD est membre des groupes de travail du PNUE-IF voués à l'exploration de parcours de décarbonisation clés, de simulations de crise climatique, d'évaluation des risques physiques et des déclarations connexes pour les institutions financières.
	Climate Risk Consortium de la RMA	En 2022, la TD a intégré le Climate Risk Consortium de la RMA, qui vise à réunir les institutions financières afin de créer des lignes directrices relatives à l'intégration des enjeux climatiques dans les pratiques de gestion des risques.
	Principes de l'Équateur	Les Principes de l'Équateur désignent un ensemble de normes minimales de diligence raisonnable, d'application volontaire, pour aider les institutions financières à déterminer, à évaluer et à gérer le risque environnemental et social lié aux projets qui se retrouvent dans le champ d'application de ces principes, et à produire des rapports connexes. La Banque utilise un ensemble complet d'outils et de guides pour s'assurer que les opérations admissibles sont décelées et catégorisées selon les Principes. La TD a adhéré aux Principes de l'Équateur en 2007.
Finance durable		
	Center for Climate-Aligned Finance du RMI	Le Center for Climate-Aligned Finance, lancé en juillet 2020, vise à ce que les institutions financières, les entreprises et les experts soient en mesure de surmonter les obstacles pratiques à la décarbonisation sectorielle. La TD participe aux discussions sur les derniers développements en matière de réglementation financière liée au climat.
	Institute for Sustainable Finance (ISF)	L'ISF est un réseau qui réunit des universitaires, des représentants du secteur privé et du gouvernement dans le but de favoriser la recherche et l'innovation en matière de finance durable. La TD fait partie des membres fondateurs de l'ISF, qui a été créé en novembre 2020, et a participé à son financement. Le vice-président à la direction, Services bancaires aux entreprises au Canada représente la TD au sein du comité consultatif de l'ISF.

Groupe	Engagement de la TD	
Finance durable (suite)		
	Conseil d'action en matière de finance durable (CAFD)	Lancé par le gouvernement du Canada en 2021, le CAFD réunit des experts des secteurs public et privé pour favoriser la finance durable au Canada et ailleurs dans le monde. Grâce à sa participation, la TD peut s'investir activement en ce qui concerne l'infrastructure des marchés critiques nécessaire pour favoriser et faire progresser la finance durable au Canada. La première vice-présidente à la direction et chef de l'exploitation, Services bancaires aux entreprises au Canada agit à titre de présidente du groupe d'experts techniques en matière de divulgation du CAFD.
Utilisation responsable des ressources		
	Circular Economy Leadership Canada (CEL)C	Lancé en 2018, le CELC est un réseau composé de dirigeants d'entreprise, d'organismes de recherche à but non lucratif et de chercheurs universitaires qui travaillent à promouvoir la transition vers une économie circulaire à faibles émissions de carbone au Canada. La TD s'est jointe au CELC en 2022 et elle est un des membres fondateurs du flux de travail de la finance circulaire au Canada.
Défense des intérêts		
	Association des banquiers canadiens (ABC)	La TD est membre de l'ABC, une association nationale représentant les banques qui exercent des activités au Canada. La TD participe à des consultations publiques et à des initiatives de défense des intérêts avec l'ABC sur divers sujets, notamment les cadres de travail en matière de gestion des risques liés au climat et de divulgation que les organismes de réglementation et des groupes sectoriels ont proposés.
	Institut de la finance internationale (IIF)	La TD est un membre du groupe d'experts en politiques de la finance durable (SFPEG), du groupe d'experts en données, divulgation et classification de la finance durable (SFDDC) et du groupe d'experts en méthodologies de risque et d'alignement de la finance durable (SFRAM) de l'IIF. Le SFPEG définit des positions de plaidoyer au nom des membres internationaux de l'IIF et gère l'engagement du secteur officiel sur les sujets de la durabilité. Le SFDDC et le SFRAM sont des forums de discussion entre praticiens sur la gestion des risques ESG, la divulgation de l'information, les données et les sujets liés à la taxonomie. Pour en savoir plus, cliquez ici .
Divulgation		
	Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)	La TD appuie les recommandations du GIFCC du Conseil de stabilité financière (CSF), qui donnent un cadre pour divulguer l'information financière relative au climat utile à la prise de décision. Nous procédons à des divulgations annuelles conformes aux recommandations du GIFCC depuis 2018.
	Indices de durabilité Dow Jones (DJSI)	Inscription à l'indice mondial de durabilité Dow Jones pour la neuvième année consécutive, la TD étant la seule banque nord-américaine à figurer sur cet indice mondial en décembre 2022.
	CDP	Depuis 2010, la TD a répondu aux demandes de divulgation de renseignements liés aux changements climatiques du CDP et elle a obtenu un « B » pour sa soumission de 2022, ce qui démontre son engagement de longue date en matière de transparence et de responsabilité.







Notre stratégie d'engagement (suite)

Engagement auprès du secteur, du secteur public et des organismes de réglementation

TD Assurance (TDA) participe aux initiatives suivantes qui visent à accroître la résilience du secteur de l'assurance et des collectivités au Canada face aux risques liés au climat.

Groupe	Engagement de TDA	
Gestion des risques		
	Conseil de direction du PNUE-IF	Le président et chef de la direction, TDA, siège au conseil de direction du PNUE-IF. Le conseil contribue à la conversation sur la généralisation des risques ESG et les déclarations des répercussions, en plus d'harmoniser les institutions et les portefeuilles en fonction d'objectifs climatiques et de durabilité.
	Groupe de travail sur l'assurance contre les inondations et d'aide à la relocalisation	TDA a participé au Groupe de travail sur l'assurance contre les inondations et d'aide à la relocalisation, dont le mandat est d'explorer des solutions d'assurance à faible coût contre les inondations, ainsi que les possibilités de réinstallation pour les résidents des zones à haut risque. En 2022, le groupe de travail a publié son rapport, S'adapter à la hausse des risques d'inondation , qui a examiné le paysage des risques d'inondation au Canada, les vulnérabilités sociales dans les secteurs dans les zones à risque élevé d'inondation et des options d'assurance contre les inondations et la relocalisation.
	Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP)	TDA fait partie de certains comités de l'ACCAP et préside le groupe de travail sur les changements climatiques depuis sa formation en 2020.
Défense des intérêts		
	Un Canada résistant au climat	TDA fait partie des membres fondateurs d'Un Canada résistant au climat, une coalition composée de représentants du secteur de l'assurance, de municipalités, d'organismes autochtones, d'organismes non gouvernementaux voués à la protection de l'environnement et d'organismes de recherche. La coalition encourage le gouvernement fédéral à diminuer les émissions et à rendre également nos collectivités plus résilientes aux catastrophes.
	Bureau d'assurance du Canada (BAC)	Le président et chef de la direction, TDA, est membre du conseil d'administration du BAC. Des collègues de TDA président un certain nombre de comités et de groupes de travail du BAC. Au cours de la période visée par le présent rapport, le BAC avait constitué un groupe de travail formé d'experts en matière finance durable qui était chargé de définir des positions sur des sujets comme la divulgation de renseignements liés aux changements climatiques et la transition vers la carboneutralité. En 2022, le BAC a dissous ce groupe d'experts et l'a remplacé par le comité permanent sur le climat et les catastrophes naturelles. Notre vice-présidente associée, Environnement, Relations gouvernementales et de l'industrie, est la présidente suppléante du comité nouvellement formé.
Divulgation		
	Principes pour une assurance responsable (PAR)	Les données liées aux PAR divulguées annuellement par TDA mettent en évidence la manière dont les PAR sont incorporés à la stratégie, aux activités d'exploitation et à la gestion des risques. TDA est devenue la deuxième signataire canadienne des PAR du PNUE-IF en 2014. Depuis novembre 2020, la vice-présidente associée, Environnement, Relations gouvernementales et de l'industrie de la TD agit à titre de vice-présidente du conseil d'administration des PAR. TDA assure aussi un leadership éclairé, notamment par la publication d'un exposé de position relatif au GIFCC et son application dans le secteur de l'assurance vie et santé.

Gestion de Placements TD (GPTD) alimente la conversation du secteur sur la gestion de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone en contribuant à plusieurs organismes et engagements externes dont les efforts sont axés sur le climat.

Groupe	Engagement de GPTD	
Engagement		
	Engagement climatique Canada	En octobre 2021, GPTD est devenue membre fondateur d'Engagement climatique Canada, une initiative financière qui favorise le dialogue entre la communauté financière et les entreprises émettrices de façon à aider les sociétés ouvertes canadiennes à réussir leur transition vers une économie à émissions nettes nulles.
	Climate Action 100+ (CA 100+)	Depuis 2019, GPTD est membre investisseur de CA 100+. À ce titre, GPTD collabore avec certaines des entreprises qui enregistrent le plus d'émissions de GES à l'échelle mondiale dans le but d'encourager la prise de mesures nécessaires pour lutter contre les changements climatiques.
Divulgation		
	Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)	En tant que défenseuse des recommandations du GIFCC et en tant qu'utilisatrice finale des rapports du GIFCC, GPTD est d'avis qu'elle est mieux outillée pour évaluer et gérer les occasions et les risques liés au climat dans ses portefeuilles. GPTD a publié son premier rapport relatif au GIFCC en 2022.
	Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB)	Depuis 2016, GPTD contribue activement au GRESB, un organisme mené par des investisseurs qui fournit des données ESG uniformisées et confirmées pour les actifs immobiliers.
	CDP	En tant que membre investisseur de CDP, GPTD aborde les entreprises dans le but de promouvoir la divulgation des renseignements environnementaux.
	Principes pour l'investissement responsable (PIR)	Un réseau international soutenu par les Nations Unies et composé d'investisseurs qui collaborent pour mettre en œuvre ses six principes. GPTD comptait parmi les premiers gestionnaires d'actifs appartenant à une banque canadienne à signer les PIR des Nations Unies en 2008.

Notre stratégie d'engagement (suite)

Engagement auprès des organismes de réglementation et de normalisation

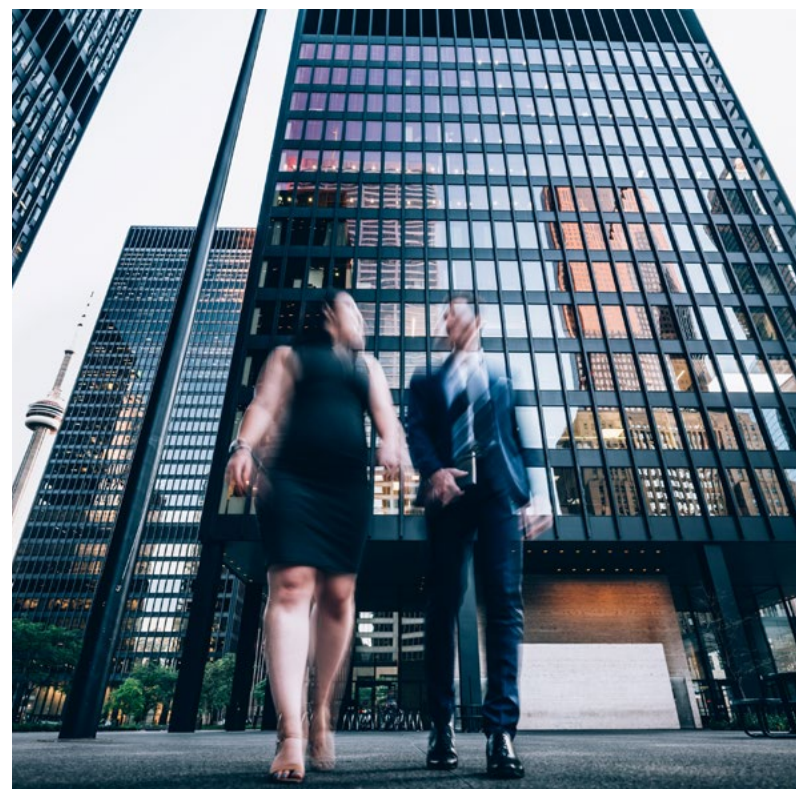
Au cours des dernières années, nous avons observé une accélération et une croissance de la portée des activités du contexte réglementaire et d'établissement de normes dans de nombreux territoires en ce qui concerne la gestion et la divulgation des risques et occasions liés au climat. À l'échelle mondiale, le Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité a publié un exposé-sondage qui vise à établir une base de référence complète en matière de divulgations liées aux questions climatiques. Les organismes de réglementation canadiens et américains, comme les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) et la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, ont également publié des propositions d'exigences en matière de divulgation liée aux questions climatiques, tandis que l'autorité canadienne de surveillance prudentielle, le Bureau du Surintendant des institutions financières (BSIF), a publié la version finale de sa ligne directrice B-15, *Gestion des risques climatiques* le 7 mars 2023. Les normes proposées et finales en matière de climat portent sur divers sujets : structures de gouvernance, approches et outils de gestion des risques, analyses de scénarios et déclarations (notamment les plans de transition, les émissions du champ d'application 3, les répercussions financières des risques et occasions liés au climat et les mesures et cibles). La TD a participé à diverses initiatives de consultation menées par des organismes sectoriels, comme l'Association des banquiers canadiens (ABC) et l'Institut de la finance internationale. Voici quelques exemples de notre engagement en 2022 :

- Consultation de l'ACVM sur sa proposition de règles de divulgation sur les questions climatiques.
- Consultation du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire concernant ses principes de gestion et de contrôle efficaces des risques financiers liés au climat.
- Consultation du CSF sur les approches de réglementation et de surveillance en matière de risques liés au climat.
- Consultation de la SEC sur sa proposition de règles de divulgation sur les questions climatiques.
- Consultation du Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité sur une orientation générale sur les divulgations relatives à la durabilité et aux questions climatiques.
- Consultation du BSIF sur la version à l'étude de la ligne directrice B-15 : Gestion des risques climatiques.

Dans le cadre des efforts de défense des intérêts de la TD, les groupes sectoriels ont souligné les avantages de l'harmonisation entre les organismes de réglementation et de normalisation, dans le but de favoriser la cohérence des exigences et de prévenir les pratiques divergentes. En outre, les groupes sectoriels ont approuvé une approche fondée sur les principes, plutôt que les règles, car cela facilite l'interopérabilité et la mise en œuvre dans divers territoires et permet de tenir compte des enjeux propres à l'entité. Les groupes sectoriels ont également mis de l'avant les avantages de la

souplesse de la mise en œuvre; par exemple, en ce qui concerne la localisation et la chronologie des divulgations et leurs mises en place progressives au fil du temps, au fur et à mesure que les méthodologies émergent et évoluent.

La TD a démontré son soutien envers des normes de divulgation en matière d'enjeux climatiques en adoptant les recommandations de divulgation volontaire du GIFCC et en publiant son premier rapport tenant compte des recommandations du GIFCC en 2018. Cependant, nous sommes conscients que les méthodes, les normes, les données et les outils sont au stade initial et que plusieurs institutions ont entrepris l'établissement des capacités et des cadres requis à l'interne pour gérer les risques et occasions liés au climat et produire des rapports connexes. Ainsi, nous comprenons que l'information divulguée continuera d'évoluer au fil du temps.



Étude de cas : GPTD – Stratégies de mise en œuvre et d'engagement

En tant que gestionnaire de placements de catégories d'actifs diversifiés, GPTD continue de surveiller et d'intégrer les risques liés au climat dans ses processus d'investissement, en plus d'encourager activement une meilleure transparence sur les risques liés au climat au sein des sociétés dans lesquelles elle investit. L'approche de GPTD continue d'évoluer de manière à ce que ses portefeuilles puissent tirer profit des occasions de placement découlant d'une transition vers une économie à faibles émissions de carbone, tout en aidant à gérer les risques physiques et les risques de transition qu'apportent les enjeux climatiques.

Placements : GPTD cherche à gérer adéquatement les risques liés au climat dans ses portefeuilles de placement et à tirer profit des occasions de placement découlant d'une transition accélérée vers une économie à faibles émissions de carbone. GPTD s'efforce d'atteindre cet objectif à l'aide d'une approche en paliers pour atténuer les risques liés au climat et saisir les occasions, ce qui comprend l'intégration de facteurs ESG dans ses stratégies de placement et la mise au point de nouvelles solutions axées sur les enjeux ESG et climatiques pour les clients.

Collaboration sectorielle et leadership éclairé : GPTD participe à plusieurs initiatives d'engagement sectoriel comme Engagement climatique Canada, Climate Action 100+ (CA100+) et le CDP. GPTD démontre régulièrement son leadership éclairé en contribuant à définir l'approche du secteur de la gestion d'actifs relativement aux changements climatiques.

Intendance et engagement : L'engagement auprès des entreprises dans lesquelles nous investissons constitue l'un des principaux moyens par lesquels GPTD peut comprendre et gérer les risques liés au climat au sein de ses portefeuilles. GPTD participe aussi (directement ou indirectement) à des consultations sur les réglementations canadiennes et internationales portant sur les risques liés au climat dans le secteur de la gestion d'actifs.

Pour en savoir plus sur l'approche de GPTD en matière de risques et d'occasions liés au climat, consultez le [rapport 2021 du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques publié par GPTD](#).

Nos autres domaines d'intervention stratégique

Promouvoir notre approche à l'égard de l'utilisation responsable des ressources et des solutions fondées sur la nature

L'utilisation responsable des ressources, la conservation de la nature et le soutien de solutions fondées sur la nature représentent tous des éléments cruciaux pour s'attaquer aux changements climatiques. Il est de plus en plus reconnu que les changements climatiques et la perte de la nature sont inextricablement liés et se renforcent mutuellement. Les changements d'utilisation des terres et de l'eau, la surexploitation et l'utilisation non durable des ressources, les changements climatiques, la pollution et les espèces envahissantes contribuent tous à la perte de la nature. Simultanément, la perte de la nature peut aggraver les changements climatiques. Par exemple, la déforestation entraîne la perte de puits de carbone et le relâchement d'émissions de GES.

Cette année, nous avons mis l'accent sur la sensibilisation relativement au rôle de l'utilisation responsable des ressources pour lutter contre la perte de la nature, ainsi que le rôle que les institutions financières peuvent jouer en la matière.

Nous avons aussi pris des mesures préliminaires pour intégrer des solutions fondées sur la nature au sein de notre stratégie d'affaires. En 2022, VMTD a annoncé un investissement de 10 millions de dollars dans le projet de séquestration de carbone Terres boréales, près de Hearst, dans le nord de l'Ontario. Le projet, mené par CNC, est le plus grand projet de conservation privé jamais entrepris au Canada, selon CNC.

Le projet contribuera à la préservation de plus de 1 500 kilomètres carrés de forêt boréale, composée de feuillus et de résineux, dans le nord de l'Ontario. La forêt boréale constitue un puits de carbone naturel qui, sur plus de 500 millions de kilomètres carrés, pourrait stocker, selon des estimations, 190 millions de tonnes de carbone. Le projet est développé conformément à la norme Verified Carbon Standard (VCS) administrée par Verra. Dans le cadre de l'entente, VMTD aura accès à une partie des crédits de compensation de carbone générés par le projet.

À l'avenir, nous souhaitons continuer d'étendre nos efforts de lutte contre la perte de la nature, qui seront fondés sur des cadres, des engagements et des objectifs mondiaux en évolution.

Soutenir la résilience climatique des clients de TD Assurance

Par l'intermédiaire de ses produits, de son engagement sectoriel et de son leadership éclairé, TDA s'efforce d'aider ses clients à se préparer à faire face aux répercussions physiques des changements climatiques, comme les événements météorologiques violents. Voici quelques exemples de nos efforts en matière de résilience climatique :

- Des produits d'assurance qui favorisent la résilience climatique, notamment la protection étendue des dommages causés par l'eau et des rabais aux clients établis en Alberta qui optent pour des matériaux de couverture de longue durée dans le but de réduire les dommages attribuables à des événements météorologiques extrêmes. Nous transmettons aussi des alertes de phénomènes météorologiques violents par l'appli TDA afin de prévenir nos clients et les aider à se préparer.
- La participation à Un Canada résistant au climat, une coalition qui encourage le gouvernement fédéral à faire des progrès dans la réduction des émissions du pays et à rendre également nos collectivités plus résilientes aux catastrophes.
- Des activités philanthropiques axées sur l'amélioration de la résilience climatique et l'atténuation de l'incidence possible des événements météorologiques extrêmes. En 2022, TDA a mené trois projets financés par la Fondation TD des amis de l'environnement, deux projets liés à la prévention des inondations au Québec et en Ontario, et un projet axé sur la réduction des risques de feux de forêt en Colombie-Britannique. Également en 2022, TDA a fourni des fonds à ACAP Saint John, un organisme à but non lucratif qui cherche à fournir des solutions aux problèmes environnementaux actuels et futurs dans la région de l'Atlantique. Le programme, qui a été soutenu par TDA, a permis la distribution de citernes pluviales, dans le but d'aider les résidents à préserver l'eau, de réduire l'écoulement des eaux de ruissellement vers les égouts et de diminuer les risques d'inondation.

Leadership éclairé

La TD est fière de participer à l'évolution du débat sur les changements climatiques en vue d'atteindre des émissions de GES nettes nulles et de faire la promotion d'une transition juste et ordonnée. Nous souhaitons continuer de participer et, le cas échéant, de mener des discussions importantes avec les gouvernements, les acteurs du secteur et d'autres parties prenantes afin de favoriser les meilleures retombées pour les collectivités dans lesquelles nous vivons et travaillons. La TD démontre régulièrement son leadership éclairé sur divers sujets dans des publications externes et sur ses propres canaux. Étant donné les risques systémiques associés aux changements climatiques, et le fait que nous croyons que nous avons un rôle à jouer dans le façonnement de l'approche du secteur en la matière, nous avons fait des enjeux climatiques un domaine d'intervention de nos publications de leadership.

Faits saillants de 2022 :

- Article des Services économiques TD sur **l'importance de la fiabilité pour la transition une énergie propre.**
- Article des Services économiques TD sur **le captage du carbone et le rôle essentiel qu'il pourrait jouer dans l'atteinte de la carboneutralité.**
- La série **En route vers 2050** de VMTD qui aborde des sujets comme les risques et les occasions associés aux produits liés au développement durable et le développement des marchés volontaires du carbone.
- VMTD a organisé son deuxième Sommet annuel sur le développement durable à l'échelle mondiale où des chefs de file du secteur se réunissent pour discuter des plus récents enjeux ESG et de la façon dont les entreprises et les investisseurs institutionnels peuvent prendre des mesures concrètes vers la décarbonisation.
- Article de GPTD sur **l'élimination progressive gérée : une alternative au désinvestissement pour les investisseurs.**



Nos autres domaines d'intervention stratégique (suite)

Marchés du carbone

VMTD est active sur les marchés du carbone de conformité nord-américains (WCI, RGGI) et européens (SEQUE-UE), négociant des quotas de carbone d'une valeur de plus de 3 milliards de dollars américains au cours de l'exercice 2022. VMTD a continué à développer ses capacités sur les marchés du carbone en créant les Services-conseils en carbone au sein du groupe existant Solutions ESG de VMTD, afin de fournir des conseils et des solutions innovantes à faibles émissions de carbone à nos clients qui se trouvent sur les marchés mondiaux du carbone, notamment :

- Des conseils sur la compensation des émissions de carbone dans le contexte d'un projet d'acquisition ou d'un placement.
- Un accès à des renseignements sur des stratégies et les marchés du carbone.
- La structuration d'un portefeuille de compensation de carbone.
- L'évaluation des risques relatifs aux actifs ou aux passifs liés au carbone pour les fusions et acquisitions.
- La mobilisation de fonds pour les développeurs de projets et les participants des marchés.

Le défi TD Prêts à agir – Soutenir une transition juste et ordonnée

En juin 2022, nous avons lancé la cinquième édition du défi TD Prêts à agir, une initiative clé de La promesse TD Prêts à agir, la plateforme d'entreprise citoyenne de la Banque. Le défi TD Prêts à agir met l'accent sur la définition de solutions novatrices, mesurables et ayant une portée réelle dans un monde en constante évolution. À ce jour, nous avons versé 50 millions de dollars à 60 organismes à but non lucratif et communautaires dans le cadre du défi TD Prêts à agir. Le défi TD Prêts à agir 2022 visait à soutenir des solutions conçues pour aider les personnes et les communautés susceptibles d'être touchées de façon disproportionnée par les changements climatiques à se préparer et à s'adapter et pour atténuer les conséquences potentielles ou favoriser la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

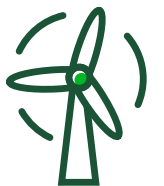
Nous avons remis dix subventions de 1 million de dollars (en dollars CA ou US selon le lieu de résidence des demandeurs sélectionnés) à des organismes à but non lucratif et communautaires dont les solutions répondaient le mieux à l'énoncé du problème de cette année. Voici [les bénéficiaires d'une subvention du défi TD Prêts à agir 2022](#).

Dans le cadre de La promesse TD Prêts à agir, nous soutenons aussi des organismes comme Black Owners of Solar Services, dont l'objectif est d'accroître la représentation noire dans la chaîne de valeur de l'énergie solaire. Nous collaborons également avec le Pembina Institute, afin de faire valoir davantage le rôle des femmes dans la transition énergétique à faibles émissions de carbone au moyen de discussions, d'ateliers et autres activités au Canada. Vous pouvez en apprendre plus sur La promesse TD Prêts à agir et le défi TD Prêts à agir [ici](#). Pour en savoir plus sur les mesures prises par la TD pour favoriser une transition juste et ordonnée, consultez notre [Rapport ESG 2022](#).



Priorités à venir

Alors que nous nous efforçons de faire des progrès vers l'atteinte de nos cibles d'émissions financées, nous sommes concentrés sur le développement et l'exécution de notre stratégie d'engagement client. Nous continuons aussi d'élaborer des cibles d'émissions financées pour des secteurs prioritaires, ainsi que des stratégies de première ligne pour atteindre ces objectifs. Grâce à notre nouvelle cible en matière de finance durable et de décarbonisation, nous croyons que nous sommes bien placés pour continuer à appuyer l'économie à faibles émissions de carbone. La cible en matière de finance durable et de décarbonisation reflète nos efforts continus pour appuyer l'économie à faibles émissions de carbone et nos clients, nouveaux et existants, dans la décarbonisation de leurs activités et la mise en œuvre de leurs plans de réduction des émissions, un levier clé de notre plan d'action sur les changements climatiques. Nous nous préparons également à respecter les nouvelles exigences réglementaires, notamment les normes de divulgation obligatoire des renseignements liés aux questions climatiques.



Gestion des risques

Les changements climatiques, qui sont un problème complexe en évolution, constituent un risque considérable pour le secteur financier, nos clients et les collectivités où nous sommes présents.

Dans cette section

- 29 Introduction
- 29 Principales réalisations
- 30 Approche à l'égard de la détermination, de l'évaluation et de la gestion des risques liés au climat
- 31 Nos risques liés au climat
- 35 Catégories de gestion des risques
- 37 Analyse de scénarios
- 37 Priorités à venir

Introduction

Les changements climatiques présentent un ensemble interrelié de risques et d'occasions pour la TD. L'acquisition de connaissances sur notre exposition aux risques et notre gestion proactive de ces derniers nous permettent de soutenir l'économie à faibles émissions de carbone.

Les risques liés au climat sont les risques d'atteinte à la réputation ou de perte financière découlant de la matérialisation des risques opérationnels, de crédit, de marché ou autres qui sont attribuables aux risques physiques et de transition associés aux changements climatiques pour la Banque, ses clients ou les collectivités dans lesquelles elle exerce ses activités. Ils incluent les risques physiques liés aux effets des changements climatiques, y compris les risques physiques importants découlant d'événements météorologiques extrêmes qui sont de plus en plus graves et fréquents (p. ex. feux de forêt et inondations) et les risques physiques chroniques découlant de changements progressifs et à long terme des conditions climatiques et environnementales (p. ex. hausse du niveau de la mer et réchauffement climatique). Les risques de transition sont liés au processus de transition vers une économie à faibles émissions de carbone et sont influencés par l'émergence de nouvelles politiques et réglementations publiques, technologies et attentes des parties prenantes, ainsi que par les évolutions juridiques.



Principales réalisations

- Regroupement des équipes Gestion du risque environnemental et social, Risque de crédit ESG et Bureau central ESG sous la direction du nouveau poste de premier vice-président, Gestion des risques ESG.
- Participation à des groupes de travail du secteur de diverses initiatives de consultation portant sur les directives et les cadres de travail de divulgation de l'information proposés par les organismes de réglementation et les groupes sectoriels.
- Élaboration d'une politique sur le risque environnemental et social à l'échelle de l'entreprise.
- Lancement d'un tableau de bord sur le risque de crédit lié au climat visant à faciliter la production de rapports internes sur les tendances et les expositions au risque connexes et à permettre la prise de décisions éclairées.
- Participation continue à des groupes de travail et à des projets pilotes du secteur en vue d'élaborer des méthodologies et des approches normalisées pour la détermination, l'évaluation et la mesure des risques.
- Élargissement de la portée et du niveau de détail de certains éléments des déclarations et du cadre de cartographie thermique.
- Début d'une collaboration entre TDA, le BSIF et la Banque du Canada sur la toute première évaluation nationale des risques systémiques d'inondation dans le contexte des prêts hypothécaires et de l'assurance.
- Intégration des enjeux liés au risque environnemental et social à certains processus du Groupe de la sélection stratégique (p. ex. évaluation des fournisseurs tiers et des partenariats stratégiques).

Approche à l'égard de la détermination, de l'évaluation et de la gestion des risques liés au climat

L'exploitation d'une institution financière mondiale expose l'ensemble des secteurs et des activités de la Banque à un vaste risque environnemental et social. Notre approche en matière de gestion des risques considère que les risques liés au climat sont des risques transversaux qui pourraient avoir des conséquences pour la Banque et ses clients dans diverses catégories de risque. Consultez la section **Catégories de gestion des risques** pour en savoir plus. L'évaluation des expositions aux risques liés au climat pour une grande institution financière est complexe, étant donné le nombre de clients exerçant des activités dans les régions et les secteurs d'activité. Elle est compliquée par diverses expositions financières, notamment les prêts, les placements et les polices d'assurance.

Nos processus de détermination, d'évaluation et de gestion des risques liés au climat sont intégrés à notre approche de gestion du risque d'entreprise. Le cadre de gestion du risque environnemental et social de la Banque présente des conseils de base de gestion de ce risque, y compris les risques liés au climat, et incite à prendre les mesures suivantes :

- Gérer le risque lié aux émissions de carbone d'une manière conforme à la stratégie, à l'appétence au risque et aux politiques de la TD.
- S'appuyer sur les normes du secteur, notamment le GIFCC et le PCAF.
- Tenir compte du risque environnemental et social pendant le processus décisionnel, y compris pendant la conception de nouveaux produits.

Le risque environnemental et social (incluant les risques liés au climat) compte toujours parmi les risques principaux et émergents pour la Banque. Ainsi, les membres de la haute direction les repèrent, les abordent et prennent des mesures connexes, en plus de présenter un rapport trimestriel au comité du risque. Pour appuyer ces activités, les équipes Gestion du risque environnemental et social, Risque de crédit ESG et Bureau central ESG ont été regroupées en 2022 sous la direction du nouveau poste de premier vice-président, Gestion des risques ESG. Pour en apprendre plus sur les responsabilités de chaque équipe de Gestion des risques ESG, consultez la section **Gouvernance**. Notre modèle opérationnel cible sur le climat vient appuyer nos efforts visant à gérer les risques liés au climat au moyen de flux de travail attirés, notamment au moyen d'une stratégie d'entreprise relative aux risques liés au climat et d'un programme d'analyse de scénarios.

En 2022, la Banque a approuvé une politique sur le risque environnemental et social qui s'applique à l'échelle de l'entreprise. Selon cette politique, les secteurs d'exploitation et les fonctions de l'entreprise sont tenus d'évaluer, de contrôler et de surveiller le risque environnemental et social (y compris les risques liés au climat) concernant leurs activités et de produire des rapports connexes. Ils doivent également se conformer aux exigences de l'entreprise, notamment aux positions et aux interdictions.

La TD dispose également de politiques internes et d'outils supplémentaires qui l'aident à surveiller le risque environnemental et social. Par exemple, le **processus de gestion du risque environnemental et social** comporte un ensemble d'outils de diligence raisonnable qui s'applique aux opérations concernées des portefeuilles autres que de détail de la Banque.

L'approche de la Banque en matière de gestion des risques liés au climat comprend quatre principaux processus : recensement et évaluation des risques, quantification des risques, contrôle des risques, et surveillance des risques et production de rapports.

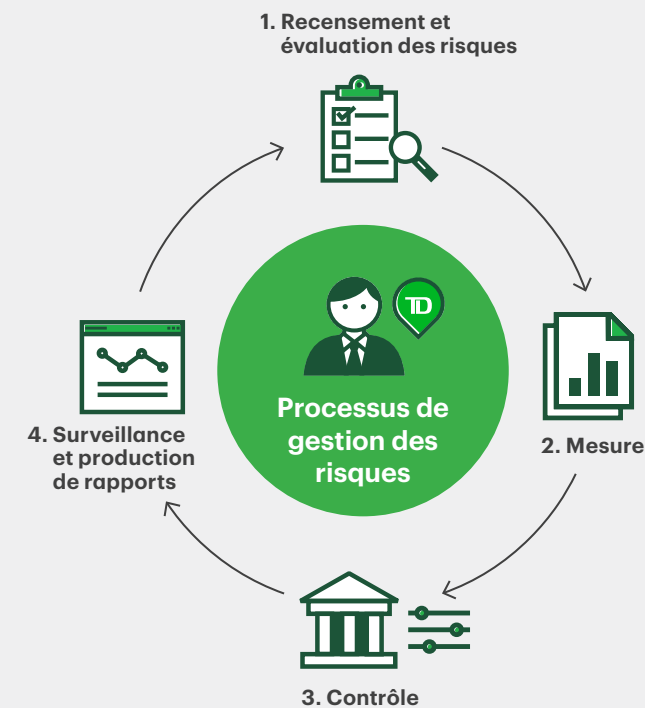
1. Le recensement et l'évaluation des risques sont axés sur la définition, la reconnaissance et la compréhension des risques climatiques liés aux activités de la Banque. Compte tenu de l'évolution des enjeux ESG, du renforcement de la réglementation et de l'intérêt accru des parties prenantes, la Banque continue de peaufiner sa définition des risques liés au climat et son inventaire des risques liés au climat qui définit les risques de niveau 1, 2 et 3. La carte thermique des risques liés au climat est un outil que la Banque utilise pour déterminer les points vulnérables liés au climat dans un certain nombre de secteurs d'activité afin de prioriser les activités de gestion du risque et les mesures.

2. Les pratiques de mesure continuent d'évoluer et aideront la Banque à fournir une quantification rapide et exacte des risques assumés. La TD a publié des cibles intermédiaires et une méthodologie connexe pour les émissions financées et continue à élaborer des méthodes d'analyse de scénarios et de simulation de crise.

3. Le contrôle est réalisé grâce à nos progrès continus visant à intégrer les risques liés au climat à notre cadre de gestion du risque environnemental et social et à nos programmes de gestion des risques connexes. Cela comprend les processus d'évaluation des risques des opérations de prêt autres que de détail et le cadre de gestion des risques liés aux changements de la TD.

4. La surveillance et la production de rapports par rapport à l'appétit pour le risque de la Banque et la production de rapports s'y rapportant sont effectuées en continu. Le tableau de bord du risque environnemental et social permet de faire le suivi de ce risque, y compris les risques liés au climat, et de produire des rapports. En 2022, de nouvelles mesures ont été ajoutées au tableau de bord pour faciliter le suivi des tendances détectées par les mesures des risques physiques et de transition.

Cadre de gestion des risques de la TD



Nos risques liés au climat

En 2021, la Banque a établi un inventaire des risques liés au climat qui donne un aperçu des facteurs de risque. Cet inventaire permet une identification exhaustive des risques liés au climat, ainsi qu'un aperçu des événements liés et de leurs répercussions.

Conformément aux recommandations du GIFCC, nous définissons les risques physiques comme des risques pouvant découler d'événements liés au climat et aux conditions météorologiques et pouvant entraîner des pertes financières ou d'autres impacts

négatifs sur l'entreprise. Nous définissons les risques de transition comme les risques qui émanent du processus de passage à une économie à faibles émissions de carbone et qui pourraient entraîner la réévaluation de la valeur d'une vaste gamme d'actifs.

Notre inventaire des risques liés au climat

Risques	Définition	Événements possibles ¹²	Répercussions potentielles ¹³	
Risques physiques	Aigus	Changement de la gravité et de la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes	<ul style="list-style-type: none"> • Canicules • Vagues de froid • Inondations riveraines • Inondations côtières • Feux de forêt • Tempêtes • Glissements de terrain ou avalanches 	<ul style="list-style-type: none"> • Aggravation des dommages causés aux immobilisations, aux installations, aux infrastructures et au matériel • Conséquences sur les activités de l'entreprise et la reprise • Répercussions sur les cultures et les élevages de bétail • Augmentation des coûts de l'assurance • Répercussions sur le secteur du tourisme côtier • Répercussions sur le secteur de la production d'électricité • Augmentation des dommages aux routes, causant des répercussions sur le transport
	Chroniques	Modifications à plus long terme des régimes climatiques	<ul style="list-style-type: none"> • Modification des précipitations moyennes • Stress hydrique • Modification de la vitesse moyenne du vent • Hausse du niveau de la mer • Érosion côtière • Changements dans la zone pélagique de l'océan (salinité, acidité, etc.) • Modification des températures moyennes • Modification du volume moyen de neige et de glace • Modification de l'épaisseur du pergélisol • Sécheresses 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des coûts de l'assurance habitation et de l'assurance-emploi • Augmentation des coûts d'exploitation en raison des interruptions d'activités • Perte de terrains, d'infrastructures ou de biens • Conséquences sur les populations d'espèces marines avec répercussions sur l'industrie de la pêche • Diminution des récoltes affectant l'industrie agricole
Risques de transition	Politiques	Changements apportés aux politiques ou aux réglementations visant à réduire les effets négatifs des changements climatiques ou à favoriser l'adaptation	<ul style="list-style-type: none"> • Modification des politiques pour accélérer la décarbonisation ou la rendre obligatoire • Modification de la portée, de la vitesse ou de la nature de l'application des politiques de décarbonisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des coûts d'exploitation pour assurer la conformité aux nouvelles politiques (p. ex. tarification du carbone) • Obstacles d'accès au marché causés par les changements de politique
	Technologiques	Développement et amélioration des technologies appuyant la transition vers un environnement à faibles émissions de carbone	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité de technologies de remplacement écologiques • Disponibilité de technologies de décarbonisation • Disponibilité de technologies qui permettent ou soutiennent les technologies de décarbonisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des coûts d'exploitation pour passer à des technologies écologiques • Concurrence de ceux qui utilisent des technologies écologiques
	Atteinte à la réputation	Changement de perception par rapport à la transition d'une organisation vers un environnement à faibles émissions de carbone	<ul style="list-style-type: none"> • Préférence des clients pour des produits ou des services dont l'empreinte de carbone est moins importante • Préférence des travailleurs pour les entreprises n'ayant pas des activités à fortes émissions de carbone 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des coûts pour attirer et fidéliser la clientèle • Diminution des ventes due à l'évolution des préférences des clients • Augmentation des coûts de formation et de recrutement • Augmentation des coûts de marketing pour conserver l'image de marque
	Marché	Évolution de l'offre et de la demande de certains produits et services sur le marché en raison des risques et occasions liés au climat	<ul style="list-style-type: none"> • Choix des institutions financières d'éviter de fournir du financement par actions, par emprunt ou par les cotisations d'assurance en raison d'une préférence envers les clients ayant des activités à faibles émissions de carbone • Partenaires des clients (p. ex. des fournisseurs) ayant des activités à fortes émissions de carbone • Assureurs évitant les clients qui participent à des activités à fortes émissions de carbone • Investisseurs évitant d'investir dans des activités à fortes émissions de carbone 	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité réduite d'acheter des actifs en vue d'une expansion • Baisse de la rentabilité • Flux de trésorerie insuffisant pour couvrir les coûts d'exploitation • Augmentation des coûts de l'assurance • Meilleure rétention des pertes d'assurance • Restrictions par rapport aux perspectives de croissance
	Juridiques	Développements juridiques liés à l'atténuation des changements climatiques, à l'adaptation à ceux-ci ou à la divulgation de renseignements connexes	<ul style="list-style-type: none"> • Modifications apportées aux lois et aux règlements liés au climat • Litiges ou mesures d'application de la réglementation liés à l'incapacité d'atténuer les changements climatiques, de s'y adapter ou de divulguer des renseignements connexes 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des coûts liés aux litiges et à la réglementation • Atteinte à la réputation • Interruptions des activités

Nos risques liés au climat (suite)

Carte thermique

Nous avons mis à jour et élargi le champ d'application de notre carte thermique des risques liés au climat (la carte thermique) afin d'améliorer notre compréhension des sensibilités des secteurs d'activité et des régions géographiques aux risques liés au climat. Elle a initialement été mise au point en 2021 d'après notre inventaire des risques liés au climat.

L'objectif de la carte thermique est de fournir une représentation visuelle de la sensibilité au risque lié au climat des secteurs d'activité ou des régions géographiques. La carte thermique est considérée comme un outil d'identification de base pour la gestion des risques, mis au point par la TD pour mieux comprendre comment les risques liés au climat pourraient toucher ses clients. Les résultats de la carte nous ont aidés à prioriser les secteurs d'activité et les régions géographiques pour les travaux d'évaluation et de mesure des risques par l'analyse de scénarios. De plus, elle nous a aidés à orienter la mise en œuvre d'autres mesures de gestion des risques, surtout en ce qui concerne la gestion du risque de crédit. Au fil du temps, nous prévoyons l'intégrer à notre processus de prise de décisions stratégiques, ainsi qu'à la pondération des secteurs et aux limites de concentration relatives aux actifs.

Carte thermique : Services autres que de détail

La carte thermique des secteurs autres que de détail utilise une échelle de sensibilité élaborée par la TD pour montrer l'incidence potentielle (c.-à-d. faible à élevée) de divers risques physiques et de transition, en tenant compte de l'incidence sur les revenus de l'ensemble du secteur d'activité. Les sensibilités sont déterminées en fonction d'une analyse qualitative et quantitative sur un horizon prospectif de 10 ans pour l'ensemble du secteur d'activité. Les sensibilités aux facteurs de risque lié au climat sont fondées sur une évaluation des risques inhérents et ne représentent pas les risques propres aux clients de la TD. L'incidence pour le client dépendra de facteurs, comme l'emplacement des actifs physiques, les activités commerciales et les mesures prises par la direction pour atténuer les risques (p. ex. la capacité d'un emprunteur à absorber les coûts de transition). Par conséquent, les données de la carte thermique des secteurs autres que de détail ne doivent pas être interprétées comme des risques précis pour certains clients, mais plutôt comme des secteurs d'activité sur lesquels nous devons nous concentrer de façon proactive à court terme pour mieux comprendre, évaluer, mesurer et gérer nos expositions au risque climatique.

Actifs liés au carbone

Les actifs liés au carbone par rapport au total des actifs sont un indicateur de risque lié au climat qui mesure notre exposition aux actifs liés au carbone par rapport à notre exposition brute totale (détail et autres que de détail) au risque de crédit (à l'exclusion de l'exposition au risque de crédit de contrepartie dans le cadre de transactions assimilables aux prises en pension et des produits dérivés de gré à gré).¹⁸ Cet indicateur nous aide à surveiller au fil du temps notre concentration et notre exposition aux secteurs d'activité vulnérables au climat.

Les lignes directrices sur les mesures, les cibles et les plans de transition de 2021 du GIFCC ont élargi la portée de la définition suggérée des actifs liés au carbone dans le rapport de 2017. Selon la nouvelle définition, les actifs liés au carbone

sont « les actifs liés aux quatre groupes non financiers déterminés par le Groupe de travail dans son rapport de 2017 (énergie, transports, matériaux et bâtiments, agriculture, alimentation et produits forestiers) », en tenant compte de l'exclusion des « secteurs et des sous-secteurs qu'il convient d'exclure, comme les services d'approvisionnement en eau et la production indépendante d'énergie et d'électricité renouvelable ». ¹⁹ Conformément à ces lignes directrices, notre exposition aux actifs liés au carbone a totalisé 254 milliards de dollars au 31 octobre 2022, soit 15,2% de notre exposition brute totale au risque de crédit.

Nous avons apporté deux grandes améliorations à notre calcul des actifs liés au carbone cette année. Premièrement, conformément aux lignes directrices de 2021 du GIFCC, les emprunteurs œuvrant dans les sous-secteurs suivants ont été exclus du calcul des actifs liés

au carbone de la TD : services publics d'eau, gestion des déchets, producteurs d'électricité renouvelable et producteurs d'électricité nucléaire. Deuxièmement, pour tenir compte du fait que certaines expositions liées au carbone puissent être présentes en dehors des quatre groupes non financiers déterminés par le GIFCC (p. ex. entités gouvernementales ou du secteur public exerçant des activités de production d'électricité), un examen des activités des emprunteurs du secteur gouvernemental ou public a été réalisé et, le cas échéant, les expositions jugées liées au carbone ont été incluses dans le calcul.

Nous prévoyons que l'approche de la TD pour le calcul des actifs liés au carbone continuera d'être peaufinée et évoluera pour suivre les directives et les pratiques gagnantes du secteur.

Incidence faible  Incidence élevée

Type de contrepartie	Secteur d'activité	Risque de transition					Risque physique		Expositions brutes au risque de crédit (M\$) ¹⁵	Expositions brutes au risque de crédit (% du total - autres que détail)	Actifs liés au carbone (M\$) ^{16,17}	Actifs liés au carbone (% du total des actifs) ¹⁸
		Politique	Technologie	Réputation	Marché	Juridique	Aigu	Chronique				
Autres que détail ¹⁴	Immobilier								105 363 \$	11,4 %	105 363 \$	6,3 %
	Agriculture								10 165 \$	1,1 %	10 165 \$	0,6 %
	Industrie automobile								20 597 \$	2,2 %	20 597 \$	1,2 %
	Services financiers								86 886 \$	9,4 %	-	0,0 %
	Alimentation, boissons et tabac								13 459 \$	1,5 %	13 459 \$	0,8 %
	Foresterie								2 372 \$	0,3 %	2 372 \$	0,1 %
	Gouvernement, fonction publique et éducation								478 875 \$	51,8 %	-	0,0 %
	Santé et services sociaux								30 813 \$	3,3 %	-	0,0 %
	Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés								9 234 \$	1,0 %	9 234 \$	0,6 %
	Métaux et mines								9 709 \$	1,0 %	9 709 \$	0,6 %
	Pétrole et gaz								13 371 \$	1,4 %	13 371 \$	0,8 %
	Énergie et services publics								34 940 \$	3,8 %	20 904 \$	1,3 %
	Services professionnels et autres								32 284 \$	3,5 %	-	0,0 %
	Secteur du commerce de détail								12 497 \$	1,4 %	-	0,0 %
	Industries manufacturières diverses et vente de gros								25 515 \$	2,8 %	25 515 \$	1,5 %
	Télécommunications, câblodistribution et médias								15 344 \$	1,7 %	-	0,0 %
	Transports								13 435 \$	1,5 %	13 435 \$	0,8 %
	Autres								10 047 \$	1,1 %	10 047 \$	0,6 %
Total (autres que détail)								924 906 \$	100,0 %	254 171 \$		
Total (détail et autres que détail)¹⁸								1 670 672 \$		254 171 \$	15,2 %	

Nos risques liés au climat (suite)

Carte thermique : Crédit garanti par des biens immobiliers (CGBI)

La carte thermique du CGBI utilise une échelle de sensibilité similaire pour montrer l'incidence potentielle (c.-à-d. faible à élevée) de divers risques physiques et de transition, en tenant compte de l'incidence sur la valeur de la propriété en raison des dommages matériels prévus. Les sensibilités sont déterminées en fonction d'une analyse qualitative et quantitative sur un horizon prospectif es emplacements géographiques applicables à partir de 2030. Les sensibilités aux facteurs de risque lié au climat sont fondées sur une évaluation des risques inhérents, où il n'est pas tenu compte des mesures d'atténuation (p. ex. les ratios prêt-valeur, la couverture d'assurance, la capacité d'un emprunteur à absorber le coût des événements de risque physique).

En 2022, nous présentons un aperçu plus détaillé des cotes de risque physique aigu pour le CGBI au Canada et le CGBI aux États-Unis, en tenant compte de trois types de risque : les inondations, les feux de forêt et les ouragans. Ce tableau donne un aperçu de la sensibilité de nos portefeuilles à chaque type de risque. Les cotes de risque physique aigu pour le pays dans la carte thermique du CGBI ont été obtenues en prenant l'évaluation maximale du risque.

Carte thermique : Prêts automobiles indirects

La carte thermique des prêts automobiles indirects utilise une échelle de sensibilité similaire pour montrer l'incidence potentielle (c.-à-d. faible à élevée) de divers risques physiques et de transition, en tenant compte de l'incidence sur les revenus du secteur des prêts automobiles indirects. Les sensibilités sont déterminées en fonction d'une analyse qualitative et quantitative sur un horizon prospectif de 10 ans. Les sensibilités aux facteurs de risque lié au climat sont fondées sur une évaluation des risques inhérents, où il n'est pas tenu compte des mesures d'atténuation (p. ex. les ratios prêt-valeur, la couverture d'assurance, la capacité d'un emprunteur à absorber le coût des événements de risque physique).

Les cartes thermiques impliquent un processus itératif, où le cadre et la méthodologie continueront d'être progressivement affinés au cours des prochaines années, à mesure que la disponibilité et la qualité des données s'amélioreront. Nous continuerons d'évaluer les possibilités d'élargir la portée de nos cartes thermiques pour couvrir d'autres portefeuilles parmi les actifs, les activités et les clients de la TD.

Incidence faible Incidence élevée

Type de contrepartie	Secteur de compétence	Risque de transition					Risque physique		Solde impayé du prêt (M\$) ²⁰	% du CGBI total
		Politique	Technologie	Réputation	Marché	Juridique	Aigu	Chronique		
Détail	Crédit garanti par des biens immobiliers (CGBI) – Canada								359 552 \$	86,2 %
	CGBI – États-Unis								57 613 \$	13,8 %
	Total								417 165 \$	100,0 %

Incidence faible Incidence élevée

Type de contrepartie	Secteur de compétence	Risque physique		
		Aigu		
		Inondations	Feux de forêt	Ouragans
Détail	Crédit garanti par des biens immobiliers (CGBI) – Canada			
	CGBI – États-Unis			

Incidence faible Incidence élevée

Type de contrepartie	Secteur de compétence	Risque de transition					Risque physique		Solde impayé du prêt (M\$) ²¹
		Politique	Technologie	Réputation	Marché	Juridique	Aigu	Chronique	
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	Prêts automobiles indirects (Canada et États-Unis)								63 572 \$



Nos risques liés au climat (suite)

Opérations de prêt examinées relativement aux risques liés au climat

Nous avons intégré les facteurs de risques liés au climat à nos processus pour l'évaluation des opérations de prêt autres que de détail ciblées. Notre processus de gestion du risque environnemental et social lié à l'octroi de prêts pour les secteurs d'activité autres que de détail propose un cadre de travail pour intégrer la gestion du risque environnemental et social à nos pratiques d'octroi de prêts. Nos équipes de crédit utilisent une gamme d'outils (questionnaires, évaluations environnementales de site, visites de site, recherche sectorielle, etc.) pour réaliser des activités de diligence raisonnable et repérer le risque environnemental et social éventuel. Pour certaines opérations, les équipes exécutent une évaluation du risque environnemental et social et attribuent une cote de risque connexe. Si la cote est supérieure au seuil établi, l'opération est transmise à un niveau supérieur aux fins d'examen. Pour en savoir plus, consultez le [processus de gestion du risque environnemental et social](#).

Étude de cas : Lancement du tableau de bord sur le risque de crédit de la TD

En 2022, la Banque a lancé son tableau de bord sur le risque de crédit pour pouvoir donner un aperçu de la façon dont les risques liés au climat pourraient se manifester dans le portefeuille. Le tableau de bord est utilisé à l'interne et permet de surveiller les tendances et les expositions aux risques liés au climat. Il comprend des mesures comme l'exposition d'un prêt selon les cotes de risque lié au climat et les tendances relatives à la qualité du crédit pour les cibles d'émissions financées. Le tableau de bord sur le risque de crédit a pour objectif de permettre à la TD de faire ce qui suit :

- Comprendre les risques de crédit liés au climat actuels.
- Quantifier les répercussions financières du risque climatique sur les portefeuilles de crédit.
- Évaluer la pertinence des facteurs d'atténuation du risque de crédit en place.
- Assurer une prise de décisions éclairées par rapport à la gestion des risques liés au climat.

Dorénavant, nous allons développer et améliorer nos moyens de suivi et de production de rapports, notamment en intégrant les renseignements qui seront tirés des analyses des scénarios climatiques et en incorporant des niveaux de détail supplémentaires.



Catégories de gestion des risques

En qualité d'institution financière, nous reconnaissons que les risques liés au climat peuvent avoir différentes répercussions sur nos activités professionnelles et nous prenons des mesures précises pour gérer et atténuer ces risques.

Catégorie de risque	Risque lié au climat	Mesures prises pour déterminer, évaluer et atténuer les risques
Risque de crédit	Risque de pertes financières découlant des conséquences défavorables des risques physiques ou de transition liés au climat sur la santé financière de nos clients	<ul style="list-style-type: none"> Un processus de gestion du risque environnemental et social lié à l'octroi de prêts pour les secteurs d'activité autres que de détail et visant les opérations applicables a été mis en place. Il comprend des activités de diligence raisonnable accrue permettant de repérer le risque environnemental et social et de le transmettre aux comités du risque d'atteinte à la réputation concernés. Les facteurs environnementaux et sociaux sont intégrés à notre processus d'examen des risques sectoriels et nous avons des lignes directrices propres au secteur pour les secteurs qui comportent des risques pour les prêts des secteurs autres que de détail. Afin de mieux comprendre le contexte actuel et d'élaborer des stratégies normalisées visant à quantifier et à aborder les répercussions des changements climatiques sur le portefeuille de prêts, la TD participe activement à des comités et à des groupes de travail du secteur, notamment au Programme des Nations Unies pour l'environnement – Initiatives financières (PNUE-IF), au groupe de travail de démonstration du Climate Risk Tool et au comité de travail sur les données sur le climat de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Nous poursuivons l'élaboration des outils et des compétences nécessaires pour continuer à intégrer les répercussions des risques climatiques dans les évaluations du risque des emprunteurs autres que de détail. Nous continuons à évaluer nos politiques et nos processus de prêt en ce qui concerne les répercussions possibles des risques liés au climat. La TD a lancé un premier tableau de bord sur le risque de crédit lié au climat pour pouvoir donner un aperçu de la façon dont les risques liés au climat pourraient se manifester dans le portefeuille.
Risque d'assurance	Produits d'assurance dont la provision pour sinistres est exposée aux tendances des changements climatiques	<ul style="list-style-type: none"> TDA a commencé à travailler avec le BSIF et la Banque du Canada sur la toute première évaluation nationale des risques systémiques d'inondation dans le contexte des prêts hypothécaires et de l'assurance. TDA fournit des données pour appuyer cette analyse qui permettra de mieux comprendre les risques d'inondation auxquels les Canadiens et le système financier sont exposés, en plus de soutenir les efforts d'atténuation. Un rabais sur les produits d'assurance liés à la résilience est offert aux clients de l'Alberta qui optent pour un matériau de couverture hautement résistant et de longue durée avec l'optique de réduire les dommages attribuables à des événements météorologiques extrêmes. TDA continue de diriger et de participer à des associations sectorielles (Bureau d'assurance du Canada et Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes) pour mettre sur pied des approches et des initiatives collectives visant à gérer les risques liés au climat. Nous poursuivons nos efforts relatifs à la Stratégie nationale d'adaptation et, en tant que membre d'Un Canada résistant au climat, nous nous efforçons d'inciter le gouvernement à accroître son financement et ses mesures afin de bâtir un pays plus résilient aux catastrophes naturelles.
Risque stratégique	Risque de ne pas être en mesure de répondre aux attentes changeantes des clients et des consommateurs pour les produits et services liés aux enjeux ESG	<ul style="list-style-type: none"> Le modèle opérationnel cible sur le climat, qui décrit les étapes à suivre pour réaliser le Plan d'action sur les changements climatiques de la TD, a été mis en œuvre. Notre conseil exécutif sur la finance durable continue de favoriser les efforts dans toute l'entreprise afin de concevoir des produits, des services et des programmes ESG. La TD a atteint sa cible de 100 milliards de dollars sous forme de prêts, de financement, de services de gestion des actifs et de programmes d'entreprise internes favorables à une économie à faibles émissions de carbone et s'est fixé un nouvel objectif pour l'exercice 2023. Par l'entremise du groupe Solutions ESG (anciennement le groupe Finance durable et Transitions d'entreprises), VMTD a créé l'unité Services-conseils en carbone. Lancement par GPTD d'un nouveau fonds lié aux enjeux climatiques en 2022 : le Fonds en gestion commune indiciel faible émission de carbone d'actions mondiales investisseur non imposable Émeraude TD. TDA aide les Canadiens à se préparer aux répercussions physiques des changements climatiques grâce à une gamme de produits novateurs (p. ex. rabais sur les produits d'assurance liés à la résilience, protection étendue des dommages causés par l'eau, rabais sur les primes d'assurance pour véhicules hybrides et électriques), ainsi qu'à un leadership éclairé en matière de résilience climatique (p. ex. conseil de direction du PNUE-IF).

Catégories de gestion des risques (suite)

Catégorie de risque	Risque lié au climat	Mesures prises pour déterminer, évaluer et atténuer les risques
Risque opérationnel	Incidence des phénomènes météorologiques extrêmes sur les opérations physiques	<ul style="list-style-type: none"> Les enjeux liés au risque ESG ont été intégrés au processus de demande d'approvisionnement visant les fournisseurs externes. Les enjeux liés au risque ESG ont aussi été intégrés au programme de relations stratégiques de la TD, qui permet d'évaluer le risque environnemental et social que présente les partenariats stratégiques de la Banque. Le cadre de gestion des risques liés aux changements de la TD et le processus d'évaluation sont toujours utilisés pour évaluer le risque environnemental et social et les répercussions associées aux changements importants apportés aux produits, services, projets et initiatives de la TD. Le programme de gestion de la continuité des opérations et de gestion des crises de la TD continue de soutenir la capacité de la direction de poursuivre les activités de la TD en cas de perturbation des activités.
Risque d'atteinte à la réputation	Perceptions des parties prenantes quant à l'action ou à l'inaction de la TD en matière de changements climatiques Pression accrue des ONG pour l'application de pratiques de placement et d'affaires durables	<ul style="list-style-type: none"> Nous continuons à renforcer le leadership environnemental de longue date de la TD en tant que banque axée sur les objectifs. Nous mettons au point des produits et services durables pour financer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Nous cherchons à comprendre les points de vue des actionnaires en prenant part régulièrement à des rencontres pour discuter des changements climatiques et accroître la sensibilisation au plan d'action sur les changements climatiques de la TD. Gérer les enjeux émergents liés au climat par l'entremise de forums sur la gouvernance, comme les comités du risque d'atteinte à la réputation.
Risque juridique, de conformité à la réglementation et lié à la conduite	Augmentation du potentiel de litiges liés au climat ou du nombre de mesures d'application des lois ou de la réglementation Promulgation de nouvelles lois ou de nouveaux règlements et modification des lois et règlements actuels, nouvelle application des lois et règlements en vigueur dans le secteur environnemental et social, et délivrance de décisions juridiques ou réglementaires pouvant entraîner des exigences juridiques nouvelles ou imprévues Non-conformité aux lois et aux réglementations existantes en matière de climat Renforcement des politiques internationales et des initiatives de normalisation en matière de lutte contre les changements climatiques et de gestion et de divulgation des occasions et des risques liés au climat	<ul style="list-style-type: none"> La Banque a mis en œuvre des procédures afin de superviser et d'évaluer l'incidence possible des changements en matière de réglementation et de politiques applicables dans les pays et territoires où elle exerce ses activités, et de cibler les lois et les règlements qu'elle doit respecter et qui pourraient avoir une incidence sur les enjeux ESG. La TD plaide en faveur d'exigences sectorielles, réglementaires et législatives mieux normalisées pour la gestion des risques liés au climat et la communication de l'information liée au climat par le biais de forums regroupant des parties prenantes.
Risque de marché	Incidence des risques physiques et de transition sur les facteurs du marché, comme les cours boursiers, les prix des produits de base et les écarts de crédit	<ul style="list-style-type: none"> La TD met en place une structure de gouvernance ESG relative au risque de marché qui comprend une feuille de route pour l'intégration de dispositions ESG supplémentaires à l'intérieur du cadre de gestion du risque de marché. Nos cadres de simulation de crise comprennent des scénarios climatiques clés (p. ex. forte hausse des prix des produits de base, phénomènes météorologiques extrêmes).

Analyse de scénarios

Les risques et les occasions liés aux changements climatiques se manifesteront de diverses façons au fil du temps, tout comme leur incidence sur la TD. L'analyse de scénarios climatiques est un processus qui consiste à déterminer et à évaluer les conséquences potentielles d'un ensemble d'états futurs plausibles dans un contexte d'incertitude. Le GIFCC recommande que les entreprises décrivent la résilience de leur stratégie en tenant compte de différents scénarios climatiques, notamment le scénario prévoyant une augmentation de 2 °C ou moins.

Les scénarios sont plausibles, mais ils ne sont pas destinés à donner des prévisions ou des résultats précis. Les scénarios présentent plutôt aux entreprises une façon de comprendre à quoi peut ressembler l'avenir et de se préparer à ces états futurs hypothétiques.

Programme d'analyse de scénarios climatiques de la TD

En 2022, nous avons fait progresser notre programme d'analyse de scénarios climatiques en évaluant le risque physique dans un scénario de réchauffement climatique dépassant le seuil de 2 °C. Dans le cadre de cet exercice, nous voulions continuer à renforcer nos capacités d'analyse de scénarios, appuyer notre processus de détermination des risques liés au climat et améliorer notre compréhension de toute l'étendue des éventuels risques physiques liés au climat auxquels sont exposés nos portefeuilles.

Cette analyse des scénarios de risques physiques fait partie intégrante de nos processus de quantification des risques. Les résultats de notre exercice de cartographie thermique mettent en évidence les expositions devant faire l'objet d'une évaluation plus approfondie des risques. Étant donné que l'immobilier représente notre plus importante catégorie de prêts (avec des crédits garantis par des biens immobiliers dont l'encours s'élève à environ 380 milliards de dollars), nous avons favorisé l'évaluation d'une analyse de scénarios pour nos portefeuilles liés à l'immobilier (CGBI, Immobilier commercial et Assurance habitation) en Amérique du Nord afin d'évaluer l'éventail des répercussions possibles, y compris les pertes prévues. L'objectif principal de l'évaluation était de comprendre les répercussions des risques physiques pour quatre principaux dangers : les inondations, les ouragans, les feux de forêt et les orages de convection violents (p. ex. vent, grêle, tornade). Nous avons réalisé une évaluation au niveau de l'emprunteur en fonction des caractéristiques et de l'emplacement de la propriété afin d'estimer les répercussions directes (p. ex. les dommages matériels et la perturbation des activités) et indirectes (p. ex. l'augmentation des coûts d'assurance et les impacts sur la valeur marchande). Cette approche nous a permis de mieux comprendre les différents canaux de transmission par lesquels les répercussions financières des risques liés au climat peuvent se faire sentir et de mieux cerner les facteurs de pertes potentielles. Nous

prévoyons intégrer au fil du temps les informations tirées de notre analyse des scénarios de risques physiques liés au climat à nos processus de détermination des risques (p. ex. carte thermique des risques liés au climat) et de suivi des risques (p. ex. tableau de bord sur le risque de crédit).

Nous sommes conscients que les approches de quantification des méthodologies d'analyse de scénarios, y compris celles visant à estimer les pertes potentielles, sont toujours à un stade de développement précoce et que, par conséquent, la fiabilité des résultats peut être limitée. Pendant que nous continuons à renforcer nos capacités internes d'analyse de scénarios, nous allons nous concentrer sur les limitations relatives aux données afin d'améliorer la qualité et la fiabilité des résultats de nos analyses. Nous pourrions de plus peaufiner notre approche et nos processus internes en réponse aux nouvelles méthodologies présentées par les organismes de réglementation et de normalisation.

De plus, en 2022, nous avons participé à un projet pilote avec Moody's Analytics pour explorer une approche visant à quantifier les répercussions des changements climatiques pour un échantillon d'emprunteurs particuliers de prêts autres que de détail. Moody's Analytics a utilisé ses outils conçus à l'interne pour évaluer les risques liés au climat pour un échantillon d'emprunteurs des Services bancaires commerciaux et industriels et des Services immobiliers commerciaux aux États-Unis de la TD. L'évaluation a utilisé un ensemble de trois scénarios macroéconomiques exclusifs de Moody's Analytics qui s'alignent sur les scénarios du Network for Greening the Financial System, y compris des éléments de risques physiques chroniques et de transition. Bien que l'exercice ne portait que sur une petite partie du portefeuille de la TD, nous en avons tiré plusieurs renseignements précieux qui ont été intégrés à notre programme d'analyse de scénarios. Pour en savoir plus, consultez le rapport du PNUÉ-IF intitulé [The Climate Risk Tool Landscape: 2022 Supplement](#).

Analyse de scénarios : Perspectives

Nous comprenons que l'analyse des scénarios climatiques est une pratique en évolution dans le secteur et que nous sommes engagés dans une démarche de plusieurs années pour faire mûrir cette discipline de gestion des risques. À l'avenir, nous avons l'intention de faire progresser nos capacités d'analyse de scénarios climatiques grâce à un engagement continu avec les acteurs du secteur (p. ex. groupes de travail du secteur, organismes de réglementation). Nous mettrons également l'accent sur le développement de nos capacités internes au moyen d'évaluations planifiées afin d'élargir la portée de notre analyse pour les portefeuilles clés et d'intégrer les leçons apprises dans nos processus de gestion des risques.

Priorités à venir

Nous avons l'intention de continuer à intégrer les éléments de risque climatique à nos différentes catégories de risque et dans tous les secteurs d'activité de la TD. À court terme, nous allons nous concentrer sur la mise en œuvre de la nouvelle politique sur le risque environnemental et social de l'entreprise et nous allons fournir les outils et les lignes directrices nécessaires à cette mise en œuvre. L'équipe Gestion des risques ESG travaille également à l'amélioration des outils existants, comme notre nouveau tableau de bord sur le risque de crédit et notre tableau de bord du risque environnemental et social. Elle y ajoute de nouvelles mesures qui, selon nous, aideront la Banque à déterminer efficacement les risques liés au climat et à intégrer les enjeux liés au risque au processus décisionnel. Nous avons l'intention de renforcer nos capacités liées à la cartographie thermique à mesure que nous élargirons son champ d'application. Au fur et à mesure que nous ferons progresser notre programme d'analyse de scénarios, nous intégrerons les connaissances tirées de l'évaluation des risques physiques à nos activités de surveillance des risques climatiques et renforcerons nos capacités d'analyse de scénarios en continuant à participer à des projets pilotes avec le BSIF et d'autres organismes de réglementation et groupes sectoriels.



Mesures et cibles

Nous utilisons des mesures harmonisées à celles du secteur pour surveiller nos risques et occasions liés au climat et pour évaluer notre progression au fil du temps.

Dans cette section

- 39 Introduction
- 39 Principales réalisations
- 40 Cible intermédiaire de réduction des émissions de GES des champs d'application 1 et 2 de la TD
- 41 Émissions financées du champ d'application 3 de la TD
- 43 Notre empreinte d'émissions financées
- 45 Nos cibles d'émissions financées
- 48 Nos cibles sectorielles
- 51 Finance durable
- 52 Nos résultats
- 53 Priorités à venir

Introduction

La TD se concentre à l'évaluation et à la gestion de son rendement à l'aide de mesures et de cibles qui orientent ses prises de décision et permettent de faire le suivi de ses progrès au fil du temps. Nous utilisons une variété de mesures et de cibles pour surveiller notre exposition aux risques liés au climat et déterminer la manière dont nos activités permettent à la TD de tirer avantage de nouvelles occasions d'affaires.

Nous cherchons à présenter les résultats de nos progrès d'une manière claire et transparente accompagnés de détails contextuels et méthodologiques appropriés. Nous continuons de participer aux groupes de travail du secteur afin d'améliorer la qualité, la fiabilité et la disponibilité des données. Nous collaborons avec des partenaires du secteur, y compris le Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) et l'Alliance bancaire Net Zéro afin d'appuyer la mise au point et l'amélioration des méthodologies de mesure et de suivi de nos émissions financées.

Notre plan d'action sur les changements climatiques définit nos ambitions d'émissions de GES de nos opérations et de nos activités de financement d'ici 2050 et guide l'établissement de nos cibles de réduction des GES. En mars 2022, nous avons publié nos cibles intermédiaires d'émissions financées du champ d'application 3 pour les secteurs de l'énergie et de la production d'électricité. De plus, nous avons présenté notre approche méthodologique pour l'établissement de ces cibles. Nous avons maintenant des cibles d'émissions financées supplémentaires pour les

secteurs de la fabrication automobile et de l'aviation. Conformément aux lignes directrices du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC), nous avons aussi utilisé des mesures clés pour faciliter le suivi de nos risques liés au climat, comme notre exposition aux actifs liés au carbone.

De plus, nous considérons le financement d'initiatives durables et de décarbonisation comme un levier important de notre stratégie ESG et de notre plan d'action sur les changements climatiques. La TD a mobilisé plus de 107 milliards de dollars sous forme de prêts, de financement, de services de gestion d'actifs et d'autres programmes pour des initiatives à faibles émissions de carbone depuis 2017. Cette année nous avons établi une cible en matière de finance durable et de décarbonisation de 500 milliards de dollars à atteindre d'ici 2030. Pour en savoir plus sur la cible en matière de finance durable et de décarbonisation, consultez la [méthodologie de la TD en matière de finance durable et de décarbonisation](#).



Principales réalisations

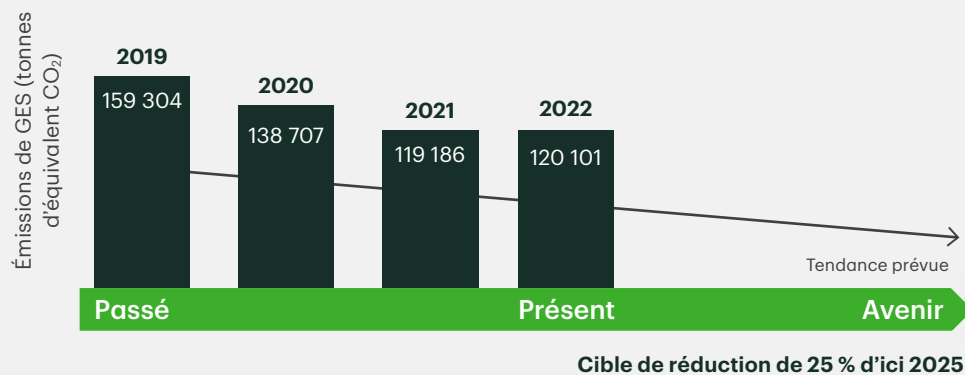
- Réduction de 24,6% de nos émissions des champs d'application 1 et 2 basées sur l'emplacement par rapport à 2019, notre année de référence.
- Élargissement de nos calculs d'empreinte d'émissions financées pour couvrir 89% de nos prêts dans les secteurs à fortes émissions de carbone, notamment : énergie, électricité et services publics, fabrication automobile, livraison, aviation, produits chimiques et agriculture. Nous avons également inclus quatre catégories d'actifs du PCAF, notamment nos portefeuilles de prêts aux entreprises, d'investissements figurant au bilan (p. ex. les actions inscrites et les obligations de sociétés), de prêts hypothécaires résidentiels et de prêts pour véhicules motorisés pour consommateurs.
- Réduction de 7% de l'intensité des émissions physiques de nos émissions financées du champ d'application 3 pour le secteur de la production d'électricité, par rapport à 2019, notre année de référence.
- Réduction de 5% de l'intensité des émissions financées par rapport aux prêts du champ d'application 3 par rapport à 2019, notre année de référence, pour le secteur de l'énergie, en excluant l'impact des évaluations des entreprises sur notre mesure. Toutefois, la volatilité importante du marché en 2020 a entravé nos progrès, ce qui a mené à une augmentation globale de 19% par rapport à 2019, notre année de référence. Pour en savoir plus, consultez la section [Nos cibles sectorielles](#).
- Établissement de deux nouvelles cibles intermédiaires pour les émissions financées d'ici 2030 pour les secteurs de la fabrication automobile et de l'aviation.
- Atteinte de notre cible de 100 milliards de dollars sous forme de prêts, de financement, de services de gestion d'actifs et d'autres programmes internes favorables à une économie à faibles émissions de carbone et établissement d'une nouvelle cible en matière de finance durable et de décarbonisation de 500 milliards de dollars.

Cible intermédiaire de réduction des émissions de GES des champs d'application 1 et 2 de la TD

En 2021, nous avons annoncé notre cible intermédiaire consistant à réduire réellement les émissions de nos champs d'application 1 et 2 de 25% d'ici 2025 par rapport à 2019, l'année de référence. Cette cible intermédiaire a été établie selon une approche fondée sur des données scientifiques et il est conforme à la recommandation de 1,5 °C indiquée dans l'Accord de Paris. Nous avons utilisé l'approche absolue préconisée par la SBTi, qui permet une réduction annuelle absolue des émissions de GES en pente descendante d'ici 2050.

À la fin de 2022,²² nous avons réduit nos émissions des champs d'application 1 et 2 basées sur l'emplacement de 24,6% par rapport à 2019, l'année de référence. Nous n'avons constaté qu'une légère hausse des émissions liées à nos activités d'exploitation par rapport à 2021, malgré l'augmentation du nombre de collègues qui ont repris le travail, ainsi qu'un hiver plus froid et un été plus chaud que l'année précédente. Dans l'ensemble, les réductions d'émissions de la TD sont principalement attribuables aux mesures proactives de réduction de la consommation d'énergie (p. ex. dispositifs de contrôle des bâtiments, éclairage DEL et énergie solaire) et aux modifications du portefeuille. La TD continue de s'appliquer à réduire les émissions découlant de nos activités conformément à notre objectif en mettant en place des mesures d'optimisation des ressources et des modifications à son portefeuille pour l'ensemble de nos activités.

Notre rendement en matière d'émissions de GES des champs d'application 1 et 2



Étude de cas : Considération des émissions de GES découlant de nos activités

Les progrès de la TD quant à sa cible de réduction des émissions de GES découlant de ses activités reflètent son leadership environnemental de longue date. La TD affiche un bilan carboneutre²³ depuis 2010 et cherche à atteindre une efficacité énergétique dans ses établissements physiques. De plus, elle achète des crédits d'énergie renouvelable (CER) pour la compensation de toutes les émissions résiduelles associées aux champs d'application 1 et 2. Nous comprenons que l'atteinte d'émissions nettes nulles nécessitera une transformation de toute l'entreprise, et nous sommes engagés à réaliser les étapes nécessaires afin de réduire davantage nos émissions de GES au fil du temps. Nous poursuivons nos efforts vis-à-vis de cet objectif grâce à différentes initiatives en cours :

- Intégration de normes de conception de bâtiment vert pour les nouveaux emplacements et ceux existants. La Banque compte plus de 280 emplacements certifiés LEED (Leadership in Energy and Environmental Design), qui favorisent l'efficacité énergétique, la réduction de consommation d'eau et l'utilisation de sources d'énergie renouvelable. Le nombre grandissant d'emplacements certifiés LEED de la TD témoigne de son engagement continu envers la réduction de carbone et la conception de bâtiments verts dans le but de préserver les ressources naturelles et l'énergie.
- Intégration de l'énergie solaire partout en Amérique du Nord. La Banque a équipé un certain nombre de succursales au Canada et aux États-Unis avec des panneaux solaires. Pour le moment, 150 emplacements sont munis d'un système de panneaux solaires, ce qui permet de générer environ 3 000 000 kWh d'électricité.
- Accélération de notre programme de dispositifs de contrôle intelligents en succursale visant à favoriser l'efficacité énergétique de toutes les succursales. Ce programme a été lancé en 2018 afin de fournir une visibilité en temps réel, une surveillance à distance et une évaluation de rendement pour plusieurs succursales de détail aux États-Unis et au Canada. Le système nous a permis de surveiller la consommation d'énergie à distance, d'optimiser le fonctionnement du matériel et de contrôler la température dans environ 1 500 établissements. Cette initiative, qui devrait prendre fin en 2023, permettra de supprimer plus de 8 000 tonnes d'équivalent CO₂ (dioxyde de carbone) par année.

- Déploiement de notre projet-pilote de conversion d'équipement de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVC) pour passer d'un système au gaz à un système électrique au moment de remplacement du cycle de vie. L'objectif de ce projet pilote, qui devrait prendre fin à l'été 2023, est de déterminer les endroits où la TD pourrait réaliser des réductions de GES des champs d'application 1 et 2 grâce à l'électrification (c'est-à-dire là où l'intensité des émissions des réseaux électriques locaux est inférieure à celle du gaz naturel).
- La détermination de nouvelles occasions et innovations en matière d'émissions nettes nulles. Notre succursale de Cypress Creek, en Floride, construite en 2011, est la première succursale à émissions nettes nulles aux États-Unis. Celle-ci est équipée de 400 panneaux solaires installés sur le bâtiment et la propriété environnante. La génération d'électricité dépasse celle consommée. En 2022, plus de 110 000 kWh d'électricité y ont été générés sur place.

Nous avons l'intention de continuer de faire le point sur nos progrès relatifs à notre cible intermédiaire de réduction des émissions de GES des champs d'application 1 et 2 et de nos plans pour des réductions importantes.

Outre les mesures que nous prenons pour réduire nos émissions découlant de nos activités, nous collaborons régulièrement avec nos fournisseurs au moyen du programme de chaîne d'approvisionnement CDP. Bien que les émissions de GES de la chaîne d'approvisionnement de la TD soient en deçà des cibles opérationnelles, nous collaborons avec nos plus importants fournisseurs afin de tenir compte de leurs émissions de GES et de les réduire. En 2022, nous avons demandé à 232 fournisseurs de participer au programme.

Émissions financées du champ d'application 3 de la TD

La TD a été la première grande banque au Canada à annoncer un objectif de zéro émission nette de GES pour ses activités d'exploitation et de financement d'ici 2050, conformément aux principes de l'Accord de Paris. En 2022, nous avons gardé le cap avec l'annonce d'une cible intermédiaire pour les émissions financées du champ d'application 3 dans les secteurs de l'énergie et de la production d'électricité. Nous voulons continuer d'exploiter nos compétences et nos ressources afin de favoriser une transition vers une économie à faibles émissions de carbone. D'ailleurs, cette année, nous avons étendu nos cibles intermédiaires d'émissions financées du champ d'application 3 afin d'inclure les secteurs de la fabrication automobile et de l'aviation.

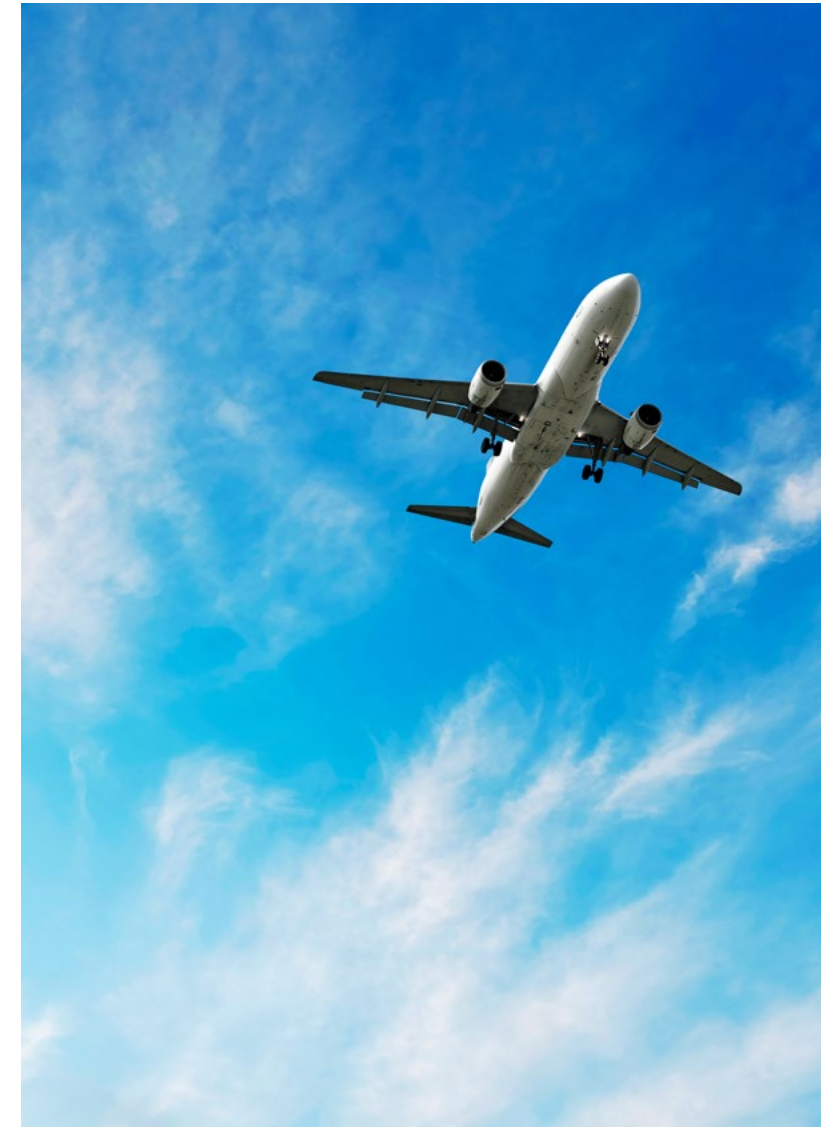
Nous sommes conscients que notre parcours vers des émissions nettes nulles sera parsemé de nombreux défis et d'incertitudes, dont le fait que les données peuvent être incomplètes ou imparfaites et que les méthodologies évoluent. Néanmoins, l'urgence des changements climatiques a motivé notre décision d'agir. Nous poursuivons notre travail d'amélioration des données et des méthodologies à la base de notre approche, mais nous savons que nous pouvons réaliser des progrès avec les méthodologies dont nous disposons aujourd'hui. Toutefois, en raison de la nature évolutive des méthodologies et de la trajectoire non linéaire de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone dans chaque secteur, nous prévoyons que notre progression vers nos cibles intermédiaires de 2030 ne sera pas linéaire, uniforme ou entièrement comparable d'une année à l'autre jusqu'en 2030.

Œuvrer à l'atteinte des objectifs d'émissions nettes nulles, à la fois à la TD et partout dans le monde, est une tâche monumentale. Cela requiert une transformation de l'économie mondiale et des systèmes énergétiques qui n'est possible qu'avec des efforts considérables de la part des secteurs, des membres de la société et des gouvernements, y compris des politiques publiques pour soutenir cette transformation. De nombreuses conditions requises pour l'atteinte de notre objectif d'émissions nettes nulles et de nos cibles intermédiaires dépassent le champ d'action de la TD ou sont hors de notre contrôle. Nous aspirons toutefois à jouer un rôle important afin de soutenir la transition. Nous continuons de collaborer avec les gouvernements, les groupes sectoriels et les associations, ainsi qu'avec les organismes de normalisation, dans le but de favoriser une croissance économique durable et d'accélérer la transition vers de faibles émissions de carbone.

Notre stratégie vise à soutenir les clients dans leurs initiatives de transition. Nous voulons nous engager de façon proactive, conseiller les clients, nouveaux et actuels, et leur fournir des produits et services qui faciliteront une transition durable, équitable et ordonnée, sans négliger les occasions d'affaires. Nous avons fait des progrès dans l'élaboration de notre stratégie d'engagement des clients cette année, notamment au moyen d'un objectif d'engagement client. Pour en savoir plus, consultez la section **Stratégie**.

La divulgation transparente des mesures et des cibles est un pilier essentiel de notre stratégie liée au climat, qui vise à nous aider à atteindre notre objectif d'émissions nettes nulles de tout notre portefeuille d'ici 2050. Le présent rapport fait état de nos progrès continus :

- Élargissement de la divulgation de notre empreinte d'émissions financées absolues afin d'inclure sept secteurs à forte intensité d'émissions de carbone et quatre catégories d'actifs du PCAF, notamment nos portefeuilles de prêts aux entreprises, d'investissements figurant au bilan (p. ex. les actions inscrites et les obligations de sociétés), de prêts hypothécaires résidentiels et de prêts pour véhicules motorisés pour consommateurs.
- Mises au point sur la progression de nos cibles intermédiaires pour 2030 annoncées précédemment dans les secteurs de l'énergie et de la production d'électricité.
- Annonce de notre deuxième ensemble de cibles intermédiaires pour 2030 pour deux secteurs supplémentaires : la fabrication automobile et l'aviation.



Émissions financées du champ d'application 3 de la TD (suite)

La publication de nos émissions financées comprend deux composants importants :

- Notre **empreinte** d'émissions financées, qui est un instantané de nos émissions financées absolues attribuées pour une année particulière.
- Nos **cibles** d'émissions financées, qui représentent les cibles à long terme que nous souhaitons atteindre d'ici 2030. Ces dernières ont trait à l'intensité et sont établies pour des secteurs particuliers afin de guider notre stratégie d'affaires et l'engagement des clients.

Empreinte

Nous estimons l'**empreinte de nos émissions financées** conformément aux lignes directrices publiées par le PCAF. En communiquant notre empreinte, nous offrons un aperçu du profil des émissions financées absolues attribué de la TD en fonction des secteurs et des catégories d'actifs, ainsi que des renseignements sur la qualité des données sous-jacentes aux calculs d'émissions financées. Cette analyse nous aide à comprendre les concentrations d'émissions financées par les secteurs et les catégories d'actifs et à établir de façon informée nos priorités pour l'établissement des cibles.

L'empreinte est une représentation globale de nos émissions financées absolues estimées et inclut donc toutes les parties de la chaîne de valeur dans les secteurs que nous finançons, même lorsque les données ne sont pas disponibles. Lorsque des données sont disponibles, nous avons utilisé celles les plus à jour, conformément aux lignes directrices du PCAF. Lorsque les données sur les émissions réelles des clients ne sont pas facilement disponibles (comme c'est le cas actuellement dans certains secteurs), nous tirons parti des facteurs d'émissions financées du PCAF pour estimer notre empreinte. Les données sous-jacentes que nous utilisons pour estimer notre empreinte sont celles de la fin des exercices 2020 et 2021, selon le secteur et la disponibilité des données. Pour calculer notre empreinte pour les prêts et investissements commerciaux, nous avons utilisé les données d'émissions de S&P Global Trucost de 2020, les données de 2021 n'étant pas encore disponibles. Pour cette raison, nous indiquons les résultats de fin d'exercice 2020 pour ces catégories d'actifs. Pour notre portefeuille de prêts auto aux consommateurs, les données sur les émissions de 2021 étaient disponibles et ont donc été utilisées pour le calcul de notre empreinte.

Nous avons inclus nos activités de prêts et d'investissements figurant au bilan gérées par le groupe Gestion de la trésorerie et du bilan dans nos calculs d'empreinte. Toutefois, nous n'avons pas inclus les émissions financées des opérations sur les marchés des capitaux et des instruments dérivés, car les lignes directrices du PCAF n'étaient pas encore finales au moment de l'analyse de notre empreinte. Nous continuerons d'améliorer nos calculs d'empreinte d'émissions financées en suivant les lignes directrices du PCAF et selon l'évolution des données disponibles, ce qui pourrait entraîner des changements dans nos divulgations dans ce secteur.

Cibles

Nous avons établi nos **cibles intermédiaires d'émissions financées** conformément aux lignes directrices de l'Alliance bancaire Net Zéro. Tout comme notre calcul d'empreinte, l'établissement de nos cibles intermédiaires vise à fournir un niveau de transparence supplémentaire pour les secteurs importants de notre portefeuille aux parties prenantes. Notre approche pour établir des cibles intermédiaires est en grande partie cohérente à notre approche d'empreinte. Voici toutefois les quatre différences importantes :

- **Nos cibles d'émission financées misent sur les parties les plus pertinentes de la chaîne de valeur d'un secteur** : Notre empreinte d'émissions financées couvre de façon générale les émissions des clients pertinents dans les secteurs à fortes émissions, avec les activités de prêts et d'investissements inclus dans le champ d'application. Toutefois, nos cibles d'émissions financées misent sur des parties particulières de la chaîne de valeur, qui représentent la majorité des émissions d'un secteur ou qui peuvent avoir des retombées importantes pour un secteur. Par exemple, notre empreinte des secteurs de l'énergie et des services publics devrait contenir les sous-secteurs de la production, de la transmission et de la distribution de l'énergie ainsi que le sous-secteur des fournisseurs de service. Toutefois, notre cible du secteur s'applique seulement aux activités de production d'énergie, car ces clients sont essentiellement responsables de la composition ayant trait à l'électricité et aux carburants dans un territoire donné et représentent la majorité de notre exposition aux émissions financées du secteur de l'énergie.
- **Nos cibles intermédiaires d'émissions financées sont basées sur l'intensité et ne sont pas absolues** : Les mesures basées sur l'intensité quantifient les émissions financées par unité produite (p. ex. CO₂ par mégawattheure) ou les émissions financées par unité économique (p. ex. CO₂ par dollar prêté). Nous croyons que les mesures d'intensité offrent le niveau de connaissance qui nous permet d'établir des cibles informatives pour favoriser des engagements pertinents avec les clients de toutes tailles, nouveaux ou actuels. L'utilisation d'une mesure basée sur l'intensité peut faciliter la comparaison de différentes entreprises, de différents secteurs ou de différents portefeuilles. Les cibles d'intensité des émissions financées physiques, qui sont basées sur les émissions financées par unité produite physique, sont également moins sensibles aux fluctuations du marché et aux changements d'évaluation d'entreprise. Ces cibles intermédiaires sont destinées à soutenir nos clients dans

leurs efforts de décarbonisation, tout en favorisant la progression vers notre objectif à long terme d'émissions financées nettes nulles d'ici 2050. L'utilisation des mesures d'intensité est également compatible avec les lignes directrices de l'Alliance bancaire Net Zéro.

- **Nos cibles d'émissions financées incluent des activités facilitées par les marchés des capitaux** : Les marchés des capitaux d'emprunt et des capitaux propres sont des sources clés pour le financement de nos clients, et nous jouons un rôle dans la facilitation des opérations en leur nom. Ces activités sont actuellement exclues de notre calcul d'empreinte, car la méthodologie du PCAF n'est pas encore finale. Toutefois, nous avons inclus les valeurs attribuées de l'opération dans le champ d'application pour l'établissement des cibles compte tenu de leur rôle stratégique à fournir des capitaux à nos clients. On s'attend à ce qu'une méthodologie soit mise au point bientôt. Nous continuerons d'évaluer notre approche en fonction de l'évolution des lignes directrices du PCAF, ce qui pourrait entraîner des changements dans nos divulgations dans ce secteur.
- **Nos cibles d'émissions financées utilisent l'année 2019 à titre de référence** : Ces cibles sont prospectives, et il est très important de tout d'abord bien comprendre le point de comparaison de départ. Compte tenu de l'instabilité importante en 2020 et en 2021 en raison des événements mondiaux (confinements liés à la COVID-19 et réouvertures subséquentes), nous avons utilisé l'année 2019 à titre de référence des émissions financées pour toutes les cibles établies jusqu'à maintenant. De la sorte, la référence reflète des opérations de client plus « typiques ».

D'autres détails sur l'empreinte et les cibles d'émissions financées, y compris la méthodologie qui appuie nos nouvelles cibles dans les secteurs de la fabrication automobile et de l'aviation, sont présentés dans les pages qui suivent. Veuillez consulter le document **Progression de notre plan d'action sur les changements climatiques : Méthodologie d'établissement des cibles intermédiaires d'émissions financées de la TD** publié en mars 2022 pour en savoir plus sur les cibles d'émissions en matière d'énergie et de production d'électricité divulguées.

Notre empreinte d'émissions financées

Notre empreinte d'émissions financées représente nos émissions financées absolues pour une année donnée. Elle est estimée conformément aux lignes directrices du PCAF publiée en 2020 et est divulguée en fonction de la catégorie d'actifs et du secteur. La TD est engagée à collaborer avec les associations sectorielles afin d'aider à mettre au point et à mettre en œuvre une approche harmonisée pour mesurer et publier les émissions financées. Nous participons à plusieurs groupes de travail du PCAF, dont les groupes de travail au Canada et en Amérique du Nord, le groupe de travail sur les prêts aux entreprises et le groupe de travail sur les prêts aux véhicules motorisés.

Observations clés :

- Nos analyses indiquent que nos émissions financées sont principalement attribuables à nos prêts et à nos investissements auprès des clients corporatifs et commerciaux.
- Notre empreinte couvre maintenant environ 89% de nos prêts aux secteurs à forte intensité carbonique, comme défini par l'Alliance bancaire Net Zéro (y compris les prêts aux secteurs de détail et autres que de détail).²⁸ Notre analyse de l'empreinte renforce l'importance que nous accordons aux secteurs de l'énergie et de la production d'électricité de nos cibles intermédiaires, compte tenu de leur contribution importante à notre profil d'émissions financées. En outre, elle renforce notre décision d'étendre la méthodologie des cibles intermédiaires afin d'inclure deux secteurs particuliers ayant trait au transport : la fabrication automobile et l'aviation. Nous croyons que le fait d'avoir des cibles intermédiaires pour ces secteurs aidera à générer une réduction absolue des émissions dans la chaîne de valeur sectorielle et les secteurs en aval, ce qui devrait avoir une répercussion au fil du temps sur notre empreinte.
- Nous sommes conscients que la méthodologie du PCAF est basée seulement sur les soldes utilisés, car ces données représentent les fonds distribués. Toutefois, pour une meilleure transparence, nous avons intégré une vue de notre empreinte des émissions financées absolues basée à la fois sur les soldes engagés et utilisés. Comme nous l'avons décrit à la section **Notre approche pour fixer et atteindre nos cibles d'émissions financées**, nous considérons avantageux d'utiliser les montants de prêts commerciaux engagés, contrairement aux soldes utilisés, afin de réduire la volatilité et de mieux refléter les décisions relatives au crédit de la Banque. L'approche pour les prêts engagés comprend les engagements hors bilan,²⁵ qui augmentent l'exposition du champ d'activité en général. Les émissions financées absolues de cette approche sont ainsi plus importantes.

Résultats détaillés par secteur et catégorie d'actifs (basés sur les prêts pour entreprise utilisés)²⁶

Catégories d'actifs du PCAF	Secteur	Année	Émissions financées des champs d'application 1 et 2 tonnes métriques éq. CO ₂	Note de qualité des données des champs d'application 1 et 2 De 1 à 5	Émissions financées du champ d'application 3 tonnes métriques éq. CO ₂	Note de qualité des données du champ d'application 3 De 1 à 5
Prêts et investissements commerciaux (combinés)	Énergie ²⁷	2020	2,3	3,6	23,7	4,1
	Électricité et services publics ²⁷	2020	1,0	3,7	-	-
	Automobile	2020	0,5	4,3	1,3	3,0
	Livraison	2020	0,2	4,6	-	-
	Aviation	2020	4,5	4,6	-	-
	Agriculture	2020	9,3	4,9	-	-
Prêts automobiles aux consommateurs ²⁸	Industriel	2020	0,3	4,8	0,1	4,8
		2020	7,6	2,3	-	-
Prêts hypothécaires résidentiels ²⁹		2021	7,1	2,3	-	-
		2021	2,4	5,0	-	-

Résultats détaillés par secteur et catégorie d'actifs (basés sur les prêts pour entreprise utilisés)²⁶

Catégories d'actifs du PCAF	Secteur	Année	Émissions financées des champs d'application 1 et 2 tonnes métriques éq. CO ₂	Note de qualité des données des champs d'application 1 et 2 De 1 à 5	Émissions financées du champ d'application 3 tonnes métriques éq. CO ₂	Note de qualité des données du champ d'application 3 De 1 à 5
Prêts et investissements commerciaux (combinés)	Énergie ²⁷	2020	8,5	3,0	80,1	3,7
	Électricité et services publics ²⁷	2020	6,1	3,2	-	-
	Automobile	2020	0,9	3,7	6,1	3,0
	Livraison	2020	0,4	4,4	-	-
	Aviation	2020	4,6	4,3	-	-
	Agriculture	2020	9,6	4,8	-	-
Prêts automobiles aux consommateurs ²⁸	Industriel	2020	0,4	4,2	1,5	4,3
		2020	7,6	2,3	-	-
Prêts hypothécaires résidentiels ²⁹		2021	7,1	2,3	-	-
		2021	2,4	5,0	-	-

Notre empreinte d'émissions financées (suite)

Qualité des données

Ce rapport reflète les données disponibles en février 2023. Nous exploitons des sources externes, y compris les données financières d'émissions et de client de S&P Global Trucost et les données d'émissions d'EPA pour les prêts automobiles aux consommateurs. Quand aucune donnée n'était disponible, nous avons suivi les lignes directrices du PCAF et ses méthodologies d'estimation de rechange. Les notes de qualité des données sont présentées pour chaque secteur et catégorie d'actifs sur une échelle allant de 1 à 5, conformément aux lignes directrices du PCAF, où 1 représente les données dont la qualité est la plus élevée (p. ex. des données d'émissions déclarées et vérifiées) et 5 les données misant sur des méthodologies d'estimation (p. ex. les facteurs d'intensité économique). Chaque calcul de client présente une note de qualité des données discrète, que nous réunissons dans une vue de portefeuille en utilisant une moyenne pondérée en fonction de l'exposition. Nous publions les résultats d'exposition des prêts et les investissements commerciaux des entreprises des clients avec un délai de deux ans (p. ex. les résultats de l'exercice 2020 sont publiés dans le présent rapport) en raison d'un problème de disponibilité des données. Nous surveillons en continu le contexte des données d'émissions et collaborons avec nos clients et nos fournisseurs, au besoin, afin d'améliorer nos rapports. De plus, nous visons à publier des résultats à jour pour les autres catégories d'actifs, lorsque des données raisonnablement fiables seront disponibles. Par exemple, dans le rapport de cette année, nous présentons les résultats de l'exercice 2021 pour les prêts pour véhicules motorisés et les prêts hypothécaires résidentiels.

privées. C'est pourquoi, dans l'approche de prêts engagés (souvent des sociétés publiques plus grosses), nous observons une légère amélioration des notes de qualité des données. Nous continuerons de mettre à jour nos déclarations d'émissions financées, y compris nos notes de qualité des données, au fil du temps, à mesure que la qualité et la couverture des données s'amélioreront.

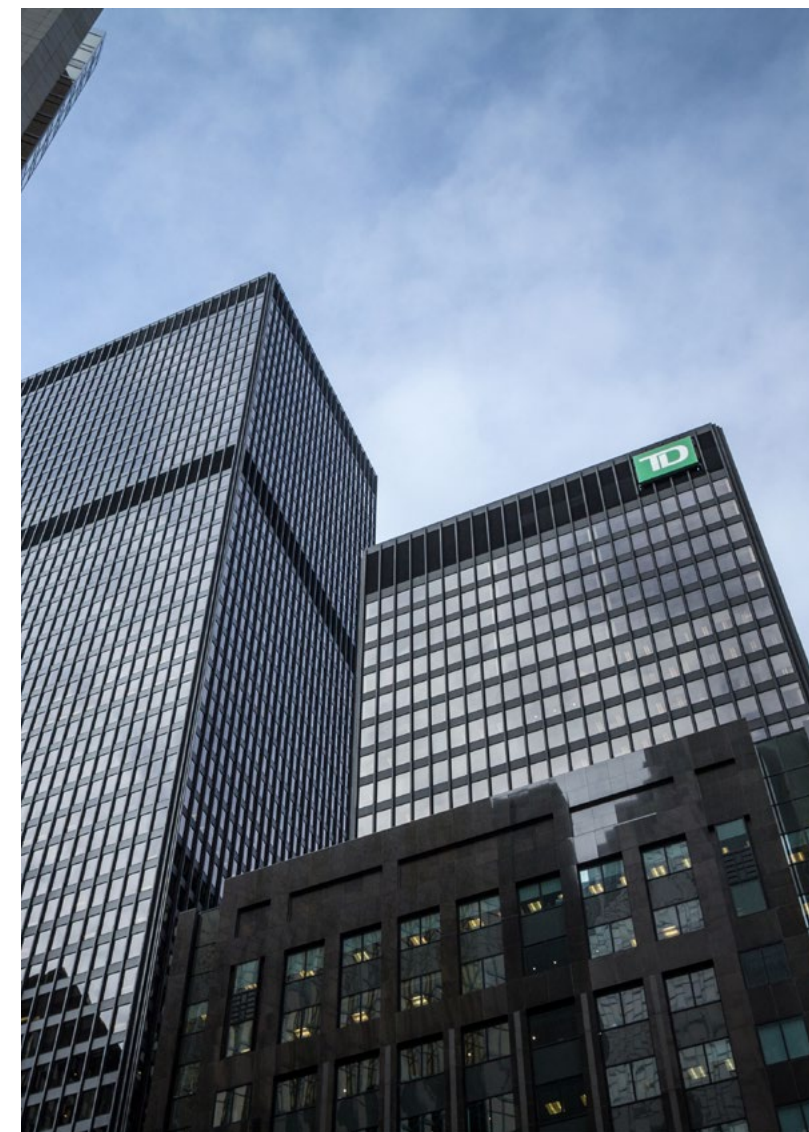
Pour les données liées à l'immobilier, il existe encore d'importantes difficultés d'obtention des données d'émissions au niveau de la propriété nécessaires aux calculs. Les données incluses dans le présent rapport pour les prêts hypothécaires résidentiels sont basées sur les facteurs d'émissions fournis par le PCAF, considérant l'emplacement et le type de propriété. Nous souhaitons améliorer ces estimations (et élargir notre empreinte afin d'inclure le secteur immobilier commercial), au fur et à mesure des améliorations apportées à la disponibilité des données et aux méthodologies de ce secteur. Nous connaissons également d'importantes difficultés pour le secteur de l'agriculture, où une grande majorité de notre exposition s'applique à de petits clients commerciaux avec des données d'émissions limitées à l'heure actuelle. Nous espérons améliorer notre estimation des émissions financées au fur et à mesure que les données et les méthodologies s'amélioreront pour le secteur de l'agriculture.

Selon le GHG Protocol, il est important de comptabiliser les émissions du champ d'application 3, car cela permet de faciliter la réduction des émissions par plusieurs entités de la même chaîne de valeur. Cependant, les méthodologies d'estimation des émissions financées du champ d'application 3 sont encore récentes et en évolution. Elles mènent souvent à la comptabilisation et à la déclaration des mêmes émissions par plusieurs entités. Cette situation s'explique de plusieurs façons. Tout d'abord, les émissions estimées financées du champ d'application 3 déclarées par la TD sont, par définition, les émissions directes déclarées par nos clients. Par conséquent, elles sont naturellement comptées en double, dans la mesure où elles sont incluses à la fois dans notre empreinte d'émissions financées et dans les rapports sur les émissions de GES de nos clients. En outre, compte tenu des nombreuses relations que la TD peut avoir dans la chaîne de valeur d'un secteur donné ou de secteurs connexes, notre empreinte d'émissions financées compte également les mêmes émissions plus d'une fois lorsqu'elles sont incluses dans les émissions financées du champ d'application 3 de plusieurs intervenants dans la même chaîne de valeur. Par exemple, notre cible intermédiaire d'émissions financées pour le secteur de l'énergie couvre, entre autres, les émissions du champ d'application 3 de nos clients du secteur de l'énergie attribuables à la consommation d'essence par les automobiles. Ces mêmes émissions peuvent également être déclarées par nos clients du secteur de la fabrication automobile en tant que leurs propres émissions d'échappement (« du réservoir aux roues ») du champ d'application 3 associées aux automobiles qu'ils fabriquent. Ainsi, l'estimation de notre empreinte d'émissions financées se chevauchera avec les empreintes d'émissions de plusieurs clients. Mais, à mesure que nous soutenons mieux nos clients dans leurs efforts pour réduire leurs émissions, nous nous attendons, à notre tour, à voir des améliorations dans la réduction de nos émissions financées du champ d'application 3, dans différents secteurs en même temps.

Données de haute qualité

Note 1	Émissions de GES auditées (vérifiées)
Note 2	Émissions de GES non auditées (non vérifiées) générées, dérivées ou estimées
Note 3	Émissions de GES dérivées de données de production
Note 4	Émissions de GES estimées à l'aide de facteurs basés sur les revenus
Note 5	Émissions de GES estimées à l'aide de facteurs basés sur les actifs

Pour les prêts et les investissements commerciaux, nous observons qu'en général la qualité des données s'améliore pour les émissions des champs d'application 1 et 2, comparativement au champ d'application 3. Nous constatons également que la qualité des données est plus élevée pour les grandes sociétés ouvertes que pour les petites sociétés



Nos cibles d'émissions financées

Nos cibles publiées précédemment pour les secteurs de l'énergie et de la production d'électricité reflètent les données disponibles et les projections de scénarios en février 2022. Nos nouvelles cibles pour la fabrication automobile et l'aviation reflètent les données disponibles et les projections de scénarios en février 2023.





Les mises à jour ultérieures des scénarios d'émissions nettes nulles de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et des autres données peuvent entraîner un rééquilibrage de nos cibles intermédiaires. Cela peut inclure, par exemple, les changements aux réglementations gouvernementales ou aux scénarios de référence mis à jour. Plusieurs facteurs supplémentaires, y compris les modifications de la couverture, de la qualité et de la disponibilité des données et des méthodologies, ainsi que les facteurs décrits dans **Mise en garde à l'égard de la divulgation des cibles d'émissions** peuvent également nécessiter un ajustement par rapport à notre année de référence de 2019 ou de notre cible intermédiaire de 2030 pour un ou plusieurs des secteurs inclus. Nous surveillerons régulièrement ces développements et évaluerons périodiquement la pertinence de nos mesures et cibles.

Notre approche pour fixer et atteindre nos cibles d'émissions financées

- ✓ Aider nos clients et l'économie en général à favoriser leur décarbonisation, tout en soutenant une transition juste et ordonnée
- ✓ Adapter nos cibles de manière à ce qu'elles soient cohérentes avec les scénarios fondés sur des données scientifiques et les lignes directrices fiables et bien connues du secteur
- ✓ S'efforcer d'intégrer nos cibles dans notre principale stratégie d'affaires
- ✓ Améliorer et élargir continuellement nos données et notre méthodologie avec le temps

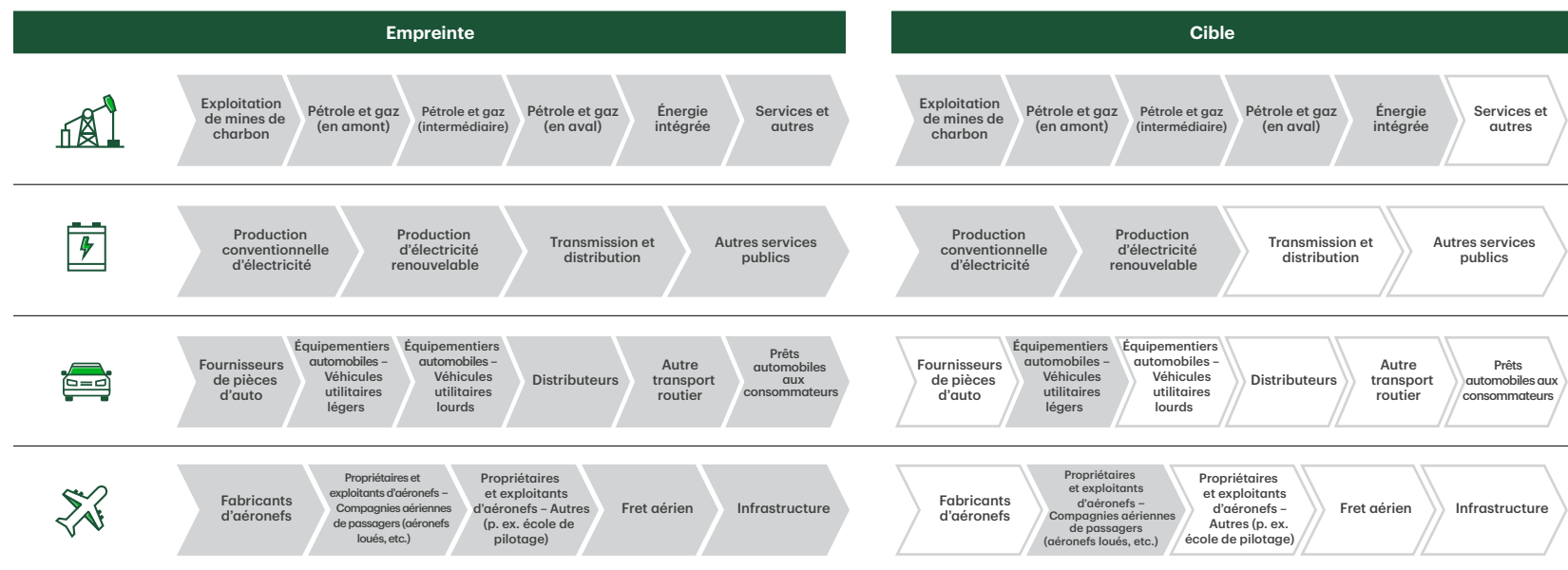
Pour en savoir plus, consultez le document **Progression de notre plan d'action sur les changements climatiques : Méthodologie d'établissement des cibles intermédiaires d'émissions financées de la TD**

Résumé de nos cibles

	 Énergie	 Production d'électricité	 Fabrication automobile	 Aviation
Mesure de la cible	Intensité des émissions financées par rapport aux prêts	Intensité des émissions physiques	Intensité des émissions physiques	Intensité des émissions physiques
Année de référence	2019	2019	2019	2019
Mesure	g éq. CO ₂ /\$	kg éq. CO ₂ /MWh	g éq. CO ₂ /vkm	g éq. CO ₂ /pkm
Référence des émissions	2 078	376	194	87
Cible de réduction d'ici 2030	- 29 %	- 59 %	- 50 %	- 8 %
Cible des émissions pour 2030	1 475	156	97	80
Scénario de référence	Émissions nettes nulles de l'AIE (2021)	Émissions nettes nulles de l'AIE (2021)	Émissions nettes nulles de l'AIE (2022)	Émissions nettes nulles de l'AIE (2022)

Inclusion du sous-secteur : empreinte et cibles

 Inclus dans le champ d'application



Nos cibles d'émissions financées (suite)

Principales décisions de conception pour établir les cibles

L'établissement de cibles de réduction des émissions financées exige de prendre plusieurs décisions sur le champ d'application et la méthodologie. Nos décisions de conception les plus importantes sont expliquées ci-dessous.

- Choix du secteur :** Nous priorisons certains secteurs à fortes émissions de carbone selon leur contribution aux émissions mondiales, leur importance dans notre portefeuille de financement et la disponibilité de scénarios de décarbonisation fondés sur des données scientifiques et de qualité supérieure. Au moment de la publication du présent rapport, nous avons établi des cibles intermédiaires pour quatre secteurs (énergie, production d'électricité, fabrication automobile et aviation). Au fil du temps, nous avons l'intention de fixer des cibles pour d'autres secteurs, conformément à notre objectif aligné à celui de l'Alliance bancaire Net Zéro, afin de prendre en compte une grande majorité de nos émissions financées lorsque les données et les méthodologies le permettent.
- Activités commerciales touchées par nos cibles :** Nos données de références et cibles d'émissions financées couvrent nos activités de financement autres que de détail (relations de prêt pour clients commerciaux et corporatifs) et nos opérations sur les marchés des capitaux (p. ex. marchés des capitaux d'emprunt et des capitaux propres) de nos secteurs prioritaires. Aux fins de l'établissement des cibles, nous définissons les prêts comme étant nos engagements totaux, qui comprennent les soldes utilisés par nos clients, les soldes non utilisés des conventions de prêt engagées, ainsi que d'autres engagements hors bilan comme les lettres de crédit et les garanties. Nous croyons que l'utilisation du montant engagé est préférable au montant utilisé, car il reflète le mieux notre décision d'accorder un crédit à un client. Cela réduit également la volatilité potentielle découlant des changements apportés au ratio d'utilisation des prêts des clients, qui n'est peut-être pas attribuable aux résultats d'émissions.
- Choix du scénario :** Chacune de nos cibles intermédiaires est calibrée en fonction d'un scénario d'émissions nettes nulles de l'AIE. Celui-ci modélise un parcours possible pour l'offre et la demande mondiale en énergie afin d'atteindre des émissions nettes nulles de CO₂ d'ici 2050. Les scénarios d'émissions nettes nulles de l'AIE décrivent les conditions requises en 2030 pour s'assurer que les émissions mondiales de CO₂ soient conformes à la trajectoire de réduction des GES requise dans les scénarios de réchauffement de 1,5 °C sans dépassement temporaire de la température ou avec un dépassement limité. Cela comprend des hypothèses sur un large éventail de politiques et de critères de mesure qui n'ont pas encore été mis en œuvre (comme les mandats de carburant renouvelable, les réformes du marché et les normes d'efficacité) et comprend de l'information sur des technologies qui n'ont toujours pas été développées ou qui ne sont pas accessibles à grande échelle (comme l'hydrogène, la bioénergie et la capture de dioxyde de carbone). Il se peut que nous devions recalibrer nos cibles périodiquement, au fur et à mesure de l'évolution des technologies, des hypothèses relatives aux politiques et des méthodologies des scénarios.

Processus de sélection des mesures

Les mesures que nous utilisons pour estimer les émissions de chacun des secteurs dépendent de la trajectoire de réduction des émissions du secteur, de la composition de notre portefeuille, de la capacité de la mesure à guider la décarbonisation du secteur ainsi que de la disponibilité des données et des méthodologies. Pour les raisons discutées ci-dessus, nous accordons la priorité à deux mesures d'intensité pour l'établissement de nos cibles sectorielles : intensité des émissions financées par rapport aux prêts (IEFP) et intensité des émissions physique. Nous continuons également de surveiller les émissions absolues de tous les portefeuilles grâce à l'établissement d'une empreinte de portefeuille et à une évaluation du niveau de pertinence de notre sélection de mesures périodiquement. Des renseignements supplémentaires sur les sources de données utilisées pour les calculs figurent à la section **Nos cibles sectorielles** du présent document.

- L'IEFP** est une mesure basée sur les émissions financées absolues, qui est calculée en multipliant les émissions absolues des emprunteurs par un facteur d'attribution. Conformément à la méthodologie du PCAF, nous calculons le facteur d'attribution en utilisant le ratio de notre exposition financière par rapport à la valeur d'entreprise totale³⁰. Pour l'IEFP, nous normalisons ensuite les émissions financées en fonction du montant de financement engagé pour ce secteur particulier. Cette normalisation améliore les possibilités de comparaison entre les clients et les portefeuilles et les banques. Ce facteur d'attribution répartit les émissions d'entreprise totales parmi les banques et les investisseurs, et ainsi réduit les possibilités de double comptage des émissions. Toutefois, les évaluations d'entreprise peuvent être sensibles à des facteurs de marché externe, comme les prix des produits de base ou d'autres considérations économiques. Ainsi, les importantes fluctuations des émissions financées absolues et de l'IEFP ne sont pas nécessairement associées au niveau d'émissions réelles. Ces dynamiques sont discutées plus en détail à la section **Nos cibles sectorielles**.

Intensité des émissions financées par rapport aux prêts (IEFP)

$$\frac{\sum \left(\frac{\text{Financement du client}}{\text{VEL de l'entreprise}^{30}} \times \text{Émissions de l'entreprise} \right)^*}{\text{Financement total du secteur}} = \sum \left(\frac{\text{Émissions de l'entreprise}}{\text{VEL de l'entreprise}^{30}} \times \frac{\text{Financement du client}}{\text{Financement total du secteur}} \right)$$

* Le numérateur représente les émissions financées absolues

Nos cibles d'émissions financées (suite)

- **L'intensité des émissions physiques** est une autre mesure permettant une comparaison entre les clients et les banques. Cette mesure est la normalisation des émissions d'une entreprise concernant la production (p. ex. le nombre de mégawattheures d'électricité générés ou le nombre de kilomètres parcourus par un véhicule). Au niveau du portefeuille, nous avons utilisé une moyenne pondérée des intensités des émissions d'entreprise en fonction de l'exposition financière de la TD. Cela offre une vision claire de l'efficacité des émissions par rapport à la production pour le portefeuille en général. Toutefois, cette mesure nécessite des données supplémentaires propres au secteur pour la production, ce qui peut limiter le type d'entreprise pouvant être inclus (p. ex. les entreprises de service ou de distribution qui n'ont pas d'activités de production directe, mais qui jouent un rôle essentiel pour l'approvisionnement ne peuvent pas être incluses dans cette mesure). Ces mesures sont également spécifiques à la production d'un secteur particulier. Ainsi, il est difficile de comparer les secteurs. Par exemple, nos mesures pour les entreprises qui génèrent de l'électricité sont basées sur les émissions relatives par rapport à la quantité totale d'électricité produite. Par contre, nos mesures pour les entreprises de fabrication automobile sont basées sur les émissions relatives au kilométrage à vie des véhicules produits.

Nous souhaitons normaliser les données et les mesures. Toutefois, la TD a choisi de combiner plusieurs approches (et, dans certains cas, les jeux de données) afin de créer des mesures et des processus qui pourront mener à des décisions plus éclairées. Nous avons choisi d'établir des cibles pour les secteurs de génération d'électricité, de fabrication automobile et de l'aviation en utilisant les mesures de l'intensité des émissions physiques et avons établi une cible pour le secteur de l'énergie en utilisant l'IEFP.

Pour de nombreux secteurs, les scénarios d'émissions nettes nulles de l'AIE supposent que la production augmentera d'ici 2030 (p. ex. on s'attend à ce que la production d'électricité augmente en 2030, comparativement à 2019, et que la demande des passagers pour le transport aérien augmente de 2 à 3% par année entre 2019 et 2030). Pour cette raison, à court terme, nous croyons que les mesures d'intensité des émissions physiques permettront de reconnaître que les opérations de nos clients seront appelées à croître, selon les besoins, et de démontrer que cette croissance est conforme à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Dans le cas du secteur de l'énergie, nous avons opté pour l'IEFP, plutôt que l'intensité des émissions physiques, pour deux principales raisons :

- **Pour inclure des sous-secteurs intermédiaires** : Les clients intermédiaires sont responsables du transport et du stockage du pétrole et du gaz. Puisque ces clients ne produisent pas directement des produits, saisir leurs activités au moyen d'une mesure d'intensité des émissions physiques est difficile. Les clients intermédiaires contribuent de façon importante à notre financement général au sein du secteur de l'énergie, et leur inclusion doit être considérée dans notre processus de sélection des mesures.
- **Les scénarios de décarbonisation supposent une réduction de la production au fil du temps** : Contrairement aux autres secteurs mentionnés ci-dessus, où on prévoit une augmentation des activités au fil du temps, le scénario d'émissions nettes nulles de l'AIE prévoit une réduction de l'utilisation des combustibles fossiles (et par extension, de la production de combustibles fossiles) en raison de l'électrification et de l'augmentation de l'approvisionnement en carburant à faibles émissions de carbone en 2030 et par la suite. L'IEFP nous permettra de mieux tenir compte des actions de nos clients pour la diversification dans des gammes de produits à faibles émissions de carbone et, au fil du temps, la réduction de la production de pétrole et de gaz.

Intensité des émissions physiques

$$\sum \left(\frac{\text{Émissions de l'entreprise}}{\text{Production de l'entreprise}} \times \frac{\text{Financement du client}}{\text{Financement total du secteur}} \right)$$



Nos cibles sectorielles

Énergie et production d'électricité

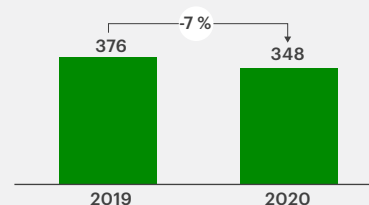
Dans notre rapport de 2021, nous avons publié pour la première fois nos données de références d'intensité des émissions financées pour l'exercice 2019 des secteurs de l'énergie et de la production d'électricité. Comme nous l'avons fait dans le rapport de cette année, nous prévoyons de continuer à fournir des mises à jour sur l'état d'avancement de nos cibles intermédiaires de 2030 dans notre rapport annuel sur le plan d'action sur les changements climatiques. Notre rapport de cette année ne comprend des mises à jour que pour l'exercice 2020.

Veuillez consulter le document **Progression de notre plan d'action sur les changements climatiques : Méthodologie d'établissement des cibles intermédiaires d'émissions financées de la TD** publié en mars 2022 pour plus de détails sur les décisions et les sources de données concernant les émissions en matière d'énergie et de production d'électricité.

Électricité

L'intensité des émissions physiques du secteur de la production d'électricité a connu une baisse de 7% en 2020, comparativement à l'année de référence de 2019. Contrairement à l'IEFP, les évaluations d'entreprise n'ont pas d'incidence sur l'intensité des émissions physiques. De la sorte, presque tous les mouvements peuvent être attribués aux actions de nos clients visant à réduire leurs émissions et à migrer vers des sources de production d'électricité plus propres, ainsi qu'aux mesures prises par la TD pour améliorer le financement des entreprises d'énergie renouvelable et des clients dans leur transition.

Électricité : intensité des émissions physiques (kg éq. CO₂/MWh)



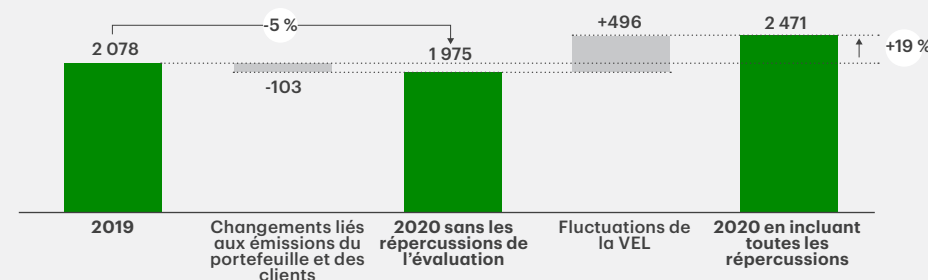
Énergie

L'IEFP du secteur de l'énergie a connu une réduction d'environ 5% depuis l'année de référence de 2019, en considérant les changements de notre portefeuille et des niveaux d'émissions des clients. Cette analyse présuppose des évaluations d'entreprise constantes entre 2019 et 2020. Toutefois, la volatilité importante du marché et la chute des prix du pétrole et du gaz naturel en 2020 a mené à une réduction des évaluations d'entreprise des clients du secteur de l'énergie. Comme les évaluations d'entreprise ont une incidence sur l'IEFP, cette volatilité jette une ombre sur nos avancées et mène à une augmentation nette de 19% pour l'IEFP, dépassant les données de référence de 2019 pour l'année 2020.

Puisque les émissions financées attribuées à une institution financière sont fonction du ratio de l'engagement financier du client et de la valeur de l'entreprise, des changements d'évaluation négatifs mènent à un ratio d'attribution plus élevé. En 2020, l'impact de ce fait était important; une plus faible évaluation d'entreprise énergétique a mené à une augmentation de l'IEFP, indépendamment des mesures prises par la Banque et nos clients afin de réduire les émissions attribuées.

Les évaluations d'entreprise en 2021 indiquent que l'augmentation de l'IEFP observée en 2020 est temporaire, et la remontée du prix du pétrole et du gaz naturel et des évaluations d'entreprise devrait renverser une partie de cet impact. En tant que membre du PCAF, nous continuons de travailler avec les autres membres du PCAF et des organismes de normalisation afin d'améliorer les méthodologies, comme les approches de lissage qui pourraient aider à réduire la volatilité et d'avoir une meilleure représentation des données sur douze mois.

Énergie : IEFP (g éq. CO₂/\\$)



Nos cibles sectorielles (suite)

Fabrication automobile

Notre cible intermédiaire pour le secteur de la fabrication automobile vise une réduction de l'intensité des émissions physiques des clients avec un parc de véhicules légers à 97 grammes de CO₂ (dioxyde de carbone) par voiture-kilomètre (g CO₂/vkm) d'ici 2030. Cela représente une réduction de 50% comparativement à l'année de référence de 2019. La réduction des émissions de ce secteur sera principalement alimentée par un délaissement des véhicules moteurs à combustion interne, au profit des véhicules hybrides ou électriques. De plus, les améliorations des émissions opérationnelles des usines de production des véhicules seront aussi un facteur d'importance.

La décarbonisation du secteur automobile, et donc l'atteinte de notre cible pour ce secteur, dépend de plusieurs facteurs et parties externes clés, notamment le soutien et les mesures incitatives du contexte réglementaire et des gouvernements pour faciliter l'adoption généralisée des véhicules hybrides ou électriques, une demande suffisante des consommateurs pour ces types de véhicules, un réseau étendu et décarbonisé, une infrastructure de recharge facilement disponible et une chaîne d'approvisionnement responsable et fiable des minéraux et matériaux requis pour la production de batteries et de véhicules hybrides ou électriques. Pour en savoir plus, consultez notre **Mise en garde à l'égard de la divulgation des cibles d'émissions**. La TD continuera à soutenir ses clients dans la mise en œuvre de leurs plans de réduction des émissions.

La cible mise spécifiquement sur l'intensité des émissions physiques des fabricants d'équipement d'origine pour les véhicules légers. Ceux-ci disposent de la plus grande influence pour la décarbonisation du secteur automobile, car ils contrôlent les stocks des véhicules fournis par les concessionnaires automobiles et les entreprises de location de voitures.

Nous avons calibré l'objectif de réduction pour 2030 en fonction du scénario d'émissions nettes nulles de l'AIE publié en 2022 rajusté pour tenir compte de l'intensité des émissions des nouveaux véhicules fabriqués chaque année, car le scénario d'émissions nettes nulles inclut les nouveaux véhicules et les véhicules existants. La raison est que les fabricants ont un contrôle plus direct sur les ventes de véhicules neufs que sur les stocks de véhicules sur les routes pour une année donnée, qui comprend les véhicules neufs et les autres véhicules toujours en circulation.

Champ d'application des émissions : La plupart des émissions du secteur automobile sont générées quand les véhicules sont conduits. Ces émissions sont également connues sous le nom d'émissions d'échappement (ou « du réservoir aux roues »). Pour la fabrication automobile, elles font partie du champ d'application 3. Ainsi, en plus de l'ajout des émissions directes des opérations d'usine des fabricants (champ d'application 1) et des émissions indirectes des services publics (p. ex. électricité, chauffage) nécessaires à soutenir les opérations de fabrication (champ d'application 2), nous avons également inclus les émissions d'échappement du champ d'application 3 dans nos calculs d'intensité.

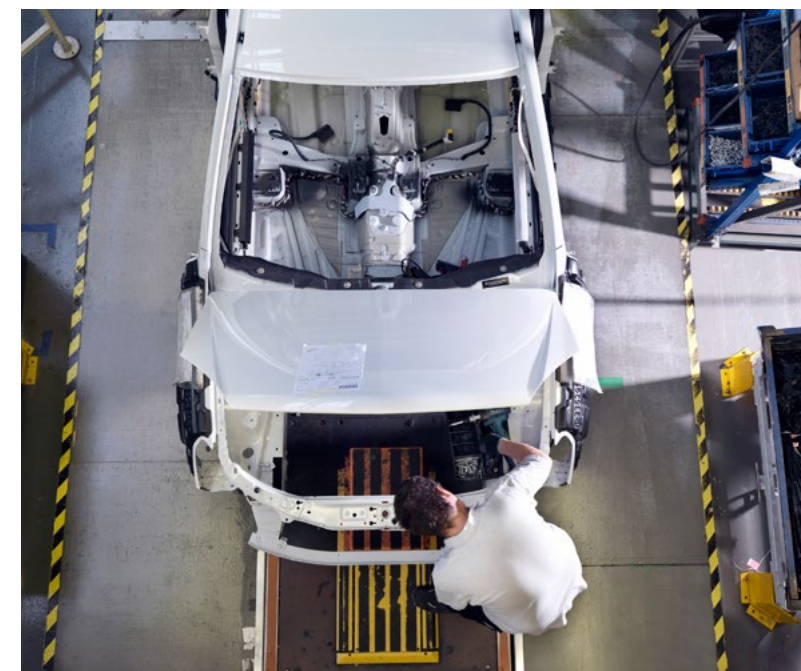
Calcul des mesures :

$$\text{Intensité des émissions physiques du portefeuille} = \sum \left(\frac{\text{Financement du client}}{\text{Financement total du secteur}} \right) \times \left(\frac{\text{Émissions de CO}_2 \text{ d'entreprise des champs d'application 1 et 2 + émissions d'échappement du champ d'application 3}}{\text{Véhicules produits} \times \text{Kilométrage moyen à vie}} \right)$$

Pour le moment, nous avons exclu les autres émissions du champ d'application 3 (émissions générées lors de l'approvisionnement en essence, émissions générées par les fournisseurs de pièces, émissions générées lors de l'élimination des véhicules) des cibles. Les émissions générées lors de l'approvisionnement en essence sont traitées par nos cibles d'énergie (véhicules à moteur à combustion interne) et la génération d'électricité (véhicules hybrides et électriques). Les données concernant les émissions pour les pièces et l'élimination des véhicules au niveau du fabricant sont limitées pour le moment. Nous continuerons de surveiller les données offertes et sommes ouverts à inclure des données d'émissions supplémentaires pour les sous-secteurs concernés, si approprié.

Calcul des mesures : Nos principales sources de données pour nos calculs au niveau du client sont S&P Global Trucost, Asset Impact³¹ et l'AIE. Nous calculons l'intensité des émissions physiques au niveau du client, puis rassemblons les données d'intensité des clients dans une mesure de portefeuille basée sur une moyenne pondérée d'exposition.

Autres aspects considérés : Les émissions d'échappement sont mesurées durant les cycles d'essais, qui sont réalisés par des organismes réglementaires nationaux sur des véhicules pour une approbation d'efficacité de consommation d'essence. En raison de la variété des normes nationales, le cycle d'essais servant à l'approbation du véhicule repose en grande partie sur le lieu de vente. Nos clients qui sont fabricants automobiles effectuent des ventes partout dans le monde. Par conséquent, leurs émissions sont signalées conformément au Worldwide Harmonised Light Vehicle Test Procedure (« WLTP »). Ce cycle d'essai a été publié plus récemment que le New European Driving Cycle (« NEDC ») et, en moyenne, les émissions signalées sont environ 20%³² supérieures à celles du NEDC. Nous avons aligné nos mesures de référence et les cibles intermédiaires de 2030 en fonction du nouveau cycle du WLTP, car nous croyons que cela reflète mieux les conditions de conduite et les émissions générées par les parcs des clients dans un environnement réel. Cela peut mener à des valeurs d'intensité des émissions physiques supérieures à nos pairs ou au secteur si les données d'intensité des émissions physiques reposent sur NEDC.



Nos cibles sectorielles (suite)

Aviation

Notre cible intermédiaire pour le secteur de l'aviation est une réduction de l'intensité des émissions physiques de nos clients des compagnies aériennes de 80 grammes de CO₂ par personne-kilomètre (g CO₂/pkm) d'ici 2030, ce qui représente une réduction de 8% par rapport à l'année de référence de 2019. Notre référence de 2019 est déjà 25% inférieure au niveau du scénario d'émissions nettes nulles 2019 de l'AIE³³ pour ce secteur,³⁴ étant donné que la composition de notre portefeuille comprend le financement de nouveaux avions plus efficaces avec de nouveaux produits de financement propres au secteur de l'aviation.

Selon le rapport World Energy Outlook 2022 de l'AIE et les scénarios de Mission Possible Partnership, dans un avenir rapproché, la décarbonisation du secteur de l'aviation passera tout d'abord par la modernisation des parcs existants, et ensuite, par l'efficacité des parcours et la gestion des places. Au fil du temps, on présuppose que des carburants de rechange (p. ex. du carburant durable approprié pour les avions) et que de nouvelles technologies (p. ex. des avions électriques ou des technologies de propulsion de nouvelle génération) seront disponibles à grande échelle. Ce secteur est considéré comme difficile, et certaines des technologies nécessaires pour un monde sans émission nette d'ici 2050 sont toujours à des stades de développement précoces, sans produits commercialement disponibles. Par conséquent, le parcours de réduction des émissions dans le scénario entre 2019 et 2030 est moins rapide que celui des autres secteurs. On prévoit un déclin plus marqué des émissions au cours des décennies suivantes.

La cible vise principalement les compagnies aériennes de passagers, comprenant les avions détenus et loués, car la plus grande partie des émissions du secteur (environ 90%³⁵) sont attribuées aux vols de passagers, y compris le transport de marchandises associé à des vols de passagers. De plus, la grande majorité de ces émissions surviennent lors de la combustion du carburant en cours de vol, au décollage et à l'atterrissage. Les compagnies aériennes ont un contrôle direct sur la constitution de leur parc et sur l'achat ou la location de nouveaux avions (dotés de moteurs plus efficaces). En outre, elles peuvent gérer d'autres facteurs d'efficacité, comme

la planification des parcours et la gestion des places. Par ailleurs, les compagnies aériennes, avec leur potentiel d'achat important de carburants à faible teneur en carbone, sont bien positionnées pour influencer l'approvisionnement et la disponibilité de ceux-ci. Par exemple, grâce à des structures innovantes et à des contrats visant du soutirage de carburant durable approprié pour les avions.

Le niveau cible de 2030 a été calibré en fonction du scénario d'émissions nettes nulles de l'AIE publié en octobre 2022, rajusté en retirant les activités spécialement dédiées au fret et en se concentrant spécifiquement aux vols de passagers (y compris le transport de marchandises associé à des vols de passagers). Nous avons également utilisé ce niveau ciblé à titre de référence pour les parcours publiés par Mission Possible Partnership.

Champ d'application des émissions : Notre cible s'applique au dioxyde de carbone émis durant la combustion de carburant. Ces émissions sont considérées comme appartenant au champ d'application 1 des clients qui sont des compagnies aériennes exploitant les avions et au champ d'application 3 des clients qui sont des entreprises de location d'avions pour des compagnies aériennes. Nous croyons que cette approche reflète mieux les contributions d'émissions des compagnies aériennes. De plus, notre approche misant sur les émissions des combustibles fossiles est cohérente aux lignes directrices sectorielles de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et aux données du scénario d'émissions nettes nulles de l'AIE.

Calcul des mesures : Nos sources de données principales pour les clients et les calculs au niveau de l'avion sont tirées de l'Asset Impact, la base de données du secteur de l'aviation OAG, ainsi que d'autres données supplémentaires propres aux compagnies aériennes et aux avions. Dans les cas où nous finançons l'achat d'un avion particulier et que des données sont disponibles, nous mesurons l'intensité des émissions pour l'avion en question. Dans les cas où nous fournissons un prêt général ou que nous facilitons les opérations des marchés des capitaux pour un client qui est une compagnie aérienne, nous mesurons l'intensité des émissions en fonction du parc général de l'entreprise. Les intensités au niveau de l'opération sont regroupées dans une mesure de portefeuille en fonction d'une moyenne pondérée d'exposition.

Priorités futures pour les émissions financées

En tant qu'entreprise, nous sommes engagés à faire avancer notre transition vers des émissions nettes nulles et à mettre en œuvre notre engagement envers nos cibles intermédiaires pour la majorité de nos émissions financées, là où les données et les méthodologies le permettent. Nous avons l'intention de continuer d'améliorer la couverture et la qualité des données de nos calculs des émissions financées pour tous les secteurs.

Le calcul et la divulgation de notre empreinte pour notre portefeuille des prêts hypothécaires résidentiels et pour les entreprises du secteur de l'agriculture sont des points importants pour la TD, car ces activités contribuent de façon significative aux prêts accordés à des catégories d'actifs et secteurs à fortes émissions de carbone. Toutefois, la disponibilité et la qualité des données continuent d'être un défi important.

Les empreintes d'émissions financées que nous publions aujourd'hui pour ces deux portefeuilles présentent une note de qualité des données du PCAF de « 5 » et reposent presque entièrement sur des méthodologies de rechange utilisant les facteurs d'émissions du PCAF en raison d'un manque de données. Notre priorité en 2023 est d'analyser plus précisément ces portefeuilles, ainsi que le portefeuille de l'immobilier commercial, afin d'explorer des approches permettant de répondre à ces défis et d'améliorer les calculs d'empreinte, autant que possible. En 2023, nous continuerons d'envisager une expansion potentielle de nos cibles intermédiaires à de nouveaux secteurs et portefeuilles afin d'intégrer nos cibles établies au sein de nos opérations.



Calcul des mesures :

$$\text{Intensité des émissions physiques du portefeuille (g CO}_2 \text{ par personne-kilomètre)} = \sum \left(\frac{\text{Financement du client}}{\text{Financement total du secteur}} \right) \times \left(\frac{\text{Émissions de CO}_2}{\text{Nb de passagers générateurs de revenus} \times \text{kilomètres parcourus}} \right)$$

Finance durable

Depuis 2017, nous avons versé plus de 107 milliards de dollars, sous forme de prêts, de financement, de services de gestion d'actifs et de programmes d'entreprise internes à faibles émissions de carbone, pour atteindre notre objectif de 100 milliards de dollars d'ici 2030 afin de soutenir l'économie à faibles émissions de carbone. Pour obtenir une description détaillée de notre cible pour de faibles émissions de carbone par segment et secteur de la TD, veuillez consulter notre [Rapport ESG 2022](#).

En 2023, nous avons établi une cible en matière de finance durable et de décarbonisation visant à mobiliser 500 milliards de dollars d'ici 2030. Nous souhaitons principalement soutenir les activités environnementales, de décarbonisation et sociales au moyen de prêts, de financement, de services de prise ferme, de services-conseils et d'assurance, ainsi que par les propres investissements de la Banque.

Nous avons mis au point une méthodologie soulignant les activités environnementales, de décarbonisation et sociales pouvant être incluses dans nos cibles, guidées par nos lignes directrices, nos cadres et les pratiques du secteur.

L'inclusion des activités de décarbonisation dans nos cibles reflète notre volonté à soutenir les clients, nouveaux et actuels, dans la décarbonisation de leurs opérations et dans

l'exécution de leurs plans de réduction d'émissions. Les activités de décarbonisation admissibles sont celles qui sont alignées aux pratiques gagnantes du secteur, y compris le scénario d'émissions nettes nulles d'ici 2050 de l'AIE et les autres lignes directrices mises au point par des organismes externes. Vous pouvez lire la méthodologie complète [ici](#).

La TD prévoit rendre compte annuellement, sur une base cumulative, de ses progrès vers l'atteinte de la cible en matière de finance durable et de décarbonisation dans ou plusieurs de ses futurs rapports liés aux enjeux ESG.

Portefeuille de placement du groupe Trésorerie

En 2022, la TD s'est fixé comme objectif de détenir entre 15 et 20 milliards de dollars d'obligations vertes, sociales, durables et pandémiques dans ses portefeuilles de placement du groupe Trésorerie d'ici la fin de 2025³⁶. Au 31 octobre 2022, ces portefeuilles comprenaient environ 22,3 milliards de dollars en obligations vertes, sociales, durables et pandémiques.

Financement par emprunt durable

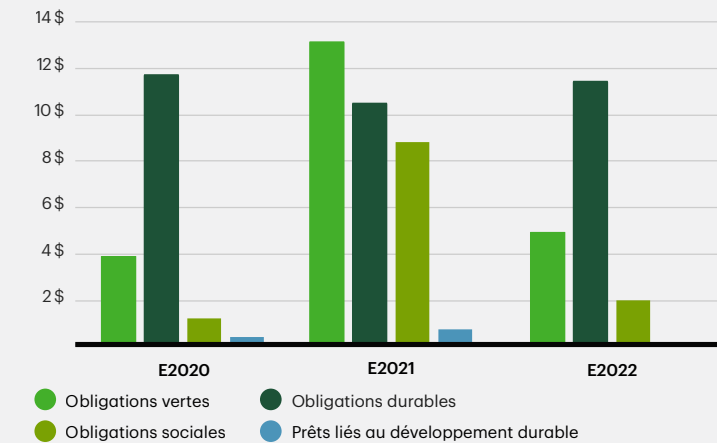
La TD est active sur les marchés financiers durables depuis plus de dix ans en émettant, en prenant ferme et en investissant dans les obligations vertes, sociales, durables et liées au développement durable (VSDDD) et à des prêts liés au développement durable. À ce jour, VMTA a procédé à la prise ferme de plus de 122 milliards de dollars en obligations VSDDD mondiales et en prêts liés au développement durable, réalisant plus de 400 opérations auprès de plus de 150 emprunteurs, dans 20 devises. En 2022, la TD a été nommée la meilleure banque canadienne pour les obligations VSDDD mondiales, avec plus de 15 milliards de dollars en opérations de prise ferme réparties³⁷.

Faits saillants en matière de finance durable : Obligations vertes de 2021

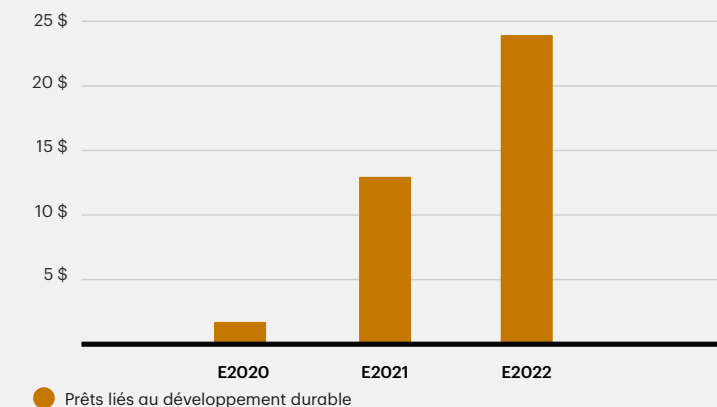
En décembre 2021, la Banque a conclu une émission d'obligations vertes de trois ans de 500 millions de dollars américains. L'émission a été réalisée par l'intermédiaire d'un consortium de prise ferme composé d'entreprises appartenant à des minorités, des femmes et des anciens combattants³⁸. C'est la première fois qu'une émission d'obligations faite par une banque canadienne est pilotée par un consortium dont les teneurs de livres associés sont des entreprises de ce type, ce qui témoigne de la grande importance que la TD accorde à la diversité et à l'inclusion. Cela représentait la toute première émission d'obligations vertes de la TD aux termes de son Cadre de travail des obligations durables mis en place en 2020.

Emprunt durable

Obligations VSDDD (en milliards de dollars)



Obligations liées au développement durable (en milliards de dollars)



\$ **500 milliards de dollars**

Environnement	CO ₂ Décarbonisation	Société
<ul style="list-style-type: none"> Énergie renouvelable Efficacité énergétique Bâtiments écologiques Résilience et adaptation climatique Gestion durable des ressources naturelles vivantes et utilisation durable du territoire Gestion durable de l'eau et des eaux usées Économie circulaire Prévention et contrôle de la pollution 	<ul style="list-style-type: none"> Capture du carbone Carburants à faibles émissions de carbone Énergie nucléaire Électrification 	<ul style="list-style-type: none"> Hébergement abordable et communautaire Création d'emplois et programmes conçus pour prévenir ou diminuer le chômage résultant des crises économiques, notamment grâce à l'effet potentiel du financement des PME Accès aux services essentiels : soins de santé Accès aux services essentiels : éducation Développement socioéconomique et démarginalisation

Nos résultats

L'information qui suit vise à offrir plus de transparence à propos des mesures que nous utilisons pour gérer les risques et les occasions liés au climat. Elle a été établie en suivant les lignes directrices du GIFCC de 2021 sur les mesures, les objectifs et les plans de transition.

Catégorie	Mesure	Catégorie	Unité	2022	2021	2020
Émissions de GES	Émissions du champ d'application 1 ³⁹	Activités*	tonnes d'éq. CO ₂	43 021	40 227	44 734
	Émissions du champ d'application 2	Activités*	tonnes d'éq. CO ₂	77 081	78 959	93 999
	Émissions du champ d'application 3 (opérationnel)	Biens et services achetés ⁴⁰	tonnes d'éq. CO ₂	1 058 672	986 108	923 998
		Biens d'équipement ⁴⁰		74 060	65 379	102 555
		Activités liées aux combustibles et aux énergies (sauf internationales)		20 433	17 786	23 436
		Déplacements d'affaires*		12 092	1 788	8 593
		Biens de commercialisation loués*		990	866	1 121
	Intensité des émissions de GES (par million de dollars de revenu)	Activités	tonnes d'éq. CO ₂ /M\$	2,45	2,79	3,18
	Intensité des émissions de GES (par pied carré)	Activités	kg d'éq. CO ₂ /pi ²	5,29	5,21	5,94
	Carboneutralité ²³	Activités*	O/N	O	O	O
	Émissions financées du champ d'application 3 par secteur (selon les soldes de prêt utilisés) ^{41, 42}	Énergie ²⁷	mégatonnes d'éq. CO ₂	-	-	2,30
		Électricité et services publics ²⁷		-	-	1,00
		Automobile		-	-	0,50
		Livraison		-	-	0,20
		Aviation		-	-	4,50
		Agriculture		-	-	9,30
		Industriel ⁴³		-	-	0,30
		Prêts automobiles aux consommateurs ²⁸		-	7,10	7,60
		Prêts hypothécaires résidentiels ²⁹		-	2,40	-
	Émissions financées du champ d'application 3 (basé sur les engagements de prêt totaux) ^{41, 42}	Énergie ²⁷	mégatonnes d'éq. CO ₂	-	-	8,50
Électricité et services publics ²⁷		-		-	6,10	
Automobile		-		-	0,90	
Livraison		-		-	0,40	
Aviation		-		-	4,50	
Agriculture		-		-	9,6	
Industriel ⁴³		-		-	0,4	
Prêts automobiles aux consommateurs ²⁸		-		7,1	7,6	
Prêts hypothécaires résidentiels ²⁹		-		2,4	-	
Couverture de l'empreinte des émissions financées par les prêts de la TD aux secteurs à forte intensité d'émissions de carbone (y compris les prêts de détail et les prêts autres que de détail) ²⁷	Prêts	%	-	-	89 %	

* EY a effectué un examen limité de cette mesure.

Nos résultats (suite)

L'information qui suit vise à offrir plus de transparence à propos des mesures que nous utilisons pour gérer les risques et les occasions liés au climat. Elle a été établie en suivant les lignes directrices du GIFCC de 2021 sur les mesures, les objectifs et les plans de transition.

Catégorie	Mesure	Catégorie	Unité	2022	2021	2020
Risques de transition	Actifs liés au carbone par rapport au total des actifs		%	15,2 %	15,0 %	2,3 % ⁴⁴
	Actifs liés au carbone des secteurs d'activité à risque élevé autres que de détail ⁴⁵ :	Automobile	millions de dollars	20 597	-	-
		Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés		9 234	-	-
		Métaux et mines		9 709	-	-
		Pipelines, pétrole et gaz naturel		13 371	-	-
		Électricité et services publics		20 904	-	-
		Industries manufacturières diverses et vente de gros		25 515	-	-
Risques physiques	Pour en savoir plus sur les risques physiques de la TD, veuillez consulter nos cartes thermiques à la section Gestion des risques	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.
Occasions liées au climat	Obligations VSDDD	Émission	millions de dollars américains	500,0 \$	-	500,0 \$
	Prise ferme d'obligations VSDDD	Financement	milliards de dollars	19,0 \$	31,6 \$	13,9 \$
	Obligations vertes, sociales, durables ou pandémiques détenues	Placements		22,30 \$	11,70 \$	-
	Montant consenti aux prêts liés à la durabilité	Prêts		23,8 \$	10,53 \$	-
	Protection étendue des dommages causés par l'eau – Taux de pénétration	Assurance	%	TBC	90 %	70 %
Soutien à l'économie à faibles émissions ⁴⁶	Contribution cumulative de la TD à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone depuis 2017		milliards de dollars	Plus de 107 \$	Plus de 86 \$	Plus de 56 \$
Tarifictions internes des émissions de carbone	Tarifiction interne des émissions de carbone		dollars par tonne d'éq. CO ₂	7 \$	8 \$	6 \$

Priorités à venir

La Banque souhaite faire des progrès sur ses objectifs en place. Nous poursuivons notre travail afin d'établir des cibles d'émissions financées pour les secteurs à forte intensité d'émissions de carbone prenant en compte une grande majorité de nos émissions financées, conformément aux lignes directrices de l'Alliance bancaire Net-Zero.

Au fil du temps, nous prévoyons également continuer à affiner et élaborer les mesures liées au climat que nous utilisons pour évaluer et gérer nos risques liés au climat et tirer avantage de nos occasions liées au climat.

Nous réalisons que les méthodes de mesure sont un nouveau domaine. Nous avons l'intention de continuer de jouer un rôle de leadership dans cette évolution en participant à des forums du secteur et nous œuvrons à peaufiner, à mettre à jour et à améliorer nos méthodologies, et ce, tout en favorisant la convergence et l'uniformité et en améliorant la disponibilité et la qualité des données.

Parties annexes

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

La Banque (comme elle est définie dans le présent document) n'a pas l'obligation, en vertu des lois canadiennes ou américaines sur les valeurs mobilières, de préparer ou de déposer un tel document, et les renseignements contenus dans le présent document ne doivent pas nécessairement être interprétés comme ayant le caractère significatif des informations à fournir dans les documents déposés aux termes des lois sur les valeurs mobilières. De plus, de temps à autre, la Banque fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (la SEC) et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document au sujet des objectifs de rendement financier, de la vision et des objectifs stratégiques de la Banque, ainsi que des répercussions et des objectifs sociaux, économiques, environnementaux et de gouvernance de la Banque, y compris les cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de la Banque, la position de la Banque à l'égard du charbon thermique et la cible de la Banque en matière de finance durable et de décarbonisation. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme « objectif », « cible », « croire », « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier » et « pouvoir » et de verbes au futur ou au conditionnel.

De par leur nature, ces énoncés prospectifs obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement physique et financier, à la conjoncture économique, au climat politique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient entraîner, isolément ou collectivement, de tels écarts incluent les risques, notamment, stratégiques, de crédit, de marché (y compris le risque

de position sur titres de participation, le risque sur marchandises, le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque associé aux écarts de taux), d'exploitation (y compris les risques liés à la technologie, à la cybersécurité et à l'infrastructure), de modèle, d'assurance, de liquidité, d'adéquation des fonds propres, ainsi que les risques juridiques, réglementaires et liés à la conduite, d'atteinte à la réputation, environnementaux et sociaux, et les autres risques. Ces facteurs de risque comprennent notamment les répercussions économiques, financières et autres d'une pandémie comme la pandémie de COVID-19; la conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités; le risque géopolitique; la capacité de la Banque à mettre en œuvre ses stratégies à long terme et ses principales priorités stratégiques à court terme, notamment réaliser des acquisitions et des ventes, fidéliser la clientèle et élaborer des plans stratégiques; les risques liés à la technologie et à la cybersécurité (y compris les cyberattaques ou les violations des données) visant la technologie informatique, Internet, les systèmes d'accès au réseau ou les autres systèmes ou services de communications voix-données de la Banque; le risque de modèle; la fraude à laquelle la Banque est exposée; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées, notamment relativement au traitement et au contrôle de l'information et d'autres risques découlant de l'utilisation par la Banque de fournisseurs de services tiers; l'incidence de la promulgation de nouvelles lois et de nouveaux règlements et de la modification des lois et des règlements actuels ou de leur application, y compris, sans s'y restreindre, les lois fiscales, les lignes directrices en matière d'information sur les fonds propres, les directives réglementaires en matière de liquidité et le régime de recapitalisation interne de la Banque; la surveillance réglementaire et le risque de conformité; la concurrence accrue exercée par les sociétés établies et les nouveaux venus (y compris de la concurrence d'entreprises de technologie financière et autres grands concurrents technologiques); l'évolution des attitudes des consommateurs et des technologies perturbatrices; l'exposition aux litiges et aux affaires réglementaires d'envergure; la capacité de la Banque de recruter, former et maintenir en poste des talents clés; les changements apportés aux notations de crédit de la Banque; les variations des taux de change et d'intérêt (y compris la possibilité de taux d'intérêt négatifs); l'augmentation des coûts de financement et de la volatilité des marchés causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; le risque de transition du taux interbancaire offert (IBOR); les estimations comptables critiques et les changements apportés aux normes, politiques et méthodes comptables utilisées

par la Banque; les crises d'endettement potentielles et existantes à l'échelle internationale; le risque environnemental et social (y compris les changements climatiques); et l'occurrence d'événements catastrophiques naturels et autres que naturels et les demandes d'indemnisation qui en découlent. Par ailleurs, de plus amples renseignements sur les hypothèses, les risques, les incertitudes et d'autres facteurs qui ont une incidence sur les cibles d'émissions de GES de la Banque, sur la position de la Banque à l'égard du charbon thermique et sur la cible de la Banque en matière de finance durable et de décarbonisation peuvent être trouvés ici : **Mise en garde à l'égard de la divulgation des cibles d'émissions, Mise en garde à l'égard de la position sur le charbon thermique, et Mise en garde à l'égard de la divulgation de la cible en matière de finance durable et de décarbonisation.**

La Banque avise le lecteur que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque possibles et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2022, telle qu'elle peut être mise à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite et dans les communiqués (le cas échéant) relatifs à tout événement ou à toute transaction dont il est question aux rubriques « Acquisitions importantes » ou « Événements importants et postérieurs à la date de clôture et acquisitions en cours » dans le rapport de gestion pertinent, lesquels peuvent être consultés sur le site Web www.td.com/fr. Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque. Il ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes qui étayent les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont décrites dans le rapport de gestion de 2022 de la Banque à la rubrique « Sommaire et perspectives économiques », aux rubriques « Principales priorités pour 2023 » et « Contexte d'exploitation et perspectives » pour les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services de détail aux États-Unis, Gestion de patrimoine et TD Assurance et Services bancaires de gros, et à la rubrique « Réalisations en 2022 et orientation pour 2023 » pour le secteur Siège social, telles qu'elles peuvent être mises à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs, les priorités et le rendement financier prévu de la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. Le présent document ne devrait pas être utilisé comme base pour négocier des titres de la Banque ou prendre n'importe quelle autre décision de placement. Ce document ne constitue pas un conseil d'ordre financier, juridique ou fiscal ni un conseil en placement, de professionnel ou d'expert. Aucune assurance ni aucune garantie, expresse ou implicite, n'est ou ne sera donnée relativement à l'exactitude, à la fiabilité ou à l'exhaustivité de l'information contenue aux présentes. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne l'exige.

Toute mention des termes « placement durable », « finance durable », « ESG », « carboneutralité », « émissions nettes nulles » ou des termes semblables dans le présent document est destinée à faire référence aux critères définis en interne par la Banque et non à une définition réglementaire propre à un territoire qui pourrait exister. Le document peut contenir des adresses de sites Web ou des hyperliens vers des sites Web qui ne sont ni détenus ni contrôlés par la Banque. Ces adresses ou hyperliens sont fournis uniquement pour la commodité du destinataire; le contenu des sites Web de tiers dont le lien est fourni n'est en aucun cas inclus ou nommé en référence dans le présent document. La Banque n'est pas responsable de ces sites Web ni de leur contenu, ni de toute perte ou tout dommage pouvant découler de leur consultation. Si vous décidez d'accéder à tout site Web de tiers dont le lien est fourni dans ce document, vous le faites à vos propres risques et vous devez vous conformer aux modalités de ces sites Web.

Notes

- 1 Pour en savoir plus sur la cible en matière de finance durable et de décarbonisation, consultez la méthodologie de la **TD en matière de finance durable et de décarbonisation**.
- 2 Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. *Réduction des émissions provenant du déboisement et de la dégradation des forêts REDD+*. <https://www.fao.org/redd/fr>.
- 3 Agence internationale de l'énergie (AIE). *Net Zero by 2050 – A Roadmap for the Global Energy Sector*, [En ligne], octobre 2021. https://iea.blob.core.windows.net/assets/deebef5d-0c34-4539-9d0c-10b13d840027/NetZeroBy2050-ARoadmapfortheGlobalEnergySector_CORR.pdf
- 4 Les comités de gestion, en particulier le CGRE, le CSRO, le CRARE et le forum sur les enjeux ESG de l'équipe de la haute direction, représentent la structure de gouvernance d'entreprise et sont appuyés par des structures de gouvernance propres à certains secteurs et à certaines régions.
- 5 Le chef de la direction de la TD et les autres membres de la direction visés, ainsi qu'environ 2 000 des plus hauts dirigeants de la Banque, participent au Régime de rémunération des dirigeants.
- 6 Au cours de l'exercice 2023, nous avons estimé l'empreinte de nos émissions financées selon la norme comptable internationale du PCAF pour le secteur financier, qui a été publiée en novembre 2020.
- 7 La liste des produits et services ci-dessus est fournie à titre indicatif et elle n'est pas exhaustive.
- 8 Voici quelques-unes des retombées prévues de nos produits et services. Nous sommes conscients que des répercussions additionnelles peuvent ne pas être répertoriées ici.
- 9 Consultez la section **Émissions financées du champ d'application 3 de la TD** du présent rapport pour en savoir plus sur nos empreintes d'émissions financées dans les secteurs de l'énergie et de la production d'électricité. Les clients de ces secteurs étaient au centre de notre première série de cibles intermédiaires d'émissions publiées en mars 2022.
- 10 Les renseignements et précisions, y compris les avantages attendus, ont été fournis par le client indiqué.
- 11 Consultez le document *Net Zero by 2050: A Roadmap for the Global Energy Sector*.
- 12 L'inventaire des risques liés au climat de la TD a été élaboré d'après la méthodologie du GIFCC. En ce qui concerne les risques physiques, nous avons utilisé les publications du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) pour cibler les facteurs de risque physique s'appliquant aux emplacements géographiques de la TD. La TD continuera de valider et de peaufiner son inventaire des risques liés au climat comme elle le juge approprié.
- 13 Les répercussions sont fournies à titre indicatif et représentent les impacts potentiels sur la TD ou ses clients.
- 14 La portée de la carte thermique comprend certaines expositions brutes au risque de crédit, à savoir les expositions autres que de détail par secteur d'activité, qui comprennent les prêts, les titres de créance et les dépôts auprès d'autres institutions financières. Elle reflète les positions du portefeuille d'intermédiation bancaire de la TD et exclut les activités d'assurance.
- 15 Voir la page 18 d'**Information réglementaire supplémentaire pour le quatrième trimestre de 2022 de la TD**. Exclut l'exposition au risque de crédit de contrepartie dans le cadre de transactions assimilables aux prises en pension, et des produits dérivés de gré à gré.
- 16 Se reporter à la note 15 pour en savoir plus sur la base de calcul des actifs liés au carbone. En outre, des modifications ont été effectuées conformément à la façon dont les actifs liés au carbone sont définis par les lignes directrices sur les mesures, les cibles et les plans de transition de 2021 du GIFCC, qui stipule « les actifs liés aux quatre groupes non financiers déterminés par le Groupe de travail dans son rapport de 2017 (énergie, transports, matériaux et bâtiments, agriculture, alimentation et produits forestiers) », en tenant compte de l'exclusion des « secteurs et des sous-secteurs qu'il convient d'exclure, comme les services d'approvisionnement en eau et la production indépendante d'énergie et d'électricité renouvelable ». https://assets.bbhub.io/company/sites/60/2021/07/2021-Metrics_Targets_Guidance-1.pdf
- 17 Afin de tenir compte du fait que certaines expositions au carbone concernant les quatre groupes non financiers du GIFCC peuvent être classées dans d'autres secteurs d'activité, un examen des opérations des emprunteurs a été effectué. Dans les cas où des entités du gouvernement et du secteur public engagées dans la production d'électricité ont été considérées comme liées au carbone, les expositions applicables ont été reclassées dans la catégorie Énergie et services publics et incluses dans le calcul de la mesure liée au carbone.
- 18 Tel qu'indiqué dans Bâle III – Pilier 3 – CRB (e) colonnes a, b et c; voir **Information réglementaire supplémentaire pour le quatrième trimestre de 2022 de la TD**, p. 18, ligne 9, où le total (détail et autres que de détail) des expositions brutes au risque de crédit (à l'exclusion de l'exposition au risque de crédit de contrepartie dans le cadre de transactions assimilables aux prises en pension et des produits dérivés de gré à gré), s'élève à 1 670 672 \$, et représente les actifs totaux aux fins de la mesure des actifs liés au carbone par rapport au risque lié au climat des actifs totaux.
- 19 Accessible au : https://assets.bbhub.io/company/sites/60/2021/07/2021-Metrics_Targets_Guidance-1.pdf.
- 20 Pour le crédit garanti par des biens immobiliers, consulter le tableau 28 (assurés et non assurés), à la page 60 du **rapport annuel 2022 de la TD**.
- 21 Pour les prêts automobiles indirects, consulter le tableau 25 (Canada et États-Unis), à la page 58 du **rapport annuel 2022 de la TD**.
- 22 La période de référence quant aux émissions de GES liées à l'immobilier (électricité, propane, eau froide, diesel, mazout de chauffage, vapeur et gaz naturel) s'étend du 1^{er} août au 31 juillet afin de s'appuyer sur des données plus à jour. Pour les autres sources d'émissions, la période de référence demeure la même que celle de l'exercice financier de la TD (du 1^{er} novembre au 31 octobre). La quantification des émissions de GES liées aux activités de la TD est effectuée par WSP, une firme d'ingénierie et de consultation.
- 23 La carboneutralité consiste à compenser les émissions GES émises dans l'atmosphère en empêchant le rejet d'une quantité équivalente d'émissions de GES. La TD maintient son bilan carboneutre grâce à son programme de compensation carbone et d'achat de crédits d'énergie renouvelable. La carboneutralité de la TD couvre les émissions des champs d'application 1 et 2, et certaines émissions indirectes du champ d'application 3, mais elle n'inclut pas les émissions financées du champ d'application 3. Parallèlement, la TD s'efforce également de réduire ses émissions de GES découlant de ses activités pour lesquelles elle fixe des cibles de réduction des émissions de GES des champs d'application 1 et 2.
- 24 Exercice 2021. En fonction des soldes utilisés et non utilisés des prêts aux secteurs autres que de détail (par l'intermédiaire de facilités de crédit) et le montant total des prêts pour les prêts hypothécaires résidentiels et les prêts automobiles aux consommateurs.
- 25 Comprend les arrangements hors bilan autres que les produits dérivés et les engagements non utilisés (p. ex. les lettres de crédit, les lettres de garantie).
- 26 Quand nous déclarons notre empreinte d'émissions financées, les émissions du champ d'application 3 de nos clients sont incluses pour les secteurs de l'énergie, de l'aluminium et du fer et de l'acier, conformément aux exigences du PCAF. Tous les autres secteurs représentent uniquement les émissions des champs d'application 1 et 2 de nos clients, à l'exception du secteur automobile, qui comprend également les émissions d'échappement (« du réservoir aux roues ») du champ d'application 3 associées aux entreprises du champ d'application de la cible (fabricants de véhicules légers) sont aussi incluses. Le secteur industriel comprend les secteurs du ciment, de l'aluminium et du fer et de l'acier.
- 27 Notre Rapport sur le plan d'action sur les changements climatiques 2021 comprend aussi les émissions de 2020 de ces secteurs, mais est basé sur des mesures d'émissions retardées (données d'émission de 2019 et données financières d'exposition et de client de 2020). Les résultats publiés cette année ont été mis à jour et sont plus complets (en incluant des sous-secteurs supplémentaires) et tiennent compte des dernières données disponibles. En particulier, nos estimations révisées : a) utilisent les émissions de 2020 pour établir une empreinte complète de 2020, b) incluent des entreprises de services publics supplémentaires pour l'estimation ayant trait à la production d'électricité et des clients de service supplémentaires pour le secteur de l'énergie, c) comprennent le champ d'application 2 pour la production d'électricité, et d) comprennent les émissions financées des investissements figurant au bilan en plus des prêts.
- 28 Les prêts automobiles aux consommateurs comprennent les prêts indirects consentis par l'intermédiaire du groupe Financement auto TD. Cette empreinte ne comprend pas les prêts personnels garantis par un véhicule, ni les prêts pour véhicules de remorque tractable (remorque sans moteur indépendant).
- 29 Exclut les expositions de lignes de crédit sur valeur domiciliaire (LDCVD), conformément aux lignes directrices du PCAF.
- 30 Pour les sociétés ouvertes, la valeur de l'entreprise y compris les liquidités (« VEL ») est utilisée. Dans le cas des entreprises privées ou de celles dont la VEL n'est pas disponible, nous avons utilisé la valeur des capitaux d'emprunt et de capitaux propres. Pour tous les autres clients, nous utilisons des méthodologies de rechange, conformément aux lignes directrices du PCAF.
- 31 Anciennement connu sous le nom d'Asset Resolution.
- 32 Analyses réalisées par le ICCT et publiées dans le document technique *On the way to real-world CO₂ values: The European passenger car market in its first year after introducing the WLTP*. https://theicct.org/sites/default/files/publications/On-the-way-to-real-world-WLTP_May2020.pdf.
- 33 Selon un rapport d'AIE.
- 34 Selon les niveaux d'émissions du rapport WEO 2022 de l'AIE rajusté pour retirer les activités spécialement dédiées au fret.
- 35 Distribution de CO₂ pour le champ d'application 1 de 2019 selon SBTi. Vols de passagers, y compris le transport de marchandises associé à des vols de passagers.
- 36 Les soldes futurs peuvent varier en raison de multiples facteurs, comme les occasions de placement sur le marché, la variation de la taille du portefeuille, l'arrivée à échéance des obligations et les taux de change.
- 37 **Opérations de prise ferme réparties de VMTD pour l'exercice 2022**. Source : Bloomberg.
- 38 Les entreprises ont été certifiées comme étant des entreprises appartenant à des minorités, à des femmes ou à des anciens combattants par les programmes de certification du Department of Veterans Affairs des États-Unis, de l'État du New Jersey et du New Jersey Minority Supplier Development Council, selon le cas.
- 39 Nous avons retraité nos résultats de 2019, 2020 et 2021 en raison d'un changement de méthodologie lié à la qualité et à la disponibilité des données sur les émissions de réfrigérants. Ce changement de méthodologie reste conforme aux normes du secteur. Afin de maintenir un bilan carbone neutre, nous avons retiré 4 751 tonnes supplémentaires de compensations carbone en 2022 pour compenser la hausse nette de nos émissions du champ d'application 1 au cours de cette période. Pour en savoir plus, consultez notre **Rapport ESG 2022**.
- 40 Nous avons retraité nos résultats de 2020 et 2021 en raison d'une erreur de calcul dans la conversion des devises. Cette situation a entraîné une diminution des émissions de 41% en 2021 et en 2020 pour les Biens et services achetés et les Biens d'équipement du champ d'application 3.
- 41 L'Alliance bancaire Net Zéro définit les secteurs prioritaires pour le calcul des émissions financées et l'établissement des cibles comme « l'agriculture, l'aluminium, le ciment, le charbon, l'immobilier commercial et résidentiel, le fer et l'acier, le pétrole et le gaz, la production d'électricité et le transport ». Compte tenu de l'importance (élevée ou faible) de certains de ces secteurs, la TD a regroupé le ciment, l'aluminium et le fer et l'acier dans la catégorie « produits industriels » et a divisé les « transports » en « automobile, livraison et aviation ».
- 42 Notre empreinte d'émissions financées est plus complète que les cibles, couvrant les principales parties de la chaîne de valeur dans chaque secteur faisant l'objet d'un rapport. Les données relatives à l'empreinte sont celles de 2020, sauf indication contraire. Comprend les émissions des champs d'application 1 et 2 des clients uniquement pour tous les secteurs de cette liste.
- 43 Comprend le ciment, l'aluminium et le fer et l'acier.
- 44 En octobre 2021, le GIFCC a publié ses lignes directrices sur les mesures, les cibles et les plans de transition et les mises à jour de son annexe de 2017, qui élargissaient la portée de la définition suggérée des actifs liés au carbone dans son rapport de 2017. La nouvelle annexe de 2021, qui remplace la version de 2017 sur la mise en œuvre des recommandations du GIFCC, comprend une nouvelle définition suggérée des actifs liés au carbone, soit « les actifs liés aux quatre groupes non financiers déterminés par le Groupe de travail dans son rapport de 2017 (énergie, transports, matériaux et bâtiments, agriculture, alimentation et produits forestiers) ». Nos données de 2020 ont été calculées selon la définition du GIFCC de 2017. Ainsi, elles ne peuvent pas être comparées aux données de 2021 et de 2022.
- 45 Nous avons perfectionné notre approche de calcul des actifs liés au carbone de l'exercice 2022 en tenant compte du niveau des secteurs d'activité autre que de détail.
- 46 Cette mesure comprend les services de détail et produits d'assurance, les prêts, les services bancaires d'investissement, la gestion des actifs, la prise ferme d'obligations vertes et les programmes d'entreprise internes.